
U d'/of OTTAWA
39003004121454

ARTHUR LEMONT, B. S.
Assistant-secrétaire de la Chambre de Commerce
du District de Montréal.

LA MISSION BELGE
AU CANADA

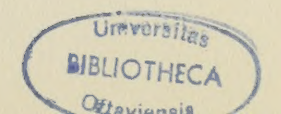
Récit détaillé de la visite et texte sténographié des discours des représentants de la Belgique, à Montréal

Précédé de tous les renseignements officiels sur la guerre actuelle



Publié par la Chambre de Commerce
du District de Montréal

1914



INTRODUCTION

Montréal a reçu avec une sympathie qui s'est exprimée en de multiples manifestations d'enthousiasme les illustres envoyés de Sa Majesté Albert I de Belgique, venus aux Etats-Unis pour dénoncer les odieux procédés allemands, dont leur patrie a été la victime, au cours de la présente guerre, allumée par l'ambition sans limites du Kaiser.

La Chambre de Commerce du District de Montréal avait pris l'initiative d'organiser la réception qui a été faite aux délégués belges, et elle fut si bien secondée par le " Montreal Board of Trade ", le " Canadian Club ", la " Chambre de Commerce Belge ", la " Chambre de Commerce Française ", et les associations belges de cette ville, que le succès de ces fêtes a été le plus complet.

C'est le récit de ces manifestations sympathiques qui a été consigné dans ces pages. Nous avons voulu perpétuer ainsi dans l'histoire de notre cité le souvenir du séjour parmi nous des représentants de la si noble et si vaillante nation belge.

Nous avons voulu faire plus. Pour bien renseigner nos concitoyens, nous avons cru intéressant de refaire, à l'aide des documents officiels publiés par les diverses nations, l'histoire des origines de cette guerre épouvantable qui ensanglante l'Europe.

Nous avons désiré de même démontrer le rôle odieux de

l'Allemagne, pour établir sa responsabilité : là encore nous n'avons eu recours qu'aux documents provenant de source sinon officielle, du moins officieuse.

Puisque nous allions parler sans cesse du rôle héroïque de la Belgique qui a rejeté les infâmes propositions de l'Allemagne qui l'incitait, par des promesses et par des menaces, à violer sa parole donnée, nous avons consacré un chapitre à la neutralité belge et à sa violation par l'Allemagne.

Enfin pour qu'on puisse bien se rendre compte de toute l'étendue des forfaits des hordes teutonnes, nous avons, dans un chapitre spécial, fait le récit du martyre de la Belgique.

La seconde partie de ce travail a été consacrée exclusivement à la Mission belge : nous racontons ses origines, nous parlons de son mandat et de ses voyages en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada, et nous donnons le texte sténographié des discours des délégués belges au Monument National.

Puis nous parlerons, dans un dernier chapitre, des devoirs de notre pays vis-à-vis de la Belgique.

En ce faisant, nous avons cru faire oeuvre utile, et qu'on veuille croire que l'auteur de ce modeste ouvrage n'a eu d'autre ambition que de mettre en lumière le plus possible le beau et grand rôle que le petit peuple belge a tenu dans ce formidable conflit, et d'autre espoir que de susciter partout où cette brochure entrera, une admiration plus profonde et une sympathie plus intense pour le noble souverain, qui, au risque des plus graves représailles et des plus ignominieux outrages, s'est constitué avec son peuple, le champion du droit contre la force, de la civilisation contre la barbarie, assurant par une héroïque résistance, le grand et l'éclatant triomphe futur.

ARTHUR LEMONT.

20 octobre 1914.



LA MISSION BELGE

AU CANADA

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DU CONFLIT EUROPÉEN

Quatre jours à peine ont suffi pour allumer en Europe la plus grande conflagration, dont l'humanité ait été témoin, et c'est l'Autriche, pressée par l'Allemagne, qui, en quelque sorte, mit le feu aux poudres.

Huit jours après, toute l'Europe, était en armes, la Belgique était dévastée, et sa population soumise aux traitements les plus atroces.

Les origines du présent conflit remontent au double

assassinat, à Serajevo, de l'archiduc héritier François-Ferdinand d'Este et de sa femme, la duchesse de Hohenberg, commis par un Serbe du nom de Prinzip. Un crime aussi odieux, on le comprend, a secoué toute l'Autriche. Et l'Autriche a vu dans cet attentat, non un crime anarchiste, mais un crime politique.

Prinzip est un Serbe, et ses complices aussi, et en dépit des protestations du roi de Serbie et de son fils, qui s'empressèrent d'exprimer leurs condoléances à l'Empereur François-Joseph, le gouvernement autrichien a voulu tenir la Serbie responsable de la mort du futur empereur et de sa femme.

Et c'est pour punir la Serbie que l'Autriche a déchaîné sur l'Europe la plus formidable guerre dont l'histoire fasse mention.

Le 23 juillet, par l'intermédiaire de son ministre à Belgrade, l'Autriche faisait servir au gouvernement royal de Serbie la note suivante. Il est bon de signaler ici, le fait qu'à ce moment-là, M. Pachith, premier ministre de Serbie, était absent de Belgrade; ce que n'ignorait pas l'ambassadeur autrichien.

" Le 31 mars 1909, le Ministre de Serbie à Vienne, a fait, sur l'ordre de son Gouvernement au Gouvernement Impérial et Royal la déclaration suivante :

" La Serbie reconnaît qu'elle n'a pas été atteinte dans ses droits par le fait accompli créé en Bosnie-Herzégovine et qu'elle se conformera par conséquent à telle décision que les Puissances prendront par rapport à l'article 25 du Traité de Berlin. Se rendant aux conseils

des grandes puissances, la Serbie s'engage dès à présent à abandonner l'attitude de protestation et d'opposition qu'elle a observée à l'égard de l'annexion depuis l'automne dernier, et elle s'engage, en outre, à changer le cours de sa politique actuelle envers l'Autriche-Hongrie pour vivre désormais avec cette dernière sur le pied d'un bon voisinage. "

" Or, l'histoire des dernières années, et notamment les événements douloureux du 28 juin, ont démontré l'existence en Serbie d'un mouvement subversif dont le but est de détacher de la Monarchie austro-hongroise certaines parties de ses territoires. Ce mouvement, qui a pris jour sous les yeux du Gouvernement serbe, est arrivé à se manifester au-delà du territoire du royaume par des actes de terrorisme, par une série d'attentats et par des meurtres.

" Le Gouvernement Royal serbe, loin de satisfaire aux engagements formels contenus dans la déclaration du 31 mars 1909, n'a rien fait pour supprimer ce mouvement : il a toléré l'activité criminelle des différentes sociétés et affiliations dirigées contre la Monarchie, le langage effréné de la presse, la glorification des auteurs d'attentats, la participation d'officiers et de fonctionnaires dans les agissements subversifs, une propagande malsaine dans l'instruction publique, toléré enfin toutes les manifestations qui pouvaient induire la population serbe à la haine de la Monarchie et au mépris de ses institutions.

" Cette tolérance coupable du Gouvernement Royal de Serbie, n'avait pas cessé au moment où les événements

du 28 juin dernier en ont démontré au monde entier les conséquences funestes.

“ Il résulte des dépositions et aveux des auteurs criminels de l'attentat du 28 juin que le meurtre de Sarajevo, a été tramé à Belgrade, que les armes et explosifs dont les meurtriers se trouvaient être munis leur ont été donnés par des officiers et fonctionnaires serbes faisant partie de la *Narodna Odbrana* et enfin, que le passage en Bosnie des criminels et de leurs armes a été organisé et effectué par des chefs du service-frontière serbe.

“ Les résultats mentionnés de l'instruction ne permettent pas au Gouvernement Impérial et Royal de poursuivre plus longtemps l'attitude de longanimité expectative qu'il avait observée pendant des années vis-à-vis des agissements concentrés à Belgrade et propagés de là sur les territoires de la Monarchie ; ces résultats lui imposent au contraire le devoir de mettre fin à des menées qui forment une menace perpétuelle pour la tranquillité de la Monarchie.

“ C'est pour atteindre ce but que le Gouvernement Impérial et Royal se voit obligé de demander au Gouvernement serbe l'énonciation officielle qu'il condamne la propagande dirigée contre la Monarchie austro-hongroise, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie des territoires qui en font partie, et qu'il s'engage à supprimer, par tous les moyens, cette propagande criminelle et terroriste.

“ Afin de donner un caractère solennel à cet engage-

ment, le Gouvernement Royal de Serbie fera publier à la première page du *Journal officiel* en date du 26 juin (13 juillet), l'énonciation suivante :

" Le Gouvernement Royal de Serbie condamne la propagande dirigée contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie austro-hongroise des territoires qui en font partie, et il déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels.

" Le Gouvernement Royal regrette que des officiers et fonctionnaires serbes aient participé à la propagande susmentionnée et compromis par là des relations de bon voisinage auquel le Gouvernement Royal s'était solennellement engagé par sa déclaration du 31 mars 1909.

" Le Gouvernement Royal, qui désapprouve et répudie toute idée ou tentative d'immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, considère de son devoir d'avertir formellement les officiers, les fonctionnaires et toute la population du royaume que dorénavant il procédera avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements, qu'il mettra tous ses efforts à prévenir et à réprimer. ".

" Cette énonciation sera portée simultanément à la connaissance de l'Armée Royale par un ordre du jour de Sa Majesté le Roi et sera publiée dans le *Bulletin Officiel* de l'armée.

" Le Gouvernement Royal serbe s'engage en outre :

" 1o à supprimer toute publication qui excite à la

haine et au mépris de la Monarchie et dont la tendance générale est dirigée contre son intégrité territoriale,

" 2o à dissoudre immédiatement la société dite *Narodna Odbrana*, à confisquer tous ses moyens de propagande, et à procéder de la même manière contre les autres sociétés et affiliations en Serbie qui s'adonnent à la propagande contre la Monarchie austro-hongroise; le Gouvernement Royal prendra les mesures nécessaires pour que les sociétés dissoutes ne puissent pas continuer leur activité sous un autre nom et sous une autre forme,

" 3o à éliminer sans délai de l'instruction publique en Serbie, tant en ce qui concerne le corps enseignant que les moyens d'instruction, tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie,

" 4o à éloigner du service militaire et de l'administration en général tous les officiers et fonctionnaires coupables de la propagande contre la Monarchie austro-hongroise et dont le Gouvernement Impérial et Royal se réserve de communiquer les noms et les faits au Gouvernement Royal,

" 5o à accepter la collaboration en Serbie des organes du Gouvernement Impérial et Royal dans la suppression du mouvement subversif dirigé contre l'intégrité territoriale de la Monarchie,

" 6o à ouvrir une enquête judiciaire contre les partisans du complot du 28 juin, se trouvant sur territoire serbe : des organes, délégués par le Gouvernement Im-

périal et Royal, prendront part aux recherches y relatives,

“ 7o à procéder d'urgence à l'arrestation du Commandant Voija Tankosic et du nommé Milan Ciganovic, employé de l'Etat serbe, compromis par les résultats de l'instruction de Sarajevo,

“ 8o à empêcher, par des mesures efficaces, le concours des autorités serbes dans le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière ;

“ à licencier et punir sévèrement les fonctionnaires du service-frontière de Schabatz et de Loznica coupables d'avoir aidé les auteurs du crime de Sarajevo en leur facilitant le passage de la frontière,

“ 9o à donner au Gouvernement Impérial et Royal des explications sur les propos injustifiables de hauts fonctionnaires serbes tant en Serbie qu'à l'étranger, qui, malgré leur position officielle, n'ont pas hésité après l'attentat du 28 juin de s'exprimer dans des interviews d'une manière hostile envers la Monarchie austro-hongroise, enfin

“ 10o d'avertir, sans retard, le Gouvernement Impérial et Royal de l'exécution des mesures comprises dans les points précédents.

“ Le Gouvernement Impérial et Royal attend la réponse du Gouvernement Royal au plus tard jusqu'au samedi, 25 de ce mois, à 6 heures du soir.

“ Un mémoire concernant les résultats de l'instruction de Sarajevo à l'égard des fonctionnaires mentionnés aux points 7 et 8 est annexé à cette note.

“ J’ai l’honneur d’inviter votre Excellence de vouloir porter le contenu de cette note à la connaissance du Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, en accompagnant cette communication du commentaire que voici :

“ Le 31 mars 1909, le Gouvernement Royal serbe a adressé à l’Autriche-Hongrie la déclaration dont le texte est reproduit ci-dessus.

“ Le lendemain même de cette déclaration, la Serbie s’est engagée dans une politique tendant à inspirer des idées subversives aux ressortissants serbes de la Monarchie austro-hongroise et à préparer ainsi la séparation des territoires austro-hongrois, limitrophes à la Serbie.

“ La Serbie devint le foyer d’une agitation criminelle.

“ Des sociétés et affiliations ne tardèrent pas à se former qui, soit ouvertement, soit clandestinement, étaient destinées à créer des désordres sur le territoire austro-hongrois. Ces sociétés et affiliations comptent parmi leurs membres des généraux et des diplomates, des fonctionnaires d’Etat et des juges, bref les sommités du monde officiel et inofficiel du royaume.

“ Le journalisme serbe est presque entièrement au service de cette propagande, dirigée contre l’Autriche-Hongrie, et pas un jour ne se passe sans que les organes de la presse serbe n’excitent leurs lecteurs à la haine et au mépris de la Monarchie voisine ou à des attentats dirigés plus ou moins ouvertement contre sa sûreté et son intégrité.

“ Un grand nombre d’agents est appelé à soutenir

par tous les moyens l'agitation contre l'Autriche-Hongrie et à corrompre dans les provinces limitrophes la jeunesse de ces pays.

" L'esprit conspirateur des politiciens serbes, esprit dont les annales du royaume portent les sanglantes empreintes, a subi une recrudescence depuis la dernière crise balkanique; des individus ayant fait partie des bandes jusque-là occupées en Macédoine sont venus se mettre à la disposition de la propagande terroriste contre l'Autriche-Hongrie.

" En présence de ces agissements, auxquels l'Autriche-Hongrie est exposée depuis des années, le Gouvernement de la Serbie n'a pas cru devoir prendre la moindre mesure. C'est ainsi que le Gouvernement serbe a manqué au devoir que lui imposait la déclaration solennelle du 31 mars 1909, et c'est ainsi qu'il s'est mis en contradiction avec la volonté de l'Europe et avec l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie.

" La longanimité du Gouvernement Impérial et Royal à l'égard de l'attitude provocatrice de la Serbie était inspirée du désintéressement territorial de la Monarchie austro-hongroise et de l'espoir que le Gouvernement serbe finirait tout de même par apprécier à sa juste valeur l'amitié de l'Autriche-Hongrie. En observant une attitude bienveillante pour les intérêts politiques de la Serbie, le Gouvernement Impérial et Royal espérait que le royaume se déciderait finalement à suivre de son côté une ligne de conduite analogue. L'Autriche-Hongrie s'attendait surtout à une pareille évolution dans les idées politiques en Serbie, lorsque, après les

événements de l'année 1912, le Gouvernement Impérial et Royal, rendit possible, par une attitude désintéressée et sans rancune, l'agrandissement si considérable de la Serbie.

" Cette bienveillance manifestée par l'Autriche-Hongrie à l'égard de l'Etat voisin n'a cependant aucunement modifié les procédés du royaume, qui a continué à tolérer sur son territoire une propagande, dont les funestes conséquences se sont manifestées au monde entier le 28 juin dernier, jour où l'héritier présomptif de la Monarchie et son illustre épouse devinrent les victimes d'un complot tramé à Belgrade.

" En présence de cet état de choses le Gouvernement Impérial et Royal a dû se décider à entreprendre de nouvelles et pressantes démarches à Belgrade, afin d'amener le Gouvernement serbe à arrêter le mouvement incendiaire menaçant la sûreté et l'intégrité de la Monarchie austro-hongroise.

" Le Gouvernement Impérial et Royal est persuadé qu'en entreprenant cette démarche, il se trouve en plein accord avec les sentiments de toutes les nations civilisées, qui ne sauraient admettre que le régicide devînt une arme dont on puisse se servir impunément dans la lutte politique, et que la paix européenne fût continuellement troublée par les agissements partant de Belgrade.

" C'est à l'appui de ce qui précède que le Gouvernement Impérial et Royal tient à la disposition du Gouvernement Royal de Grande-Bretagne un dossier élucidant les menées serbes et les rapports existant entre ces menées et le meurtre du 28 juin.

“ Une communication identique est adressée aux représentants Impériaux et Royaux auprès des autres Puissances signataires.

“ Vous êtes autorisé de laisser une copie de cette dépêche entre les mains de M. le Ministre des Affaires Etrangères.

“ Vienne, le 24 juillet 1914. ”

ANNEXE

“ L’instruction criminelle ouverte par le Tribunal de Sarajevo contre Gavrilo Princip et consorts du chef d’assassinat et de complicité y relative — crime commis par eux le 28 juin dernier — a jusqu’ici abouti aux constatations suivantes :

“ 1o Le complot ayant pour but d’assassiner, lors de son séjour à Sarajevo, l’archiduc François-Ferdinand fut formé à Belgrade par Gavrilo Princip, Nedeljko Cabrinovic, le nommé Milan Ciganovic et Trifko Grabez, avec le concours du commandant Voija Tankosic.

“ 2o Les 6 bombes et les 4 pistolets Browning avec munition, moyennant lesquels les malfaiteurs ont commis l’attentat, furent livrés à Belgrade à Princip, Cabrinovic et Grabez par le nommé Milan Ciganovic et le commandant Voija Tankosic.

“ 3o Les bombes sont des grenades à la main provenant du dépôt d’armes de l’armée serbe à Kragujevac.

“ 4o Pour assurer la réussite de l’attentat, Cigano-

vic enseigna à Princip, Cabrinovic et Grabez la manière de se servir des grenades et donna, dans une forêt près du champ de tir à Topschider, des leçons de tir avec pistolets Browning à Princip et Grabez.

" 5o Pour rendre possible à Princip, Cabrinovic et Grabez de passer la frontière de Bosnie-Herzégovine et d'y introduire clandestinement leur contrebande d'armes, un système de transport secret fut organisé par Ciganovic.

" D'après cette organisation, l'introduction en Bosnie-Herzégovine des malfaiteurs et de leurs armes fut opérée par les capitaines-frontières de Chabac (Rade Popovic) et de Loznica ainsi que par le douanier Rudivoj Grobic de Loznica avec le concours de divers particuliers. ".

Nous tenions à donner le texte de cette note de l'Autriche à la Serbie afin que nos lecteurs puissent juger, eux-mêmes, de sa teneur arrogante et injurieuse pour la Serbie.

M. Paul Leroy-Beaulieu qualifiait cet avis comme " un ultimatum conçu dans les termes les plus hautains et les plus méprisants comportant des exigences comme jamais, depuis un demi-siècle, un Etat n'en a formulées relativement à un autre Etat souverain ".

A son tour Sir Edward Grey, le secrétaire des Affaires Etrangères de la Grande-Bretagne, écrivait le 24 juillet à Sir M. de Bunsen, ambassadeur anglais à Vienne " que jamais il n'avait vu auparavant une note d'un Etat à un autre Etat indépendant, d'un caractère aussi formidable. ".

Et Sir M. de Bunsen écrivait à Sir Edward Grey, le 27 juillet que " la note du gouvernement Austro-Hongrois à la Serbie avait été rédigée de façon à rendre la guerre inévitable. ".

Enfin, Sir Edward Grey, disait à Sir E. Goshen, ambassadeur anglais à Berlin, le 27 juillet, que de l'aveu même de l'ambassadeur allemand à Londres, le secrétaire d'Etat allemand avait dit que " cette note comportait des choses qu'il serait très pénible à la Serbie d'accepter. ".

Et bien, si méprisante et si injurieuse que fût la note du gouvernement austro-hongrois, la Serbie l'accepta intégralement. Elle ne se permit que quelques retouches pour sauvegarder sa dignité. D'ailleurs on le verra à la lecture du texte même.

" Le Gouvernement Royal serbe a reçu la communication du Gouvernement Impérial et Royal du 10 de ce mois et il est persuadé que sa réponse éloignera tout le malentendu qui menace de gâter les bons rapports de voisinage entre la Monarchie austro-hongroise et le Royaume de Serbie.

" Le Gouvernement Royal conscient que les protestations qui ont apparu tant de la tribune de la Skoupchtina nationale que dans les déclarations et les actes des représentants responsables de l'Etat, protestations qui furent coupées court par les déclarations du Gouvernement serbe, faites le 18 mars 1909, ne se sont plus renouvelées vis-à-vis de la grande Monarchie voisine en aucune occasion et que, depuis ce temps, autant de la part des Gouvernements

Royaux qui se sont succédé que de la part de leurs organes, aucune tentative n'a été faite dans le but de changer l'état de choses politique et juridique créé en Bosnie et Herzégovine, le Gouvernement Royal constate que sous ce rapport le Gouvernement Impérial et Royal n'a fait aucune représentation, sauf en ce qui concerne un livre scolaire, et au sujet de laquelle le Gouvernement Impérial et Royal a reçu une explication entièrement satisfaisante. La Serbie a de nombreuses fois donné des preuves de sa politique pacifique et modérée pendant la durée de la crise balkanique, et c'est grâce à la Serbie et au sacrifice qu'elle a fait dans l'intérêt exclusif de la paix européenne que cette paix a été préservée. Le Gouvernement Royal ne peut pas être rendu responsable pour les manifestations d'un caractère privé, telles que les articles des journaux et le travail paisible des sociétés, manifestations qui se produisent dans presque tous les pays comme une chose ordinaire et qui échappe, en règle générale, au contrôle officiel, d'autant moins que le Gouvernement Royal, lors de la solution de toute une série de questions qui se sont présentées entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, a montré une grande prévenance et a réussi, de cette façon, à en régler le plus grand nombre au profit du progrès des deux pays voisins.

" C'est pourquoi le Gouvernement Royal a été péniblement surpris par les affirmations, d'après lesquelles des personnes du Royaume de Serbie auraient participé à la préparation de l'attentat commis à Sarajevo ; il s'attendait à ce qu'il soit invité à collaborer à la recherche de tout ce qui se rapporte à ce crime, et il était prêt,

pour prouver son entière correction, à agir contre toutes les personnes à l'égard desquelles des communications lui seraient faites; se rendant donc au désir du Gouvernement Impérial et Royal il est disposé à remettre au Tribunal tout sujet serbe, sans égard à sa situation et à son rang, pour la complicité duquel, dans le crime de Sarajevo, des preuves lui seraient fournies, et spécialement, il s'engage à faire publier à la première page du *Journal officiel*, en date du 13 (26) juillet, l'énonciation suivante :

" Le Gouvernement Royal de Serbie condamne toute propagande qui serait dirigée contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie austro-hongroise des territoires qui en font partie, et il déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels. Le Gouvernement Royal regrette que certains officiers et fonctionnaires serbes aient participé, d'après la communication du Gouvernement Royal et Impérial, à la propagande susmentionnée, et compromis par là les relations de bon voisinage auxquelles le Gouvernement Royal serbe était solennellement engagé par sa déclaration du 31 mars 1909, qui désapprouve et répudie toute idée ou tentative d'une immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que se soit, considère de son devoir d'avertir formellement les officiers et fonctionnaires et toute la population du royaume que, dorénavant, il procédera avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements, qu'il mettra tous ses efforts à prévenir et à réprimer. ".

" Cette énonciation sera portée à la connaissance de l'armée Royale par un ordre du jour, au nom de Sa Majesté le Roi, par Son Altesse Royale le Prince héritier Alexandre, et sera publiée dans le prochain bulletin officiel de l'armée.

" Le Gouvernement Royal s'engage en outre :

" 1. D'introduire dans la première convocation régulière de la Skoupchtina une disposition dans la loi de la presse, par laquelle sera punie de la manière la plus sévère la provocation à la haine et au mépris de la Monarchie austro-hongroise, ainsi que contre toute publication dont la tendance générale serait dirigée contre l'intégrité territoriale de l'Autriche-Hongrie. Il se charge, lors de la révision de la Constitution, qui est prochaine, à faire introduire dans l'article 22 de la Constitution un amendement de telle sorte que les publications ci-dessus puissent être confisquées, ce qui actuellement aux termes catégoriques de l'article 22 de la Constitution est impossible.

" 2. Le Gouvernement ne possède aucune preuve et la note du Gouvernement Impérial et Royal ne lui en fournit non plus aucune que la société *Narodna Odbrana* et autres sociétés similaires aient commis, jusqu'à ce jour, quelques actes criminels de ce genre, par le fait d'un de leurs membres. Néanmoins, le Gouvernement Royal acceptera la demande du Gouvernement Impérial et Royal et dissoudra la société *Narodna Odbrana* et toute autre société qui agirait contre l'Autriche-Hongrie.

" 3. Le Gouvernement Royal serbe s'engage à élimi-

ner sans délais de l'instruction publique en Serbie tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie, quand le Gouvernement Impérial et Royal lui fournira des faits et des preuves de cette propagande.

" 4. Le Gouverneur Royal accepte de même à éloigner du service militaire ceux pour qui l'enquête judiciaire aura prouvé qu'ils sont coupables d'actes dirigés contre l'intégrité du territoire de la Monarchie austro-hongroise, et il attend que le Gouvernement Impérial et Royal lui communique ultérieurement les noms et les faits de ces officiers et fonctionnaires aux fins de la procédure qui doit s'ensuivre.

" 5. Le Gouvernement Royal doit avouer qu'il ne se rend pas clairement compte du sens et de la portée de la demande du Gouvernement Impérial et Royal que la Serbie s'engage à accepter sur son territoire la collaboration des organes du Gouvernement Impérial et Royal, mais il déclare qu'il admettra la collaboration qui répondrait aux principes du droit international et à la procédure criminelle ainsi qu'aux bons rapports de voisinage.

" 6. Le Gouvernement Royal, cela va de soi, considère de son devoir d'ouvrir une enquête contre tous ceux qui sont ou qui, éventuellement, auraient été mêlés au complot du 15 juin, et qui se trouveraient sur le territoire du royaume. Quant à la participation à cette enquête des agents ou autorités austro-hongrois qui seraient délégués à cet effet par le Gouvernement Impérial et Royal, le Gouvernement Royal ne peut pas l'ac-

cepter, car ce serait une violation de la Constitution, et de la loi sur la procédure criminelle; cependant dans des cas concrets, des communications sur les résultats de l'instruction en question pourraient être données aux agents austro-hongrois.

" 7. Le Gouvernement Royal a fait procéder, dès le soir même de la remise de la note, à l'arrestation du Commandant Voislav Tankossitch. Quant à Milan Ziganovitch, qui est sujet de la Monarchie austro-hongroise et qui jusqu'au 15 juin était employé (comme aspirant) à la direction des chemins de fer, il n'a pas pu encore être arrêté.

" Le Gouvernement austro-hongrois est prié de vouloir bien, dans la forme accoutumée, faire connaître, le plus tôt possible, les présomptions de culpabilité ainsi que les preuves éventuelles de leur culpabilité qui ont été recueillies jusqu'à ce jour par l'enquête à Sarajevo, aux fins d'enquête ultérieure.

" 8. Le Gouvernement serbe renforcera et étendra les mesures prises pour empêcher le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière. Il va de soi qu'il ordonnera de suite une enquête et punira sévèrement les fonctionnaires des frontières sur la ligne Schabatz-Loznitza qui ont manqué à leurs devoirs et laissé passer les auteurs du crime de Sarajevo.

" 9. Le Gouvernement Royal donnera volontiers des explications sur les propos que ses fonctionnaires, tant en Serbie qu'à l'étranger, ont eu après l'attentat dans des entrevues et qui, d'après l'affirmation du Gouver-

neur Impérial et Royal, ont été hostiles envers la Monarchie, dès que le Gouvernement Impérial et Royal lui aura communiqué les passages en question de ces propos, et dès qu'il aura démontré que les propos employés ont, en effet, été tenus par lesdits fonctionnaires, quoique le Gouvernement Royal lui-même aura soin de recueillir des preuves et convictions.

" 10. Le Gouvernement Royal informera le Gouvernement Impérial et Royal de l'exécution des mesures comprises dans les points précédents, en tant que cela n'a pas été déjà fait par la présente note, aussitôt que chaque mesure aura été ordonnée et exécutée.

" Dans le cas où le Gouvernement Impérial et Royal ne serait pas satisfait de cette réponse, le Gouvernement serbe, considérant qu'il est de l'intérêt commun de ne pas précipiter la solution de cette question, est prêt comme toujours d'accepter une entente pacifique, soit en remettant cette question à la décision du Tribunal international de la Haye, soit aux Grandes Puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le Gouvernement serbe a faite le 18 (31) mars 1909. ".

" Belgrade, le 12 juillet (25), 1914. ".

Si complète et si précise que fût cette réponse, l'Autriche ne la trouva pas satisfaisante. Aussitôt les relations diplomatiques sont rompues, et François-Joseph fait savoir aux autres puissances qu'elles ne doivent pas intervenir, et que le conflit entre l'Autriche et la Serbie doit être localisé. En même temps les troupes austro-hongroises sont mobilisées, et la guerre éclate.

C'est ici que l'Allemagne entre en scène et qu'à son tour, elle fait savoir à la France que le conflit austro-serbe doit être localisé, et que les conséquences les plus sérieuses résulteront de l'intervention d'une autre puissance. De plus, nous apprenons par le " Livre Orange " de la Russie que Von Jagow, ministre des Affaires Etrangères allemand, rejeta les demandes de la Russie de faire céder l'Autriche.

La Russie soucieuse de protéger la Serbie et de sauvegarder l'indépendance serbe, fait aussitôt des représentations à l'Autriche. Ces représentations furent vaines. C'est alors qu'elle commence la mobilisation.

L'Angleterre apparaît alors et propose une intervention à quatre, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, et de la Grande-Bretagne, tendant à obtenir " d'une part le règlement de la question austro-serbe ; d'autre part un arrêt de toutes les opérations ou préparatifs militaires tant en Russie qu'en Autriche. L'Allemagne tout en protestant de sa bonne volonté, s'est refusée à intervenir à Vienne. "

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie, parce que celle-ci n'a pas voulu arrêter sa mobilisation.

La France que l'Allemagne voulait inciter à prendre l'initiative de lui déclarer la guerre, supporta avec patience, avec modération, toutes les tentatives, sans broncher: et c'est enfin l'Allemagne qui lui déclara la guerre.

Mais pour mettre à exécution tous ses odieux desseins, l'Allemagne voulut acheter la neutralité de la Belgique: cette dernière repoussa avec fierté ces propo-

sitions, et le territoire belge allait être envahi, quand l'Angleterre, à son tour, déclara la guerre à l'Allemagne, le 4 août.

Une déception était réservée à l'Allemagne, et à l'Autriche : elles s'étaient, sans doute, imaginé que l'Italie, leur alliée, allait entrer dans le conflit; mais l'Italie, dans une note aux puissances s'empressa de déclarer sa neutralité, parce que l'Autriche et l'Allemagne avaient pris l'offensive, et que partant, elle n'était pas tenue, de les aider, l'alliance qui les unit étant défensive.

Tout cela s'était passé en huit jours et l'Europe allait assister à la guerre la plus sanglante et la plus barbare de l'histoire.

• • •

Maintenant, lequel des deux empereurs, de François-Joseph ou de Guillaume II, doit être tenu responsable de cette guerre? c'est une bien grave question, à laquelle nous allons nous efforçer de répondre à l'aide de documents historiques.

Est-il raisonnable de croire, que François-Joseph, à la veille de mourir, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ait songé, tout seul, — *motu proprio,* — à déclarer la guerre, risquant d'entraîner dans ce conflit toute l'Europe ? Ce qui est raisonnable de penser, c'est que François-Joseph, se soit laissé influencer par son entourage, par son premier ministre, le comte Tilza qui est un ami de l'Allemagne, par ce parti militaire autrichien qui entretient

depuis longtemps des relations étroites avec le parti militaire prussien.

Pour justifier la guerre, l'Autriche et la presse allemande ont voulu soutenir qu'il fallait punir la Serbie de l'assassinat de l'archiduc Ferdinand et de sa femme. Mais cette thèse ne saurait être soutenue, autrement, il faudrait qu'à l'avenir, les pays refusent de recevoir chez eux les souverains étrangers. D'ailleurs, comme le faisait remarquer un journal de notre ville :

" Quand l'impératrice Elisabeth — la femme de François-Joseph, — a été poignardée à Genève, le gouvernement autrichien a-t-il songé à rendre responsable du forfait le gouvernement suisse ? Quand un coup de pistolet a été tiré, par Beresowski, sur l'empereur Alexandre, à Paris, le gouvernement de Saint-Petersbourg a-t-il songé un seul instant à demander raison au gouvernement français? Le gouvernement espagnol a-t-il songé à reprocher au gouvernement français l'attentat de la rue de Rohan? "

La thèse est insoutenable.

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme, n'a été que le prétexte dont l'Allemagne s'est servi auprès de l'Autriche, pour provoquer cette guerre, et nous allons tenter de la démontrer.

La presse allemande et les autorités allemandes ont voulu faire porter à la Russie les responsabilités de la guerre. Rien n'est plus faux. On n'a qu'à consulter les documents diplomatiques publiés dans le *Livre blanc* anglais, et le *Livre orange* russe, pour savoir que la Rus-

sie n'a montré que des dispositions conciliantes, jusqu'à la dernière minute.

Que l'Allemagne ait été l'instigatrice de cette guerre, nous le savons par une déclaration de Sir G. Buchanan ambassadeur anglais à Petrograde, et par une affirmation de Sir M. de Bunsen. Sir G. Buchanan écrivait à Sir Edward Grey, le 24 juillet : " Le ministre des Affaires étrangères russe disait que la conduite de l'Autriche vis-à-vis de la Serbie était à la fois provocante et immorale; que l'*Autriche n'aurait pas pris telle action, sans avoir consulté l'Allemagne au préalable.* ".

De son côté, Sir M. de Bunsen disait à Sir Edward Grey, le 30 juillet : " J'ai un renseignement qui me vient de source privée, que l'ambassadeur allemand connaissait le texte de l'ultimatum autrichien à la Serbie avant qu'il soit expédié, et qu'il le *télégraphia à l'empereur Guillaume.* Je sais que l'ambassadeur allemand luimême endosse toutes les lignes de cet ultimatum. ".

Et le *Livre Orange* russe, signale aussi une dépêche de l'ambassadeur russe à Vienne faisant ressortir que c'est l'ambassadeur allemand à Vienne qui a été l'instigateur de la crise.

Le *Journal de Genève*, d'ordinaire très bien informé, publiait au commencement d'octobre, l'article suivant, qui nous renseigne bien :

" C'est un fait établi aujourd'hui que la fameuse note de l'Autriche à la Serbie, qui a déchaîné tout le conflit, a été rédigée par M. de Tschirsky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne. C'est lui qui a été le principal instru-

ment du parti militaire allemand qui a fini par forcer la main à l'empereur. Les termes de cette note, que l'on savait inacceptable par la Serbie et qui était intentionnellement destinée à mettre le feu aux poudres, avaient été approuvés à Berlin, avant d'être envoyés à Belgrade. Le seul point, encore obscur, est celui de savoir s'ils avaient été approuvés par l'empereur et le chancelier eux-mêmes, ou seulement par M. de Jagow, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Beaucoup de gens croient que c'est M. de Jagow qui, à Berlin, a été avec le kronprinz le véritable promoteur de la guerre, tandis que l'empereur et le chancelier se sont trouvés en présence de faits accomplis et ont eu la main forcée.

" Mais, même après l'envoi de la note autrichienne et le refus de l'Autriche d'accepter la réponse, cependant si différente de la Serbie, les partisans de la guerre ont eu encore une chaude alerte. Ils ont pu craindre un instant que, malgré tous les stratagèmes, la paix ne fut maintenue.

" Les démarches instantes de Sir Edward Grey, en faveur de la paix, semblaient s'acheminer vers un résultat positif. Les conversations entre Saint-Petersbourg et Vienne, étaient sur le point d'aboutir, dans la journée du 30 juillet. Et, si elles aboutissaient, la guerre était évitée, où, en tout cas localisée. Voilà ce qu'il fallait éviter à tout prix.

" C'est à ce moment que l'ambassade allemande à Vienne et l'attaché militaire allemand à Pétrograde ont télégraphié simultanément à Berlin la nouvelle, alors inexacte et prématurée, de la mobilisation générale de

l'armée et de la flotte russes. Cette nouvelle était destinée à produire sur le gouvernement de Berlin et sur l'opinion allemande l'effet que la fameuse dépêche d'Ems a produit en 1870 sur l'opinion française. Le résultat n'a pas manqué.

" A cette fausse nouvelle, l'Allemagne a répondu par son ultimatum à la Russie. Désormais, la guerre était inévitable et ses partisans pouvaient dormir contents.

" Bref, l'Autriche n'a pas été la véritable instigatrice de la guerre, mais a été plutôt un instrument entre les mains du parti militaire allemand, qui avait choisi son heure et voulait la guerre à tout prix. ".

Que l'Allemagne ait été l'instigatrice de cette guerre? Mais M. Gabriel Hanotaux, dans deux articles publiés dans *Le Figaro,* le démontre encore avec plus de force que l'article du *Journal de Genève;* et il n'est plus permis d'entretenir de doute sur ce point, après qu'un homme de l'autorité de l'ancien ministre des Affaires Etrangères, de France, a donné son opinion, appuyée sur des renseignements précis.

* * *

Mais, se demandera-t-on, pourquoi l'Allemagne voulait tant la guerre, elle, dont les succès dans les divers domaines de l'activité humaine sont si considérables ?

Cette question entraîne quelques considérations, qui serviront à répondre, sinon péremptoirement, du moins

aussi exactement qu'il nous est permis de le faire dans les circonstances.

En 1910, parut en Allemagne un ouvrage, ayant pour titre : *L'Allemagne puissance mondiale.* Cet ouvrage fut vulgarisé, et son succès fut énorme. Nous n'allons pas en donner une analyse; nous allons seulement citer cette phrase lapidaire qui termine le livre : " A l'avenir, que ce soit sur le terrain commercial, industriel, de la culture intellectuelle, les fils de l'Allemagne doivent toujours être au premier rang, même si, pour y parvenir, ils se voyaient contraints de recourir au sabre ! "

Qu'on lise donc encore cette déclaration du général Von Bernhardi : " L'Allemagne lutte en ce moment pour sa position mondiale. Elle a à triompher d'obstacles redoutables; puis, la dernière venue, elle s'est introduite de force dans le cercle des puissances qui s'étaient partagé le monde. Mais l'Allemagne dispose d'une force d'intelligence et de travail et d'une armée plus considérable que celles des autres peuples.

" Elle parviendra à accomplir victorieusement son oeuvre si elle aborde avec la plus grande énergie les tâches les plus importantes de l'avenir. Que des scrupules mesquins ou qu'une économie mal placée ne l'arrête pas dans son chemin vers la domination du monde; là où il y a gros à gagner, il faut ponter hardiment. ".

C'est encore cette thèse que tour-à-tour Karl Lamprecht, dans sa *Deutsche Geschrichte,* a développé, que le général Von Bernhardi, a érigé en doctrine, enfin que tous les écrivains allemands ont défendue comme un

dogme. Et les uns après les autres, les écrivains et les historiens de l'Allemagne contemporaine ont imbu leurs compatriotes de cette idée, de cette conviction : *Gesta Dei per germanos*... Ils ont fait croire aux allemands, et à Guillaume II, tout le premier, que l'Allemagne est vraiment le peuple élu.

Dans ces conditions, on s'explique, que l'Allemagne ait voulu, par tous les moyens, dominer le monde; et que rien n'aie pu l'arrêter dans son ambition.

Depuis 1870, ses hommes d'Etat, ses écrivains, son empereur, n'ont travaillé qu'à cette grande conquête. Dans la *Revue Hebdomadaire,* le 2 novembre 1907, M. Maurice Muret disait : " l'Allemagne est devenue l'Etat tentaculaire, allongeant ses suçoirs dans le domaine d'autrui, à travers deux mondes et cinq continents. ". Qui n'a pas entendu parler du système d'espionnage allemand, dont les filets enveloppent presque tout le monde civilisé ?

Et si l'on veut se bien renseigner sur les intentions de la guerre actuelle, si l'on veut bien se rendre compte comment l'agression allemande a été longuement préparée, méthodiquement ordonnée, qu'on lise le volume de M. Daniel Frymann, intitulé: *Si j'étais l'Empereur!*

Le *Correspondant* (10 septembre 1914), a bien mis en lumière les projets et les résolutions de l'Allemagne, M. P. de Saint-Hugon, a fait une analyse de cet ouvrage, qu'il faut lire, et on verra, si nous avions raison d'affirmer que c'est l'Allemagne, qui doit être tenue responsable de cette guerre.

M. de Saint-Hugon, déclare " que cette guerre pour

l'Allemagne, était prévue, souhaitée comme *une nécessité.* Nécessité non seulement politique, mais historique, ethnique, philosophique. C'est tout cela qu'on trouve exposé avec une stupéfiante conviction, et une tranquille audace dans le volume de M. Frymann. ".

Et l'écrivain ne se fait pas de scrupule de déclarer qu'il faut des " territoires à l'Allemagne. Elle en a besoin : qu'on les lui donne ou elle les prendra de force. "

Pour qu'on ne nous accuse pas de défigurer la pensée de Frymann, nous avons cru qu'il serait intéressant de citer textuellement la partie de son ouvrage où il parle de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de la Hollande, de la Russie et de l'Italie. De cette façon, on verra mieux que ce qui se passe aujourd'hui, n'est que l'exécution du programme qu'on avait tracé.

Ce document est peut-être long, mais sa lecture attentive ne manquera pas d'intéresser hautement nos lecteurs.

AUTRICHE

" L'Empire allemand a le plus grand intérêt à ce que l'Autriche reste un Etat puissant et uni. Cet intérêt est d'une telle importance, que, pour atteindre ce but, l'Allemagne n'hésitera pas à prêter à la monarchie des Habsbourg, l'appui de ses armes...

" Mais si disposés que nous soyons à maintenir ces rapports si étroits, il faut néanmoins qu'on sache que nous sommes prêts à en arriver à toutes les extrémités, si jamais l'Autriche avait tendance à nous devenir hos-

tile. Nous pouvons donc tranquillement admettre la vérité de cet axiome : *La monarchie des Habsbourg sera l'amie de l'Allemagne, ou elle ne sera pas.* [1].

ANGLETERRE

" Cette nécessité, (de conquérir des colonies), reconnue par les Allemands patriotes, appartenant à tous les partis, nous met en opposition directe avec l'Angleterre, ou, pour mieux dire, elle accentue jusqu'à l'extrême les tendances contraires qui opposent l'Angleterre à l'Allemagne. Notre cousin d'outre-mer jalouse les succès que nous remportons dans tous les domaines de notre activité économique, et craint que cela lui nuise ; il considère avec méfiance notre flotte et désespère de la base même de sa puissance mondiale ; aussi cela réveille-t-il en lui durant les dix dernières années du siècle passé, un sentiment d'envie qui ne tarda pas à se changer en vraie inimitié.

" *A ces deux causes d'antagonisme, est bientôt venue s'en ajouter une troisième : le désir du peuple allemand de s'étendre au-delà des mers et la résolution prise par l'Angleterre de s'y opposer.*

" L'entrée en jeu de ce nouveau motif d'opposition est l'événement le plus saillant, au point de vue de la politique extérieure, de la question marocaine.

" En ce moment, certaines tractations ont pour but

---

[1] Les pages qui suivent sont traduites littéralement du texte allemand, par M. Saint-Hugon.

d'atténuer cet antagonisme, et l'Angleterre semble disposée à vouloir nous accorder un territoire colonial ; mais on ne sait rien de précis sur ce qui se passe à cette heure entre Londres et Berlin ; toutefois, si l'on s'en rapporte à ce qu'on entend, il apparaît qu'une fois de plus, nous serons foncièrement *roulés.*

" Si l'Angleterre s'efforce à présent d'atténuer son opposition, elle doit avoir, pour ce faire, de puissants motifs. Mais nous, Allemands, nous devons comprendre clairement qu'il ne s'agit que d'une détente illusoire, car le conflit reste à la base, et il ne peut que s'aggraver. Ce qui nous est offert par l'Angleterre ne l'est que là où elle ne peut pas l'empêcher et où elle suppose ne pas avoir à nous craindre.

" La vérité, c'est que l'Angleterre ne nous abandonnera aucune parcelle d'un territoire dont la possession intéresse sa puissance mondiale. C'est pourquoi nous ne devons jamais oublier cette déclaration faite par le Premier ministre Asquith devant le Parlement : que l'établissement de l'Allemagne sur la côte ouest du Maroc était incompatible avec les intérêts anglais.

" Où donc nous établir, alors ? Dans le centre de l'Afrique ?

" Une pareille mise en demeure de l'Angleterre atteint l'honneur et les intérêts allemands. C'est à nous seuls qu'il appartient de dire ce dont nous avons besoin, et nous ne nous soumettront pas aux désirs d'une puissance étrangère.

" Ce qui a particulièrement blessé l'orgueil allemand, dans l'automne de 1911, c'est le sentiment très net que

si nous avons dû subir une telle humiliation, c'est en raison de l'insuffisance de Bethmann-Hollweg et des légèretés de Kiderlen-Waechter. Non seulement il ne faut pas que ce honteux précédent se reproduise, mais encore la politique allemande doit prendre l'initiative de saisir la première occasion de montrer à l'Angleterre nos couleurs. Et si elle prend de nouveau une attitude anti-amicale, alors nous devrons relever le gant; car alors il sera clairement établi que la question des rapports anglo-allemands ne peut être résolue par des communiqués officieux ou des visites de courtoisie, *mais bien par le sang et par le fer*.

“ On est forcé de convenir que ce conflit est essentiellement tragique ; il a sa source dans la méfiance anglaise. De même que Shakespeare a fait de la jalousie s'introduisant dans la vie de deux braves jeunes gens, l'origine d'une action profondément tragique, de même la destinée des peuples semble animer d'une passion semblable deux vaillantes nations, issues du même rameau germanique. Point de doute que l'Angleterre ne veuille jouer le rôle d'Othello. Mais la Germania n'est pas Desdémone et ne deviendra pas la victime d'une haine savamment cultivée; nous savons nous défendre.

“ Ce qu'il y a de particulièrement tragique, c'est qu'à considérer la chose de sang-froid, il n'existe pas entre les deux nations de motif grave qui puisse les mettre aux prises. Quiconque en Allemagne possède quelque culture aime et honore l'Angleterre, — exception faite de sa politique. Plus que de raison les gens qui n'ont pas de conscience nationale ou qui n'ont qu'une culture im-

parfaite, ont limité le genre anglais; nous ne poursuivons aucun plan politique qui pourrait être préjudiciable à l'Angleterre; son industrie et la nôtre ne se sont, en fait, pas encore nui, et il serait odieux de se demander, dès maintenant, si le cas se présentera. Donc, vue de sang-froid, la situation ne comporte aucune rivalité, et moins encore d'inimitié, si l'Angleterre arrive à comprendre que 65 millions d'Allemands peuvent au besoin vivre en Allemagne (au pis aller 75), mais pas 80 ou 90 millions.

" Ces 46 millions (d'Anglais) veulent avoir la possession du monde, tandis que nous, de beaucoup plus nombreux, nous en serions exclus. Dès l'instant où l'Angleterre reconnaîtra que sa politique ne peut pas se soutenir, le conflit anglo-allemand, disparaîtra et les deux cousins de sang germain, unis désormais, affronteront la destinée du monde.

" C'est ainsi que nous considérons la chose du côté allemand, — et pas autrement, — et notre main se tendra vers celle de l'Angleterre, *en tout honneur et amitié.*

" Si elle répondait à ce geste, beaucoup de sang généreux et beaucoup de forces seraient épargnés ; la solution est entre les mains de l'Angleterre.

" Quiconque, autant que la lutte pour la vie le lui permet, considère l'élément héroïque de son existence personnelle et celui de l'existence des peuples où cet élément apparaît d'une façon plus souveraine et plus stimulante, — celui-là doit être reconnaissant pour l'Allemagne et l'enchaînement de la destinée des peuples et se dire : au cours de toute notre histoire, il nous a été

très difficile de faire des progrès, pourquoi en serait-il autrement maintenant ? Après d'innombrables querelles intestines, les deux principales puissances allemandes sont devenues deux Etats indépendants; la guerre fratricide de 1866 était nécessaire à la fondation de l'Empire allemand. Pourquoi la reconnaissance de notre situation mondiale nous serait-elle assurée sans combattre avec notre cousin anglais ?

" Au point de vue de la situation mondiale, nous considérons l'antagonisme anglo-allemand, en dépit de son caractère tragique, comme une bénédiction pour nous autres Allemands, car nous savons que la lutte et l'épreuve nous sont nécessaires.

" Considéré ainsi, un conflit armé entre l'Allemagne et l'Angleterre ne nous fait pas peur. Il nous faudra endurer bien des souffrances, mais nous saurons les supporter. Le commerce, et l'industrie en pâtiront certainement et au plus haut degré, mais la chose est inévitable, et nous ne les placerons pas au-dessus de l'intérêt commun. De même il faut admettre que durant la guerre les routes maritimes, pour l'exportation et l'importation, nous seront complètement fermées; et ce serait s'abuser que de supposer que notre flotte puisse remplir la mission de nous rouvrir la voie des mers : c'est là un pieux mensonge auquel personne ne se laisse prendre.

" Point de guerre ! Tel est le cri de nos capitalistes idéalistes, elle nous ruinerait ! Nous n'avons pourtant jamais été ruinés par aucune guerre, pas même par la terrible défaite que Napoléon infligea à la Prusse et qui fut suivie d'un épuisement systématique du pays par

l'ennemi. Le commerce perdra évidemment beaucoup, mais il cherchera de nouveaux débouchés. Bien plus terribles seront les dommages causés à l'industrie; pour se rendre compte de ce que cela peut être, il faut considérer les traces que laisse après elle une crise de quelques mois. Mais cela aussi a un bon côté: *avec une terrible évidence nous voyons où nous conduit notre politique d'exportation,* en nous rendant tributaires de l'étranger. Grâce à cela, ceux qui sont à la tête de notre industrie se résoudront plus rapidement à limiter leurs efforts à la proportion des besoins de notre marché intérieur.

“ Tout est dans tout ; nous connaissons nos rapports avec l'Angleterre et sommes décidés à vivre, avec elle en communion de sentiments, dans une paix honorable, si notre désir d'expansion est regardé comme légitime. Dans le cas contraire, nous acceptons la lutte, en ayant pleine conscience des difficultés et des sacrifices qu'elle nous imposera.

“ Prêts à la guerre, nous demandons à nos gouvernants qu'ils cessent d'être influencés par une inquiétude puérile et qu'ils ne repoussent pas la guerre au prix d'une grave défaite morale, sous le vain prétexte que, dans quelques mois ou dans quelques années, nous serons mieux préparés à la guerre navale; *ce n'est pas là la conception de la vraie politique qui voit les choses dans leur ensemble avec ce qu'il y entre d'impondérable.*

FRANCE

"Examinons maintenant nos rapports avec la France. Ici aussi, il y a une part de tragique, bien que les Allemands n'en soient pas responsables ; celui qui est équitable devra toutefois reconnaître que les Français ont des raisons plus plausibles que les Anglais de haïr l'Allemagne, raisons qui appartiennent à la psychologie des peuples plutôt qu'elles ne sont nées de l'examen positif des réalités historiques.

" La France a été vaincue — chose déjà arrivée à d'autres.

" La France a été spoliée — ce qui est un mensonge.

" L'honneur des armes françaises a été atteint — ce qui n'est pas vrai, car une défaite honorable est loin d'être honteuse. Mais la France a un sentiment spécial de l'honneur; elle fait mine d'avoir été déshonorée pour exiger une réparation. Pourtant qu'il nous soit permis à nous autres Allemands de trouver extrêmement étrange ce sentiment d'honneur qui attend sa revanche de l'aide d'autres nations. Les Anglais ou les Russes ou tous deux ensemble ont mission de procurer satisfaction aux Français. C'est ce qui prouve que les Français ont l'esprit faussé par un point d'honneur ridicule; — nous n'y pouvons rien et nous devons le constater. Mais il est triste de voir qu'un peuple comme les Français se trompe à ce point et qu'il néglige le soin de son indépendance politique pour se traîner à la remorque, soit de la Russie, soit de l'Angleterre. C'est pourquoi la France a cessé d'être pour nous un adversaire indépendant, —

malgré ses moyens de défense, — et pourquoi nous ne la considérons que comme une annexe d'une autre puissance.

" Les moyens défensifs de la France sont remarquables, et des militaires sérieux et éclairés prétendent qu'ils sont supérieurs aux nôtres. Je n'en crois rien, parce qu'il y a de bonnes raisons de supposer que bien des choses existent dans l'armée française simplement *sur le papier,* tandis que ce n'est pas le cas chez nous. Et puis, il faut aussi faire entrer en ligne de compte la désorganisation intestine de la population entière, qui n'est plus animée d'un grand enthousiasme guerrier. Enfin, il faut observer que l'armée n'a pas un chef qui soit reconnu par tous et qui soit populaire.

" Je suis donc tout disposé à croire que nous aurons facilement raison de la France, même si la lutte est rude; oui, je crois, si pénible que soit la victoire, que nous saurons résister. De toute façon, la France donne depuis quarante ans un exemple d'abnégation patriotique qui mérite le respect de tous, car il est unique dans l'histoire. Heureux le gouvernement qui a derrière lui un pareil peuple qui soupire après les sacrifices de la préparation militaire et qui est possédé d'un sentiment national très vivant.

" La politique que, depuis le traité de Francfort, la France suit vis-à-vis de l'Allemagne, est un jeu fort dangereux, et si jusqu'à ce jour le feu qui couve n'a pas encore éclaté, on le doit uniquement à la patience et à la longanimité de l'Allemagne, que celle-ci pousse jusqu'à la faiblesse, tant nous sommes sous la suggestion presque inhumaine d'une paix souhaitée de tous.

“ Mais ces dernières années, notre patience a été si souvent mise à l’épreuve, qu’elle n’est pas loin de céder. Il semble que notre politique vis-à-vis de la France, après l’affaire du Maroc, soit prête à changer de méthode et qu’elle abandonne bientôt la défensive pour passer à une politique agressive.

“ Quel doit être le but du nouveau système ?

“ Dans l’affaire marocaine, la France paraît nous avoir fait quelques concessions en ce qui concerne l’activité commerciale des Allemands, et notre ministère des Affaires étrangères semble les avoir prisées au plus haut point.

“ Pourtant il s’est déjà présenté plusieurs cas où l’on a opposé toutes sortes de chicanes à des entreprises allemandes, ce qui a été d’ailleurs le procédé-type de toute la politique marocaine française, la France ayant émis la prétention de posséder exclusivement ce pays; il faut s’attendre à ce que de pareils faits se renouvellent continuellement.

“ *L’affaire marocaine nous a déjà tant coûté que nous pouvons demander que chaque syllabe de la deuxième partie du traité* (*marocain*) *soit sacrée pour la France.* S’il n’en était pas ainsi et que notre ministère des Affaires étrangères eût connaissance d’un fait contraire au traité, il ne devrait pas hésiter à demander, coûte que coûte, une satisfaction. Si elle nous était refusée, le contrat serait rompu sur-le-champ et notre renonciation au Maroc deviendrait annulée de plein droit : toute l’affaire serait alors à recommencer.

“ Nous réclamerions alors notre part de ce territoire

et les armes décideraient qui le posséderait. Notre offensive devrait avoir lieu, sans nous préoccuper des alliances austro-allemandes et franco-russes, sans considération aucune pour l'attitude de l'Angleterre.

" Ce qui doit arriver ne saurait être empêché ; la diplomatie et ses intrigues ne sont que jeux oiseux, et rien ne saurait nous y faire renoncer. Si l'on doit en arriver à une rupture, nous affronterons le sort, en nous assurant tous les avantages de l'offensive. Le droit moral est de notre côté.

" Et même, si la France tenait fidèlement ses engagements, de façon que nous n'ayons aucune raison de nous plaindre, il n'en existerait pas moins matière à conflit étant donnés nos rapports avec l'Angleterre dont elle est devenue la vassale.

" Il nous faut considérer, dans le cas où le conflit éclaterait les différentes éventualités auxquelles nous exposera la lutte. En ce moment, le devoir actif de notre politique consistera à offrir à la France de choisir entre nous et l'Angleterre. Dans cette lutte où il ira de notre destinée, il est clair " que celui qui n'est pour nous, est contre nous " ! Et la guerre éclaterait aussitôt si la France ne choisissait pas l'Allemagne ; dans ce cas, la guerre doit également être offensive de notre part.

" Quoi qu'il en soit, si nous en arrivons là, nous saurons ce que signifiera une telle guerre. Mais la France doit aussi le savoir. Nos diplomates ont désappris de parler allemand avec l'étranger, et, particulièrement depuis la chute de Bismarck, les Français n'ont pas entendu, venant de nous, des paroles catégoriques. Par con-

séquent, cela ne saurait leur nuire qu'une voix, sortie du peuple, leur dise qu'il s'agit là de l'existence même de la France. Nous avons un grand compte à régler depuis le 10 mars 1871.

" Des publicistes français parlent si franchement de la destinée qui attend l'Empire allemand quand il aura à subir l'attaque anglo-russe-française, que nous ne sommes pas tenus à une plus grande discrétion. Le peuple allemand, victorieux, peut exiger que la menace française cesse à tout jamais : *la France doit donc être écrasée.* De plus, nous pourrons exiger qu'il nous revienne autant de territoire français que nous en avons besoin pour notre sécurité, en tenant compte de ce que nous avons dit touchant l'évacuation. Pour ce qui est des colonies (françaises), nous prendrons pour nous ce dont nous aurons besoin, en partant de ce point de vue qu'en fin de compte, étant donnée la situation des deux peuples, les Français occupent toujours la place qui est de droit aux Allemands.

" Pour tristes et pénibles que soient ces constatations, elles n'en restent pas moins l'exacte vérité.

" Peu nombreux seront ceux qui, en Allemagne, ne regretteront pas l'abaissement de la nation française, mais ils ne pourront faire autrement qu'ajouter, non sans pitié : " Tu l'as voulu, Georges Dandin.". ([2]).

([2]) En français dans le texte.

BELGIQUE ET HOLLANDE

“ Maintenant que nous avons vu comment seraient traités nos adversaires de l’Ouest de l’Europe, il convient d’expliquer quelle attitude il conviendrait de prendre vis-à-vis de la Belgique et de la Hollande. Quand nous parlions, jusqu’à présent, de ces deux voisins, il semblait que nous nous préoccupions en quelque sorte de leurs rapports avec nous, comme si nous devions rester toujours et toujours passifs et que ces petits Etats pussent diriger à leur gré ces relations. Il n’existerait donc aucune réciprocité entre le Grand Etat et le petit Etat ; le petit Etat serait même libre de leur donner un ton amical ou non, à son gré. Il est incompréhensible que notre politique ait pu se montrer aussi patiente à l’égard de nos petits voisins, à ce point que les pangermanistes eux-mêmes semblent observer, à leur égard, la même retenue.

“ A mon sens, il est grand temps de cesser cette politique de patience et de la remplacer par une politique plus active, dans laquelle l’idée de force jouerait un rôle.

“ Le mot de Henri de Treitschke : “ Les sociétés organisées deviendront toujours plus aristocratiques ”, ne paraît pas, malgré sa profonde vérité, être entré dans la pratique politique, car que de chose ne laisse-t-on pas commettre aux Etats infimes comme la Serbie ou les républiques de bandits de l’Amérique du Sud ! Pourtant ce mot trouvera sa réalisation, du fait de la prochaine guerre.

“ En ce qui concerne la Belgique et la Hollande, ces deux nations doivent avoir pleine conscience que la prochaine guerre décidera de leur avenir. Du train dont les choses vont en Europe, on peut dire carrément que les petits Etats ont perdu par cela même leur droit d’exister, car un Etat ne saurait faire valoir ses droits à l’indépendance que s’il peut les défendre le glaive à la main.

“ Dans les deux pays, on reconnaît l’importance qu’aura la prochaine guerre, mais il me semble — tant le monde est gouverné sans sagesse — qu’ils ont plutôt une tendance à rechercher leur intérêt du côté des adversaires de l’Empire allemand que de l’autre côté. Nous ne voulons point tomber dans le sentimentalisme et parler “ du rameau bas-allemand de même sang germanique ”; ils nous seront aussi chers, s’ils se libèrent de leur haine imbécile contre l’Allemagne, que les Hauts-Allemands de l’Alsace avec leur inexplicable hostilité ; ce n’est pas la parenté du sang, mais leur intérêt, leur égoïsme bien compris qui devraient rapprocher la Belgique et la Hollande de l’Allemagne. *Car nous garantissons l’existence politique de ces deux Etats,* bien que réduite et rattachée à l’Empire allemand, tandis qu’ils ont à redouter leur complet anéantissement politique si nous devions être vaincus.

“ Il est fort probable — à considérer simplement les gouvernements des deux petits Etats, leur représentation au Parlement et leur presse qui s’opposent à tout ce qui est allemand — qu’ayant à choisir un jour entre l’Allemagne ou la France et l’Angleterre, ils opteront finalement pour celles-ci, suivant ici l’exemple donné

en 1866 par le Hanovre, la Hesse, le Nassau, lors du conflit austro-prussien. Ils ne s'étonneront donc pas que les conséquences soient les mêmes.

" *Disons pourtant très nettement que l'annexion de la Belgique et de la Hollande ne saurait, en aucun cas, nous faire plaisir.* La population de la Hollande est desséchée à tel point par des siècles de vie " rétrécie ", d'existence de petite ville et elle est devenue si égoïste et, pour une part, si dévergondée sous ce régime d'épiciers au cerveau vide, que son admission à participer de plus près à l'existence de l'Empire n'est nullement désirable; on est en droit de se demander si ces gens pourraient, par une vie commune avec un grand Etat, être ramenés à la décence, à l'esprit de discipline et de sacrifice.

" On peut en dire autant de la Belgique, bien que pour d'autres motifs : sa population a été pourrie par le régime clérical et, partout où le cléricalisme ne règne pas en maître, elle est minée par les théories socialistes. Bref, ce sont là des gens dont l'annexion à l'Empire ne saurait être bien accueillie. Le mouvement flamingant ne change rien à la chose, car ses succès n'existent que sur le papier, et les Welsches (Wallons) tiennent toujours le haut du pavé. Ils gouvernent l'Etat, leurs sympathies font loi et les Flamands opinent du bonnet.

" Ceci prouve, pour qui connaît la Belgique et la Hollande, qu'il n'y a nullement lieu de s'enthousiasmer pour elles. Si malgré tout, nous nous voyions dans l'obligation, sous une forme ou une autre, de nous adjoindre ces deux pays, la chose ne se fera pas à cause de leurs

habitants, mais contre eux et sous le coup de la nécessité.

" *Il est absolument impossible que nous laissions les bouches du Rhin sous la domination ou même sous l'influence franco-anglaise,* d'autant plus qu'il est déjà illogique qu'aujourd'hui encore l'Allemagne ne possède pas sa ligne de transit la plus importante; il nous est impossible de laisser tomber les côtes de la mer du Nord aux mains des Etats ennemis; il nous est impossible de laisser subsister à notre frontière nord-ouest deux petits Etats qui ne possèdent aucun moyen de défense contre une violation de leur neutralité par l'Angleterre et la France, et qui au contraire dans le cas d'une *vis haud ingrata* se joindraient à nos ennemis et leur fourniraient des points d'appui.

" Partant nous devrons, dès que notre antagonisme avec l'Angleterre et la France, — ou avec une seule de ces nations, — donnera naissance à un conflit armé, mettre la Hollande et la Belgique en demeure de choisir entre nos adversaires et nous. Si, écoutant la voix de la raison, ces deux Etats se déterminent en notre faveur, nous leur assurerons leur indépendance au même titre que celle des autres Etats confédérés de l'Empire allemand; s'ils passent à l'ennemi, nous les annexerons purement et simplement, — le tout en prévision de la victoire des armées allemandes...

" Dans le cas de l'annexion, ce serait l'incorporation à la Prusse, de façon que ces deux nouvelles provinces sachent que nous n'avons pas oublié les leçons que nous a values la résistance des Danois, des Polonais, et des

Alsaciens-Lorrains. Dans le premier cas, la forme de l'adjonction de ces deux nouveaux Etats confédérés serait faite d'après les principes de la constitution de l'empire, en spécifiant par exemple que la situation des nouveaux Etats, quant à la défense sur terre et sur mer, ne serait pas moins sauvegardée que celle de la Bavière, et en leur laissant une autonomie intérieure des plus grandes. Leurs colonies seraient soumises à l'administration de l'Empire, qui par contre supporterait les charges y afférentes. De cette manière, les colonies belges et hollandaises, qui sont beaucoup trop grandes pour de si petits Etats, pourraient être développées suivant leur valeur.

" Si les choses en arrivaient là, les fautes des Habsbourg et du Congrès de Vienne seraient enfin rachetées, et le peuple allemand aurait ainsi reconquis, — sans enthousiasme, sans sentimentalisme et sans illusion, — ses anciennes possessions sur les rives de la mer du Nord.

" Il faut, par ailleurs, songer que, d'après notre point de vue et d'après ce que nous avons dit plus haut concernant la France, il serait temps d'en arriver au règlement définitif de notre différend avec la France, règlement qui ne saurait tarder.

" Ce que nous venons d'exposer ici, concernant nos deux petits voisins, peut leur paraître dur à entendre, mais je me place exclusivement sur le terrain des faits, et non de la sympathie, donnant, somme toute, en ces questions l'exposé de théories qui pénètrent aujourd'hui dans certains cercles bien informés et très cultivés de Hollande et de Belgique.

“ Comme preuve, je puis rappeler la rencontre que je fis récemment d’un officier supérieur hollandais, homme très intelligent et énergique. Il m’exposa ses idées sur le développement futur des relations de la Hollande et de l’Allemagne en expliquant les motifs qui les lui avaient fait adopter. Lorsqu’il eut terminé, je ne sus que lui répondre qu’il venait, mot pour mot, d’exprimer ma propre opinion et j’ai la satisfaction aujourd’hui de communiquer à un plus grand cercle de lecteurs les pensées de cet officier hollandais, dont la claire vision ne se faisait aucune illusion sur le sort de sa patrie.

“ Il reste hors de cause que si un événement de ce genre (adjonction à l’Allemagne) devait se produire, la langue hollandaise resterait inviolable; en Belgique, on donnerait le pas au flamand et l’allemand ne serait de rigueur que dans l’armée.

“ Et ce seraient nous, les Allemands de l’Empire, qui donnerions ainsi à ces déclassés la possibilité de pratiquer à nouveau une politique féconde et active.

RUSSIE

“ En ce qui concerne notre voisin de l’Est, l’Empire russe, il faut affirmer de prime abord qu’il n’existe pas, au point de vue allemand, de raison qui nous pousse à l’attaquer. La situation intérieure de la Russie nous indiffère, car elle ne nous regarde pas.

“ Une tentative pour sauver les Allemands des provinces baltiques du joug russe par une attaque offensive de notre part est chose impossible. Même si le gouver-

nement russe était assez fou pour opprimer ses meilleurs et ses plus fidèles sujets, nous ne pourrions rien faire d'autre que de conseiller aux Allemands résidant en Russie de quitter le pays de leurs ancêtres et de rompre avec leurs habitudes séculaires. Notre Empire et notre alliée l'Autriche, nous les accueillerions alors avec effusion, et nous saurions leur assigner une place devant l'ennemi où ils pourraient se livrer en toute prospérité et succès à leurs travaux.

" Les habitants des provinces baltiques ne sauraient attendre autre chose de nous; l'empire allemand ne saurait leur promettre davantage. De même que les Allemands ne peuvent tolérer que les bouches de la Vistule appartiennent à la Russie, de même la Russie ne permettra pas que la Baltique redevienne allemande. Il en sera ainsi aussi longtemps que l'empire russe sera un tout entier. Il pourra se faire qu'un jour, grâce à une Constitution qui les favorisera, les antagonismes qui existent dans l'Empire russe rompent son unité et qu'il en sorte divers Etats autonomes; mais, répétons-le: du côté allemand, il n'existe pas de motif raisonnable pour entrer en conflit avec la Russie. Il n'en est pas de même du côté russe; car le Russe hait l'Allemand, de cette haine féroce, instinctive, qu'un peuple moins doué éprouve pour un peuple mieux doué. Tout ce qui constitue le caractère allemand est l'opposé du russe: notre zèle, notre probité, notre esprit de méthode, notre propreté et cet ensemble de qualités, qui nous confèrent une supériorité évidente, lui sont odieux. Cette haine de l'Allemand est le plus puissant facteur du panslavisme, et, au point de vue politique, elle ne saurait nous laisser

indifférents, car le gouvernement russe aux prises avec des difficultés intérieures, peut toujours être tenté de se précipiter sur nous.

" A cette haine du peuple russe contre nous, s'ajoute une méfiance invétérée et profondément injuste de son gouvernement à notre égard, de sorte que nous avons à l'Est un ennemi qui, comme celui de l'Ouest, demande toute notre vigilance et notre présence d'esprit.

" Une guerre avec la Russie n'a pour l'empire allemand rien de séduisant, mais non plus rien de terrible. Il est vrai que cet adversaire aurait sur nous la supériorité du nombre; ayant une population double de la nôtre, il peut mettre en ligne une armée innombrable. Mais cette armée figure surtout sur le papier, et un tiers à peine de l'armée effective pourrait servir contre nous, car les Russes ne sauraient dégarnir ni les frontières de l'Extrême-Orient, ni les provinces, dans la crainte de complications internationales ou d'émeutes anarchistes.

" D'autre part, il faut compter sur les défauts propres au caractère slave: manque de discipline, administration militaire défectueuse, préparation incomplète, désorganisation des pouvoirs publics, etc., toutes choses qui nous favorisent grandement dans le cas d'une conflagration.

" Enfin, il n'est pas douteux qu'en cas de guerre l'Autriche ne soit à nos côtés. Ce qui est vraisemblable, c'est que la France et la Russie marcheront ensemble, et que nous, nous pourrons compter sur l'Autriche. Dans ce cas, la division du travail sera des plus aisées: l'Allemagne dirigera le gros de ses forces contre la France et

ne laissera dans le Nord et l'Est que juste assez de troupes pour refouler une invasion russe. Celle-ci se trouvera d'ailleurs en face de l'Autriche, qui recevra autant de secours allemands qu'il lui faudra pour maîtriser son adversaire.

" Répétons-le encore : la guerre avec la Russie n'est pas pour nous effrayer, pas plus que l'intervention de la France dans le conflit. Pour ce qui est du résultat de la lutte, ce que nous avons dit au sujet de notre voisin de l'Ouest est vrai aussi pour notre adversaire de l'Est, dans le cas d'une victoire des troupes allemandes ou austro-allemandes sur celles de la Russie. Nous prendrons possession de territoires qui parferont au mieux nos frontières et qui pourront être pour nous d'excellents terrains à coloniser, la question de l'évacuation restant ici également entière.

" Pour notre allié, nous lui ouvrirons, comme prix de la victoire, le chemin du côté des Balkans, où sa politique aura ainsi les coudées franches.

ITALIE

" On peut s'étonner que nous n'ayons pas encore fait mention de notre troisième compagnon dans la Triplice : l'Italie ([3]). On pourrait répondre à cela en traduisant, dans le domaine politique, la formule du droit romain :

([3]) Il n'est, en effet, question de l'Italie qu'en dernier lieu. Ce pays a été relégué à l'arrière-plan après la Suisse, la Turquie, les Etats-Unis, le Japon, voire l'Amérique du Sud.

minima (sic) *non curat praetor.* Bien que l'Italie doive beaucoup à l'Allemagne, qui l'a aidée à créer son unité, nous n'avons rien à attendre d'elle, rien à espérer et rien à craindre. L'Italie n'a de valeur (de signification) qu'en ce qu'elle peut provoquer une guerre européenne, soit en attaquant elle-même l'Autriche, soit en poussant à une pareille guerre, grosse de conséquences. Mais, en tant que puissance, l'Italie ne compte pas et les grandes décisions qui découleront du conflit passeront bien au-dessus d'elle, comme si elle était inexistante.

" Est-il juste de parler d'un allié avec aussi peu d'aménité? Il est bon ici de faire remarquer que l'Italie n'est pas notre alliée, mais qu'elle fait simplement semblant de l'être. Elle cache si peu son jeu, que l'on voit fort bien combien l'alliance austro-allemande lui est odieuse. L'Italie est du côté de la France et de l'Angleterre, et nous leur laissons volontiers un pareil allié. Son histoire est loin d'être honorable ; le fier *Italia fara da se* de cet homme vraiment grand qu'était Cavour n'est pas devenu la réalité. L'Italie a été faite par la France et par la Prusse-Allemagne. Lorsqu'elle a tenté d'utiliser ses propres moyens, le résultat a prouvé une incapacité militaire extrême. Il en a été ainsi depuis les jours de Radetzky et de Tegetthoff jusqu'à ceux de la défaite abyssine, et la manière dont à présent elle conduit la guerre contre la Turquie n'est pas faite pour inspirer plus de considération.

" Ajoutez à cela l'attitude que l'Italie prend vis-à-vis de ses alliés allemands, attitude qui a été si bien qualifiée par le mot spirituel de Bülow sur " l'extra-tour " et,

enfin, faites entrer en ligne la franche hostilité que l'Italie témoigne à l'Autriche.

" Dans ces conditions, quelle valeur a pour nous une alliance avec un contractant aussi peu sûr et aussi incapable? Notre gouvernement comprend fort bien le jeu de l'Italie et maintient la Triplice uniquement parce qu'il suppose que l'Angleterre et la France seront obligées, les premières semaines de la guerre, de prendre en considération, tant pour leurs flottes que pour leurs armées de terre, la possibilité que l'Italie se batte quand même à nos côtés, hypothèse qui obligerait ces deux Etats à ne pas dégarnir les frontières du sud de la France et à ne pas démunir la Méditerranée. Mais nos gouvernants sont-ils assurés que cette incertitude existe et que nos deux plus grands adversaires n'aient pas l'assurance que l'*Italie n'entreprendra rien contre eux ?*

" Le système actuel des relations entre Etats est tellement artificiel et embrouillé, par le fait des alliances et des ententes, qu'on ne sait vraiment s'il faut les prendre au sérieux, tellement elles sont parfois contre nature. Après que le premier coup de canon aura éclairci les nuages de cette politique d'épouvante, toutes ces anomalies disparaîtront et l'on verra enfin clair. Mais, avant même d'en arriver là, on peut se demander s'il est bien digne de notre part de laisser subsister un pareil mensonge dans la Triplice. On accorde à l'Italie tous les avantages, alors qu'on sait pertinemment qu'elle ne tiendra point ses obligations. Finissons-en avec ce mensonge politique. Et, bien qu'on puisse supposer à bon droit que l'alliance de l'Italie et de l'Autriche puisse être un

obstacle à un conflit entre ces deux nations, il n'en reste pas moins vrai que l'Allemagne ne doit pas continuer plus longtemps à jouer le rôle de l'amant trompé, rôle qui ne saurait que la rendre ridicule aux yeux de la France et de l'Angleterre (¹).

" Et M. de Saint-Hugon conclut :

" Faut-il vraiment un commentaire à de telles déclarations ? Nous ne le pensons pas. On ne pourra pas reprocher à M. Daniel Frymann de gazer sa pensée. Elle est bien la pensée générale en Allemagne. Même ceux qui, il y a peu de temps encore, mettaient plus de formes à l'exprimer, en sont imprégnés jusqu'aux moëlles. Elle a pour origine et pour support ce qui fut d'abord la fierté d'une race victorieuse, qui tourna à l'orgueil du conquérant satisfait, et qui est devenu la suffisance arrogante du parvenu trop à l'étroit chez lui. A ce régime, même quand ils se condamnaient au silence, les adversaires se sont multipliés qui sont devenus des ennemis. Mais de cela aussi, — et non sans crânerie d'ailleurs, — les Allemands ont tiré jactance. L'épigraphe mise à son livre par M. Daniel Frymann est, à ce point de vue, significative, *viel Feindd', viel Ehrr'.* " Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur ! "

" Après les actes de vandalisme dont s'indigne le monde entier, cette épigraphe est désormais trop longue — de deux mots. ".

Mais pas n'est besoin de rechercher plus longtemps

(¹) Ici s'arrête la traduction du texte allemand.

à pénétrer les intentions du Kaiser, elles sont dévoilées tout-à-fait dans une entrevue donnée à New York, par M. Von Eckhardt, le nouveau ministre plénipotentiaire allemand au Mexique.

Voici rapportée par le *Times* de Londres la conversation de M. Von Eckhardt, qui raconte un entretien qu'il a eu avec son souverain, avant de quitter Berlin :

" Le Kaiser, a dit M. Von Eckhardt, a fait à maintes reprises des ouvertures amicales aux Français; il a complètement échoué dans ses efforts. Aujourd'hui, toute illusion à cet égard doit être dissipée. Il est devenu nécessaire pour l'Allemagne de prendre la France, si elle ne veut pas être sans cesse en péril. L'armée allemande combattra jusqu'au dernier homme. Il faut que Paris soit pris, et l'armée française subjuguée.

" *Non que nous voulions conquérir la France pour la garder tout entière,* ajoute M. Von Eckhardt en rapportant les termes dont s'est servi l'empereur, *mais nous devons nous arranger pour détruire, à jamais, la menace du militarisme français, la puissance militaire française."* Je ne sais si cela prendra huit jours ou six semaines (sic), mais il y a une chose certaine: c'est que l'armée allemande prendra Paris.

" Si elle ne prenait pas cette ville, c'est qu'il ne resterait pas de soldats allemands pour combattre. "

* * *

L'Allemagne avait cru que le temps était arrivé de mettre à exécution tous ses projets de conquête; il y a plus. Si on en croit des économistes, il lui fallait en arriver à la guerre sans tarder pour sauver la réputation allemande, qui allait sombrer dans un grand désastre.

Dans une de ses récentes livraisons, la *Revue des Deux-Mondes,* qui fait autorité partout, publiait une étude fort intéressante, qui fait bien voir que Guillaume II, avait dû risquer la guerre actuelle. Le *Canada* a donné une analyse de cette étude et nous le citons :

" D'après le confrère, cette guerre ne serait qu'un expédient auquel on aurait eu recours comme dernière ressource pour éviter la banqueroute, et la nécessité financière aurait eu autant d'influence sur la décision de l'Allemagne que la mégalomanie impériale et le parti militariste allemand.

" L'Allemagne, dit-il, était dangereusement embarrassée dans ses finances. Ses opérations colossales n'avaient pas toujours réussi; elle avait trop entrepris, trop risqué, fait de trop fortes avances en marchandises, et en capitaux à des clients de solvabilité douteuse, tant en Allemagne qu'à l'étranger. Elle avait habitué ceux qui achetaient d'elle à des prix et à des conditions de crédit qui ne laissaient pas une marge suffisante de profit pour les manufacturiers ou pour les capitalistes allemands.

" Il était donc nécessaire et urgent de faire quelque coup d'éclat pour raffermir l'édifice financier qui vacillait sur ses basses. Et c'est pour donner à l'Allemagne endettée les immenses sommes que la banque de France

détient dans ses caves ; plus une énorme indemnité de guerre, au moins autant que pour satisfaire les ambitions du parti militaire, des pangermanistes et de ceux qui rêvaient d'une plus grande Allemagne, que Guillaume II a été poussé à déclarer la guerre actuelle.

" C'est, dans tous les cas, un point de vue très plausible et qui, d'ailleurs, ne peut que favoriser la cause des alliés qui, eux, disposent de plus de la moitié des capitaux disponibles du monde entier. ".

Le 1er octobre, la *Gazette*, de Montréal publiait une étude dans le même sens, qui lui venait de New York, étude illustrée avec des chiffres, qui explique certains changements économiques, dont les causes étaient restées mystérieuses jusqu'après la déclaration de guerre.

Un collaborateur, qui signe trois ***, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1914, et qui est un ancien diplomate, ainsi que M. Robert Crozil Long dans la *English Review*, septembre 1914, partagent la même opinion.

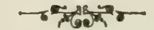
Le militarisme prussien, c'est lui qui a mené l'Allemagne à la banqueroute, et il a cru, afin de sauver la situation, pouvoir refaire la fortune allemande dans la guerre, donnant ainsi raison à Mirabeau qui disait un jour: "La guerre est l'industrie nationale de la Prusse." Toutefois il ne faut pas croire que l'Allemagne soit sans ressources; et qu'elle est menacée de la famine. Un homme d'affaires très en vue de notre ville, et très au courant de choses maritimes, nous assurait que depuis plusieurs semaines avant la guerre l'Allemagne s'approvisionnait de blé à Montréal et aux Etats-Unis.

Parce que la France était déchirée par des querelles violentes; parce que la Grande-Bretagne était menacée de la guerre civile à cause du *Home Rule;* parce que la Russie était bouleversée par des désordres sociaux, l'Allemagne avait cru que l'heure était bien arrivée de tenter son grand coup; mais quelle transformation subite s'est opérée en France, en Grande-Bretagne, en Russie ! Tous ces peuples se sont levés, unis contre l'ennemi de l'humanité, et c'est alors que Guillaume a dû voir toute l'étendue de sa folie, — qui est responsable de la situation faite aujourd'hui au monde civilisé.

* * *

Nous avons dans ce chapitre raconté les origines de la guerre, et nous nous sommes efforcés d'établir la responsabilité.

Nous allons maintenant entrer dans le vif du sujet et parler du rôle de la Belgique, dont les envoyés ont reçu chez nous, un si cordial et si sympathique accueil.



CHAPITRE DEUXIÈME

L'ALLEMAGNE VIOLE LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE

Le grand historien belge Henri Pirenne disait de son pays : " Placée aux frontières des deux grands peuples, qui ont le plus contribué à faire la civilisation modernes, la Belgique est destinée à leur servir de tampon, à recevoir leurs coups, pendant la guerre, à servir de champ de bataille..."

Le conflit actuel donne encore raison à l'historien belge. La Belgique était destinée à être le champ de bataille de la France et de l'Allemagne.

Nous empruntons à M. Henri Welschinger, l'éminent critique d'histoire français, le résumé historique de la neutralité belge. Ces renseignements vont nous servir, pour l'exposé de la conduite infâme des Teutons.

" On sait comment, écrit M. Welschinger, le 18 novembre 1830, le Congrès national de la Belgique, pré-

sidé par Surlet de Chokier, proclama l'indépendance du peuple belge, en se déclarant en faveur de la monarchie constitutionnelle héréditaire et en prononçant l'exclusion perpétuelle de la famille d'Orange-Nassau. Le gouvernement français résolut, sur le conseil avisé du prince de Talleyrand et avec l'adhésion de Guizot, de soutenir simplement l'indépendance de la Belgique, trouvant un intérêt primordial à substituer un Etat neutre et ami au royaume des Pays-Bas qui, en 1814, avait été établi contre elle.

" Après le refus si politique qui lui avait été fait de l'élection du duc de Nemours, le Congrès national élut, le 4 juin 1831, pour roi des Belges le prince Léopold de Saxe-Cobourg, oncle de la princesse Victoria et veuf de la princesse Charlotte d'Angleterre. Ce prince, qui devait épouser en 1832 la princesse Louise d'Orléans et qui assura tant de prospérité à son nouveau royeume, jura le 21 juillet d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, et de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. Nul n'ignore comment le roi de Hollande ayant rouvert les hostilités contre la Belgique en août 1831, l'armée française, sous le commandement du maréchal Gérard, vint au secours des Belges et obligea les Hollandais à sortir d'Anvers et à évacuer le territoire. La Belgique, aidée par la France, avait repoussé l'intervention étrangère et fait reconnaître une indépendance que la Conférence de Londres avait solennellement reconnue le 26 juillet 1831. Toutes les puissances y vinrent adhérer, sauf la Hollande, qui ne mit fin à son conflit avec la Belgique que par le traité particulier du 19 avril 1839.

" La Conférence de Londres avait élaboré, le 15 novembre 1831, un nouveau traité, qui fut soumis, sous forme de projet de loi, au Sénat et à la Chambre des représentants, et dont l'article 7 est ainsi conçu : " La Belgique formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres Etats. " Et, comme sanction de ce vote, la Conférence adopta l'article suivant : " Les cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, *de Prusse* et de Russie, garantissent à Sa Majesté le roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent." Dans les articles, figuraient la reconnaissance de l'indépendance et de la neutralité, ainsi que l'inviolabilité de son territoire. La Hollande, comme je viens de la dire, fit avec la Belgique un traité spécial dont l'article 7 mentionnait, lui aussi, l'indépendance et la neutralité belges. Dès ce moment, la Belgique, put croire que son territoire serait désormais inviolable, puisque toutes les grandes puissances s'en déclaraient garantes. ".

Comme on le voit l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, *la Prusse même,* et la Russie, reconnurent l'indépendance, la neutralité et l'inviolabilité du territoire belge.

Voyons donc, comment dans la présente occurrence, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne se sont comportées.

Pour prévenir les puissances de ses intentions, la Belgique n'a pas attendu que le conflit actuel fut éclaté; le jour même que l'Autriche faisait servir sa note hautaine à la Serbie, la Belgique adressait à tous ses

ambassadeurs la note suivante : " La situation internationale est grave. L'éventualité d'un conflit entre plusieurs puissances est le sujet des préoccupations du gouvernement du roi. Toutes les mesures nécessaires pour assurer l'observation de la neutralité, ont été néanmoins prises par le gouvernement du Roi. L'armée belge est mobilisée, et prend ses postes dans ses positions stratégiques pour assurer la défense du pays et le respect de sa neutralité. Les forts d'Anvers et de la Meuse sont en état de défense. ".

La France, la première, fit connaître à la Belgique sa résolution de respecter la neutralité de son territoire. Dès le 31 juillet, son ambassadeur à Bruxelles, allait voir le ministre des Affaires étrangères, et lui donna l'assurance qu'aucune " incursion des troupes françaises n'aurait lieu en Belgique. Même si des armées considérables étaient massées sur la frontière de votre pays, la France n'aimerait pas porter la responsabilité d'avoir commis le premier acte d'hostilité vis-à-vis de la Belgique. Des instructions dans ce sens seront données aux autorités françaises.".

Puis, un peu plus tard, le même jour, l'ambassadeur français déclarait formellement au ministre belge : "Je suis autorisé à vous déclarer que dans le cas d'un conflit international. le Gouvernement de la République, comme il l'a toujours déclaré, respectera la neutralité de la Belgique. Dans l'hypothèse, où la neutralité ne serait pas respectée par une autre puissance, le Gouvernement français, pour sauvegarder sa propre défense, sera forcé de modifier son attitude. ".

On voit donc quel respect la France a eu de la parole donnée.

Mais la France fit plus encore, et nous le savons par Sir F. Villiers, ambassadeur anglais à Bruxelles, qui télégraphia le 3 août à Sir Edward Grey : " Le Gouvernement français par l'intermédiaire de son attaché militaire, ici, a offert le secours de cinq corps d'armée au Gouvernement belge. ".

Ceci dément, une fois pour toutes, la rumeur que la France avait été trop lente à aider la Belgique. A cette offre, le Gouvernement belge a répondu par des remerciements sincères et en disant qu'il ne se proposait pas de demander maintenant la garantie des autres puissances, mais qu'il verrait plus tard.

Que faisait d'autre part l'Allemagne ?

Le 31 juillet, le chef du ministère des Affaires étrangères de Belgique, avait une entrevue très importante avec Herr Von Buelow, l'ambassadeur allemand à Bruxelles. Il lui rappela qu'au cours d'une entrevue soulevée en 1911, par la présentation du projet hollandais en vue de fortifier le Scheldt, son prédécesseur Herr Von Slotow, avait assuré le Gouvernement belge que, dans le cas d'une guerre franco-allemande, l'Allemagne ne violerait pas la neutralité belge ; que Herr Von Bethman Hollweg, chancelier impérial, avait donné la même assurance ; qu'en 1913, Herr Von Jagow, le secrétaire d'Etat allemand, avait réitéré les mêmes déclarations devant le comité du budget du Reichstag.

A toutes ces remarques du ministre belge, le ministre

allemand répondit qu'il avait été prévenu des déclarations de son prédécesseur et " qu'il était certain que les sentiments exprimés alors n'étaient pas changés. ".

Eh bien, quarante-huit heures plus tard, le même Herr Von Buelow délivrait au gouvernement belge un ultimatum de son gouvernement, comportant d'infâmes propositions à la Belgique.

C'est le dimanche soir, 2 août 1914, que l'Allemagne a adressé son ultimatum à la Belgique, lui enjoignant de laisser passer les troupes allemandes, et fixant l'expiration du délai de l'ultimatum au lundi, 3 août, à sept heures du matin. La nuit même de dimanche le conseil des ministres belges et le chef d'état-major s'assemblaient pour conférer avec le roi Albert. Le lundi matin, à l'heure dite, le gouvernement belge répondait à Guillaume II, " qu'il se refusait à faciliter les opérations de l'armée allemande contre l'armée française, qu'il protestait à l'avance contre toute violation de son territoire, et qu'il était résolu par tous les moyens à défendre énergiquement sa neutralité, formellement garantie par les traités et notamment par la signature du roi de Prusse."

Le lendemain, le chancelier de l'empire allemand disait au Reichstag : " *Nécessité ne connaît point de loi.* Nos troupes ont occupé le Luxembourg et peut-être déjà la Belgique. " *Cela est contraire au droit des gens.",* mais nous savions que la France était prête à l'attaque et une attaque de notre aile gauche sur le Rhin inférieur eût pu nous être fatale. C'est ainsi que nous avons dû passer outre aux protestations justifiées du Luxembourg et de la Belgique. Nous réparerons ce tort dès que nous

aurons atteint notre but. Quand on est menacé comme nous le sommes et lorsqu'on combat comme nous, pour le bien suprême, " *on s'en tire comme on peut!* " " Le Reichstag a applaudi frénétiquement cet aveu inouï de la violation du droit des gens et de la parole donnée. ".

Où le chancelier allemand avait-il pris ses renseignements, quand il disait que son gouvernement savait que la France était prête à l'attaque ?

Dans sa réponse à l'ultimatum allemand, le gouvernement belge avertissait pourtant l'Allemagne: " que les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction de la déclaration qui nous a été faite le 1er août au nom du gouvernement de la République. ".

Et d'ailleurs, la Belgique, respectueuse de sa parole, assurait l'Allemagne, "que si la France violait la neutralité belge, la Belgique remplirait ses obligations internationales et que son armée repousserait l'envahisseur avec la dernière résistance. ".

L'Angleterre était informée, le 4 août, par son ambassadeur à Bruxelles, Sir F. Villiers, de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Belgique. Aussitôt Sir Edward Grey télégraphiait à Sir F. Villiers : " Vous voudrez bien informer le gouvernement belge que si une pression est faite auprès de lui par l'Allemagne pour l'induire à se départir de sa neutralité, le gouvernement de Sa Majesté, s'attend qu'il résistera par tous les moyens en son pouvoir, et que le gouvernement de Sa Majesté le supportera dans une telle résistance, et que le gouvernement de Sa Majesté, dans ce cas, est prête à se

joindre à la Russie et à la France, si on le désire, en offrant au gouvernement belge, dès maintenant, une action commune dans le but de résister à la force de l'Allemagne contre lui et une garantie de maintenir son indépendance et l'intégrité de son territoire dans l'avenir. "

Sir Edward Grey chargeait aussi son ambassadeur à Berlin, Sir E. Goschen d'exiger de l'Allemagne qu'elle respecte la neutralité de la Belgique, dans les prochaines douze heures, sans quoi la Grande-Bretagne déclarerait la guerre.

On sait le reste. Sir E. Goschen dans un long rapport à Sir Edward Grey, le 8 août, a raconté par le menu sa dernière entrevue avec Herr Von Jagow. A la question posée par la Grande-Bretagne à l'Allemagne, touchant la neutralité belge, le Secrétaire d'Etat allemand à répondu que l'Allemagne ne retirerait pas ses troupes de Belgique.

Il faut lire aussi le récit de l'entrevue de Sir E. Goschen, avec le chancelier allemand; nous citons le *Temps* de Paris, (29 août).

" L'ambassadeur d'Angleterre se rendit ensuite chez le chancelier. Celui-ci fort agité, entama aussitôt un discours qui dura une vingtaine de minutes. Il déclara que la décision de la Grande-Bretagne était vraiment terrible et ajouta : " Comment, *pour un mot, pour le mot neutralité, pour un mot qui, en temps de guerre, fut si souvent méprisé; comment, pour un simple morceau de papier,* la Grande-Bretagne va faire la guerre à une nation apparentée dont le seul désir est d'être une amie !

Tous mes efforts dans ce sens se trouvent anéantis par cette dernière et terrible décision, et toute ma politique, depuis mon arrivée aux affaires, s'écroule comme un château de cartes. L'acte de la Grande-Bretagne est inconcevable. C'est comme si on frappait dans le dos un homme qui défend sa vie contre deux assaillants. Je tiens la Grande-Bretagne pour responsable des terribles événements qui pourront s'ensuivre. ".

" L'ambassadeur d'Angleterre répliqua que si, pour des raisons stratégiques, la violation de la neutralité belge était une question de vie ou de mort pour l'Allemagne, c'était aussi pour l'honneur de la Grande-Bretagne une question de vie ou de mort de respecter un engagement solennel et de faire tout son possible pour défendre la neutralité de la Belgique contre des attaques. " Cet engagement solennel doit simplement être observé, sinon quelle confiance aurait-on à l'avenir dans les promesses de la Grande-Bretagne ? "

" Le chancelier répondit : " Mais à quel prix cet engagement sera-t-il tenu ? Le gouvernement britannique y a-t-il songé? " L'ambassadeur observa alors que la crainte des conséquences ne constituait pas une excuse pour violer les engagements solennels, mais le chancelier était si surexcité, si abasourdi de la décision de l'Angleterre, si peu disposé à entendre raison, que l'ambassadeur renonça à jeter de l'huile sur le feu en continuant la discussion. ".

Et c'est quelques heures après qu'il eût adressé ce télégramme, que Sir Edward Grey recevait une dépêche

de son ambassadeur à Bruxelles, annonçant que les troupes teutones étaient entrées sur le territoire belge et que Liège avait été sommée de se rendre et qu'elle avait repoussé les Allemands.

Les hordes de Guillaume venues d'Aix-la-Chapelle, avait envahi le territoire belge à Recht, à Visé, marchant directement sur Liège.

De ce moment c'en était fait de la Belgique, l'héroïque nation allait commencer son long martyre. Elle allait voir s'exercer sur elle, sur son peuple, la rage brutale des hordes tudesques. Elle allait assister au massacre de ses femmes et de ses enfants, à la captivité de ses paisibles citoyens, à la destruction de ses villes sans défense, à l'incendie de ses églises, à la démolition de ses monuments historiques et de sa célèbre université de Louvain.

La Belgique allait supporter toutes les souffrances tous les outrages, mais elle ne voulut jamais déroger à l'honneur.

Liège, Namur, Mons, Charleroi, Dinant, se sont dressées devant l'envahisseur pour lui barrer le chemin et le Kaiser a payé cher son acte infâme.

Le maréchal de Moltke avait tracé à Guillaume son plan d'attaque: " Une armée d'invasion par la Belgique, écrivait-il, facilitera la marche des armées de la Moselle et du Rhin et aura une influence décisives sur les opérations de ses armées. ".

De Moltke avait alors compté sur l'indifférence et la faiblesse des Belges; combien faux avait été son calcul.

L'héroïsme de la Belgique a, du premier coup, bouleversé tous les plans de campagne du Kaiser. Ce petit peuple, grand par le coeur et la bravoure, arrêtait la marche de l'ennemi, qui voulait prendre la France et, par cet exploit homérique, se couvrait de gloire et arrachait littéralement, des cris d'admiration et d'enthousiasme au monde entier.





CHAPITRE TROISIÈME

LES ATROCITÉS ALLEMANDES EN BELGIQUE

Quis est homo qui non fleret... ?

....

Quis non posset contristari ?

....

Qui pourrait retenir ses larmes ?

....

Qui pourrait sans une profonde tristesse... ?

Ces deux vers du *Stabat Mater,* me sont venus naturellement à la pensée, quand j'eus terminé la lecture si angoissante, si douloureuse, du mémoire remis par la Mission belge au Président des Etats-Unis, mémoire relatant en détail les atrocités allemandes, en Belgique. Et c'est de la bouche de témoins assermentés qu'une commission belge a recueilli tous les faits que nous rapporterons ici.

Pauvre nation, est-il une douleur semblable à la tienne ?

Tout l'enfer déchaîné sur la Belgique, toutes les hordes barbares de la terre ameutées sur elle, n'auraient pu accomplir plus de forfaits que les hordes de Guillaume.

* * *

Le 18 octobre 1897, toutes les nations civilisées, — au nombre desquelles on comptait alors l'Allemagne, — signaient la Convention de La Haye, qui réglait comme suit les usages de la guerre :

" Art. 46.—L'honneur et les droits de famille, la vie des individus et la propriété privée, aussi bien que les convictions religieuses et l'exercice du culte, doivent être respectés. La propriété privée ne peut être confisquée.

" Art. 47.—Le pillage est formellement défendu.

" Art. 53.—Quand elle occupe un territoire, l'armée ne peut saisir que l'argent ainsi que les fonds et les valeurs appartenant à l'Etat, de même que les dépôts d'armes, les voies et moyens de transport, les entrepôts et les provisions, et en général, toute propriété mobilière appartenant à l'Etat, dont on pourrait se servir pour les opérations militaires.

" Art. 56.—Les propriétés des municipalités, les propriétés des établissements consacrés au culte, et à l'instruction ou à la Charité, à l'art ou à la science, quoiqu'appartenant à l'Etat, seront traitées comme propriété privée. ".

A la convention de la Paix en 1907, l'Allemagne souscrivit, sans condition, à la convention suivante : " Il est défendu d'attaquer ou de bombarder, par aucun moyen, les villes et les villages, les logements et les édifices qui ne sont pas défendus. Le commandant des armées d'attaque, avant d'entreprendre le bombardement — excepté dans les cas d'agression — doit user de tous les efforts en son pouvoir pour avertir les autorités. ".

Enfin, la Conférence de La Haye, en 1907, interdit expressément : (ART. 23) : " l'usage des armes, projectiles et autres matériaux susceptibles de causer des blessures sans nécessité. ".

Eh bien, quoique l'Allemagne se soit engagée à respecter ces conventions diverses, il n'en est pas une qu'elle n'ait violée depuis le commencement de cette guerre, et tous les écrivains sont unanimes à dire qu'il n'est pas de tribus barbares qui aient commis les atrocités dont les soldats allemands se sont rendus coupables.

Le premier acte de l'envahisseur en Belgique fut, en violation des conventions qu'il avait consenties, de piller, les banques privées aussi bien que les banques de l'Etat; de confisquer les argents déposés aux bureaux de poste, représentant les économies du peuple, ces argents appartenant à la *Caisse d'Epargne et de Retraite.* ".

En contravention à l'ART. 52 de la Conférence de La Haye, les troupes allemandes, ont prélevé un impôt de guerre de 50 millions de francs sur Bruxelles et de 450 millions sur le Brabant.

En violation de toutes les conventions, les Teutons, de leurs aéroplanes et de leurs dirigeables, ont bombar-

dé des villes sans défense; et sans avertissement, ont attaqué des places fortifiées, qui n'avaient été ni assiégées, ni investies. Exemple: Louvain, Namur et Anvers.

C'est à Anvers que, dans la nuit du 24 au 25 août, un zeppelin a survolé et a lancé des bombes dans la direction du Palais Royal en vue de tuer la famille royale et des ministres. Ces bombes sont tombées dans la rue et sur des résidences et huit personnes furent tuées instantanément.

Qui ne se rappelle aussi le bombardement de Malines?

Des centaines de paisibles citoyens ont été réduits en pièces par ces engins de mort.

Des certificats de médecins que nous avons lus, la preuve découle que les Allemands ont aussi violé les conventions en se servant de balles explosives.

Mais si épouvantables que soient déjà ces forfaits, nous voulons encore donner des exemples de la barbarie des Allemands, et c'est d'après des dépositions assermentées que nous nous sommes renseignés.

A Linsmeau, la cavalerie allemande occupant Linsmeau, fut attaquée par l'infanterie belge. Un officier allemand est tué, et enterré à la demande de l'officier commandant belge. Pas un des citoyens du village n'avait pris part à ce combat. Néanmoins, en dépit des déclarations, un bourgmestre assurant que les civils n'avaient pas fait feu, deux fermes et six maisons furent incendiées et onze paysans furent fusillés et eurent le crâne fracassé à coups de crosses de fusils par les allemands.

A Velm, les Allemands sont arrivés durant la nuit du 10 août, pendant que les habitants dormaient; sans être provoqués, ils firent feu sur la maison de M. Deglimme-Gever, et saccagèrent tout, puis ils enlevèrent sa femme, qu'il tentèrent de fusiller ; le mari fut tiré aussi, et il était mourant ce jour-là.

A Orsmeal, à Neershespeu, les 10, 11 et 12 août, les Allemands se sont emparés d'un vieillard, lui percèrent les bras, puis le pendirent à un arbre la tête en bas, et le firent brûler vivant. Des jeunes filles furent enlevées et des enfants outragés. Des habitants furent mutilés, si horriblement, que la plume ne saurait décrire le supplice.

A Haelen, le 12 août, le commandant belge Van Damne fut très sérieusement blessé dans un engagement et pour mettre fin à ses jours un fantassin teuton lui déchargea son revolver dans la bouche.

A Orsmeal, le 9 août, les Allemands s'emparèrent du commandant Knappen, sérieusement blessé; l'attachèrent à un arbre et le fusillèrent; puis lui hachèrent le corps à coups de sabre.

A Hollogne-sur-Geer, à Barchon, à Pontisse, à Haelen, à Zelk, les Teutons ont fait feu sur les médecins, les infirmiers et les ambulances.

La région d'Aerschot a été particulièrement ravagée et la population odieusement traitée.

A Hersselt, au nord d'Aerschot, 32 maisons ont été incendiées, le meunier et son fils, et 21 autres personnes furent tuées, alors qu'il n'y avait aucune troupe belge.

A Aerschot, ville de 8,000 habitants, les Allemands, pénétrèrent le 19 août au matin. Il ne restait pas en arrière, de troupes belges. A peine entrés les soldats du Kaiser incendièrent plusieurs maisons, et, rue du Marteau, ils fusillèrent 6 citoyens qu'ils forçaient à évacuer les lieux.

Parce qu'ils supposèrent qu'un officier allemand avait été tué sur la Grande Place, par le fils du bourgmestre, à la suite d'une conspiration, les Allemands firent prisonniers tous les hommes, sans défense, qui se trouvaient alors dans la ville, les conduisirent cinquante à la fois à une certaine distance de la ville, les groupant en ligne de quatre, les fusillèrent, puis les achevèrent à la baïonnette. On trouva quarante de ces hommes ainsi massacrés. La ville fut ensuite livrée au pillage le lendemain, ils conduisirent à 100 mètres de la ville, les citoyens qu'ils n'avaient pas fusillés la veille ; puis le bourgmestre, M. Tillemans, son fils âgé de quinze ans et demie et son frère, et ils furent à leur tour fusillés ; plus tard ils en forcèrent quelques-uns, qui avaient été épargnés, à creuser des fosses pour enterrer ces victimes. Cent cinquante citoyens furent ainsi massacrés, la plus grande partie de la ville fut détruite, et tout l'intérieur de l'église saccagée.

Le conducteur d'un wagon-ambulance fut tué, rue de l'Hôpital le 19 août. Les Allemands ont, pour justifier tant de barbarie, prétendu que les civils avaient fait feu sur eux. Or, toute la population avait été sévèrement avertie par le bourgmestre de s'abstenir de tout acte

d'hostilité et des affiches avaient été apposées partout dans la ville pour avertir les citoyens.

A Diest et à Schaffen, les Allemands commirent des crimes sans nom; un citoyen de Schaffen a donné les noms et adresses de 18 personnes qui ont été massacrées. Nous citerons par exemple les cas suivants :

Une femme de 45 ans et sa fille de douze ans découvertes dans un égoût, qui furent fusillées.

Une fillette de 9 ans qui fut aussi fusillée.

Un jeune homme de 23 ans, fut attaché à un arbre et brûlé vivant.

Un autre citoyen de 40 ans fut fusillé avec son neveu âgé de 10 ans.

Un nommé Jean Marken et Gustave Lodts, furent enterrés vivants.

Nous arrivons maintenant au *sac de la ville de Louvain.*

Voici le texte de l'impressionnant rapport que la mission officielle belge envoyée aux Etats-Unis a remis au président Wilson, à Washington :

" La commission d'enquête a l'honneur de vous faire le rapport suivant sur les faits dont la ville de Louvain, les localités avoisinantes et la région de Malines ont été le théâtre.

" L'armée allemande pénétra dans Louvain, le mercredi, 19 août, après avoir incendié les villages par où elle avait passé.

“ Dès leur entrée dans la ville de Louvain, les Allemands réquisitionnèrent des logements et des vivres, pour leurs troupes. Ils se rendirent dans toutes les banques privées de la ville et s'y firent remettre l'encaisse. Des soldats allemands fracturèrent les portes des maisons abandonnées par leurs habitants, les pillèrent et s'y livrèrent à des orgies.

“ L'autorité allemande prit des otages : le bourgmestre de la ville, le sénateur Van der Kelon, le vice-recteur de l'Université catholique, le curé-doyen de la ville, des magistrats et des échevins furent aussi retenus. Toutes les armes détenues par les habitants, jusqu'aux fleurets d'escrime, avaient été remises à l'administration communale et déposées dans l'église de Saint-Pierre.

“ Dans un village avoisinant, *Corbek-Loo,* une jeune femme, âgée de vingt-deux ans, dont le mari se trouvait dans l'armée, fut surprise le mercredi 19 août avec divers de ses parents par une bande de soldats allemands. Les personnes qui l'accompagnaient furent enfermées dans une maison abandonnée, tandis qu'elle-même fut entraînée dans une autre habitation où elle fut outragée par cinq soldats.

“ Dans le même village, le jeudi, 20 août, des soldats allemands cherchèrent dans leur demeure une jeune fille de dix-huit ans environ et ses parents. Ils les conduisirent dans une propriété abandonnée, et, pendant que quelques-uns d'entre eux, tenaient en respect ses parents les autres pénétraient dans l'habitation, dont la cave avait été ouverte et forçaient la jeune fille à boire. Puis ils la menèrent sur une pelouse devant l'habitation et lui

firent subir d'abominables violences. Comme elle continuait à opposer de la résistance, ils lui percèrent la poitrine à coups de baïonnette. La jeune fille, abandonnée par eux après ces actes inqualifiables, fut reconduite chez ses parents et le lendemain, à raison de la gravité de son état, administrée par le curé de la paroisse, et conduite à l'hôpital de Louvain. Elle était à ce moment en danger de mort.

" Les 24 et 25 août, les troupes belges, sortant du camp retranché d'Anvers, attaquèrent l'armée allemande qui se trouvait devant Malines. Les troupes allemandes furent refoulées jusqu'à Louvain et Vilvorde. Pénétrant dans les villages qui avaient été occupés par l'ennemi, l'armée belge trouva tout le pays dévasté. Les Allemands en se retirant avaient ravagé et incendié les villages, emmenant les habitants mâles qu'ils poussaient devant eux.

" Entrant dans *Hofstade* le 25 août, les soldats belges trouvèrent le cadavre d'une vieille femme qui avait été tuée à coup de baïonnette; elle avait encore en main l'aiguille avec laquelle elle cousait lorsqu'elle fut frappée; une femme et son fils, âgé de 15 ou 16 ans environ, gisaient, transpercés de coups de baïonnette; un homme avait été pendu.

" *A Sempst*, village voisin, se trouvaient les cadavres de deux hommes partiellement carbonisés. L'un d'eux avaient les jambes coupées à la hauteur des genoux ; l'autre avait les bras et les jambes coupés. Un ouvrier dont plusieurs témoins ont vu le cadavre calciné, avait été frappé à coups de baïonnette. Encore vivant, les

Allemands l'avaient enduit de pétrole et jeté dans la maison à laquelle ils mirent le feu.

" Une femme sortant de sa maison, avait été abattue de la même façon.

" Un témoin, dont la déclaration a été reçue par M. Edward Herstlet, fils de sir Cecil Herstlet, consul général de la Grande-Bretagne à Anvers, déclare avoir vu non loin de Malines, le 26 août, lors de la dernière attaque des troupes belges, un vieillard attaché par les bras à une poutre du plafond de sa ferme. Le corps était complètement carbonisé; la tête, les bras et les pieds étaient intacts. Plus loin, un enfant d'environ quinze ans, était attaché les mains derrière le dos, le corps entièrement lardé de coups de baïonnette. De nombreux cadavres de paysans gisaient dans des positions de pardon, les bras levés ou les mains jointes.

" Le consul de Belgique dans l'Uganda, engagé volontaire dans l'armée belge, rapporte que partout où les Allemands ont passé, le pays est dévasté. Les quelques habitants qui sont restés dans les villages, racontent les horreurs commises par l'ennemi. C'est ainsi qu'à *Wackerseel*, sept Allemands auraient martyrisé une pauvre femme et l'auraient ensuite tuée. Dans le même village, ils ont déshabillé jusqu'à la taille un jeune garçon, l'ont menacé de mort en plaçant un revolver sur sa poitrine, l'ont piqué avec des lances, l'ont ensuite chassé dans un champ et ont tiré sur lui sans l'atteindre.

" Partout ce ne sont que ruines et dévastation. *A Bueken*, de nombreux habitants, dont le curé, âgé de plus de quatre-vingts ans, ont été tués.

" Entre *Impde et Wolverthem,* deux soldats belges blessés, étaient couchés près d'une maison qui brûlait. Des Allemands ont jeté ces deux malheureux dans le brasier.

" Les troupes allemandes, repoussées par nos soldats, entrèrent en pleine panique dans Louvain, le 26 août, à la tombée du jour. Divers témoins nous affirment qu'à ce moment la garnison allemande qui occupait Louvain, fut prévenue erronément de ce que l'ennemi pénétrait dans la ville. Elle se dirigea immédiatement en tiraillant vers la station où elle se rencontra avec les troupes allemandes refoulées par les Belges qui venaient de cesser la poursuite. Tout semble démontrer qu'un contact se produisit entre les régiments allemands.

" Dès ce moment, prétendant que des civils avaient tiré sur leurs soldats, ce qui est contredit par tous les témoins et ce qui n'eut guère été possible puisque les habitants de Louvain, depuis quelques jours, avaient dû remettre leurs armes aux autorités communales, les Allemands commencèrent à bombarder la ville. Le bombardement dura jusque vers dix heures du soir. Puis les Allemands mirent le feu à la ville. Là où l'incendie n'avait pas pris, les soldats allemands pénétraient dans les habitations et jetaient des grenades incendiaires dont certains semblent pourvus.

" La plus grande partie de Louvain, spécialement la ville haute, comprenant les bâtiments modernes, la cathédrale de Saint-Pierre, les Halles universitaires avec toute la bibliothèque de l'Université, ses manuscrits, ses collections, la plupart des instituts scientifiques de l'U-

niversité, le théâtre communal, étaient dès ce moment, la proie des flammes.

" La commission croit devoir insister, au milieu de toutes ces horreurs, sur le crime de lèse-civilisation que constitue l'anéantissement délibéré d'une bibliothèque académique qui était un des trésors de notre temps.

" De nombreux cadavres de civils jonchaient les rues et les places. Sur la seule route de *Tirlemont à Louvain*, un témoin en a compté plus de cinquante. Sur le seuil des habitations se trouvaient des cadavres carbonisés d'habitants qui, surpris dans leurs caves par l'incendie, avaient voulu s'échapper et étaient tombés dans le brasier. Les faubourgs de Louvain ont subi le même sort. On peut affirmer que toute la région située entre Louvain et Malines et la plupart des faubourgs de Louvain sont presque anéantis.

" Un groupe de plus de soixante-quinze personnes, qui comprenait diverses personnalités de la ville et parmi lequel le Père Colobot et un autre prêtre espagnol, ainsi qu'un prêtre américain, a été conduit dans la matinée du 26 août sur la place de la Station; les hommes ont été brutalement séparés de leurs femmes et de leurs enfants et après avoir subi les traitements les plus abominables et été menacés à diverses reprises d'être fusillés, ont été conduits devant le front des troupes allemandes jusqu'à Campenhout. Ils ont été enfermés dans l'église du village, où ils ont passé la nuit. Le lendemain, vers quatre heures, un officier allemand les prévint de ce qu'ils pouvaient se confesser et de ce qu'ils seraient fusillés une demi-heure plus tard. Vers quatre heures trente,

on les mit en liberté. Peu après ils furent arrêtés de nouveau par une brigade allemande qui les força à marcher devant elle dans la direction de Malines.

" Il résulte d'autres témoignages que plusieurs milliers d'habitants mâles de Louvain, qui avaient échappé aux fusillades et à l'incendie, ont été dirigés sur l'Allemagne dans un but que nous ignorons.

" L'incendie a continué pendant plusieurs jours. Un témoin oculaire qui, le 30 août dernier, a quitté Louvain, expose l'état de la ville à ce moment :

" A partir de Weert-Saint-Georges, je n'ai rencontré, dit-il, que des villages brûlés, et des paysans affolés, levant à chaque rencontre les bras en signe de soumission. Toutes les maisons portaient un drapeau blanc, même celles qui avaient été incendiées, et on en voyait des lambeaux pendant sur les ruines.

" A Weert-Saint-Georges, j'ai interrogé les habitants sur les causes des outrages allemands, et ils m'ont affirmé, de la façon la plus absolue, qu'aucun des habitants n'avait tiré, que les armes avaient d'ailleurs été préalablement déposées, mais que les Allemands s'étaient vengés sur la population de ce qu'un militaire belge appartenant au corps de la gendarmerie avait tué un uhlan.

" La population restée à Louvain est réfugiée dans le faubourg de Héverlé, où elle est entassée, la population ayant d'ailleurs été chassée de la ville par les troupes et l'incendie.

" Un peu au-delà du Collège américain, l'incendie a commencé, et la ville est entièrement détruite, à l'excep-

tion de l'Hôtel-de-Ville et de la gare. Aujourd'hui, d'ailleurs, l'incendie continuait, et les Allemands, loin de prendre des mesures pour l'arrêter, paraissent entretenir le feu, en jetant de la paille, comme je l'ai constaté dans la rue joignant l'Hôtel-de-Ville. La cathédrale, le théâtre sont détruits et effondrés, de même que la bibliothèque; la ville présente, en somme, l'aspect d'une vieille cité en ruines, au milieu de laquelle circulent seulement des soldats ivres, portant des bouteilles de vin et de liqueurs, les officiers eux-mêmes étant installés dans des fauteuils autour de tables et buvant comme leurs hommes.

" Dans les rues, pourrissent au soleil des chevaux tués, déjà complètement enflés, et l'odeur de l'incendie et de la pourriture est telle qu'elle m'a poursuivi longtemps.".

" La commission n'est pas parvenue jusqu'ici à recueillir des renseignements sur le sort du bourgmestre de Louvain, ni sur celui des notables retenus en otage.

" Des faits qui lui ont été signalés jusqu'à présent, la commission croit pouvoir tirer les conclusions suivantes :

" Dans cette guerre, l'occupation est suivie systématiquement, parfois même précédée et accompagnée de violence contre la population civile qui sont également contraires aux lois conventionnelles de la guerre et aux principes les plus élémentaires de l'humanité.

" La façon de procéder des Allemands est partout la même. Ils s'avancent le long des routes en fusillant les passants inoffensifs, particulièrement les cyclistes, et

même les paysans occupés sur leur passage aux travaux des champs.

" Dans les agglomérations où ils s'arrêtent, ils commencent par réquisitionner les aliments et les boissons qu'ils consomment ensuite jusqu'à l'ivresse.

" Parfois, de l'intérieur des maisons inoccupées, ils tirent des coups de fusil au hasard et déclarent que ce sont des habitants qui ont tiré.

" Alors commencent des scènes d'incendie, de meurtre et surtout de pillage, accompagnés d'actes de froide cruauté qui ne respectent ni le sexe ni l'âge. Là même où ils prétendent connaître le coupable des faits qu'ils allèguent, ils ne se bornent pas à l'exécuter sommairement, mais en profitent pour décimer la population, piller toutes les habitations, puis y mettre le feu.

" Après un premier massacre exécuté un peu au hasard, ils enferment les hommes dans l'église de la localité, puis ordonnent aux femmes de rentrer chez elles et de tenir ouverte, pendant la nuit, la porte de leurs demeures.

" Dans plusieurs localités, la population mâle a été dirigée sur l'Allemagne, pour y être contrainte, parait-il, à exécuter les travaux de la moisson, comme aux jours de l'esclavage antique. Les cas sont nombreux où l'on force les habitants à servir de guide, à exécuter des tranchées et des retranchements pour les Allemands. De nombreuses dépositions attestent que dans leurs marches ou même leurs attaques, les Allemands mettent au premier rang des civils, hommes et femmes, afin d'empêcher

nos soldats de tirer. D'autres témoignages d'officiers et de soldats belges attestent que des détachements allemands ne se gênent point pour arborer soit le drapeau blanc, soit le drapeau de la Croix-Rouge, afin d'aborder nos troupes sans défiance.

" Par contre, ils tirent sur nos ambulances et maltraitent nos ambulanciers. Ils maltraitent, même achèvent nos blessés. Les membres du clergé semblent devoir être spécialement l'objet de leurs attentats. Enfin, nous avons en notre possession des balles explosives, abandonnées par l'ennemi à Werchter et nous possédons des certificats médicaux attestant que des blessures ont dû être infligées par des balles de ce genre.

" Les documents et dépositions sur lesquels s'appuient ces constatations seront publiés.

Le président :	COOREMAN.
Les secrétaires :	ERNST DE BUNSWYC,
	ORTS.
Les membres :	Cte COBLET D'ALVIELLA,
	RYCKMANS,
	STRAUSS,
	VAN CUTSEM.

* * *

Mais pourquoi prolonger cette douloureuse nomenclature, pourquoi continuer le récit de ce martyre, qu'en des vers sublimes, le grand poëte belge, Emile Verhaeren a décrit ?

Nul écrivain ne pouvait tracer un plus saisissant tableau de cette sanglante épopée de la malheureuse Belgique.

Toutes les atrocités allemandes, toutes les douleurs, et tous les outrages infligés à ses compatriotes, Verhaeren, nous les redit dans les vers suivants :

En des hameaux perdus et des bourgs solitaires,
Où passait le galop effréné des uhlans
On a trouvé plantés dans la gorge des mères
De longs couteaux couverts et de lait et de sang ;
Des vieillards mis en rang au long d'une chaussée,
Ployèrent les genoux pour recevoir la mort
Au bord de fosses qu'eux-mêmes avaient creusées ;
Des filles de seize ans dont l'âme et dont le corps
Etaient vierges et clairs subirent les injures
Et les baisers sanglants et ivres des soldats,
Et quand leur pauvre chair n'était plus que blessures
On leur tranchait la gorge avec des coutelas.
Partout, du fond des bourgs vers les villes voisines
Les gens fuyaient avec des yeux épouvantés
De voir comme une mer immense de ruines
Crouler sur le pays qu'ils avaient dû quitter.
Derrière eux s'exhalait le tocsin fou des cloches.
Et quand ils rencontraient quelque teuton frappé
Par une balle adroite, au bord d'un chemin proche,
Souvent ils découvraient, dans le creux de ses poches,
Avec des colliers d'or et des satins fripés,
Deux petits pieds d'enfant atrocement coupés.

* * *

Pour qu'on ne nous accuse pas de partialité, disons que le Kaiser a tenté de se justifier de tous ces crimes, rappelons, que, le 8 septembre, Guillaume II, voulut

mettre les choses au point, et qu'il télégraphiait au président des Etats-Unis : " Les cruautés commises par des personnes et des enfants, nous ont obligés à des mesures rigoureuses, telle que la destruction de villages et même de la vieille cité de Louvain, l'hôtel-de-ville excepté. *Mon coeur saigne* (sic) *d'avoir été obligé de prendre de pareilles mesures.* "

Arrêtons-nous un peu à ce télégramme du Kaiser et demandons-nous comment a-t-il pu savoir cela, que des " femmes et des enfants " avaient commis des cruautés, parce qu'on ne nous a jamais dit qu'il était là ?

Or, nous apprenons par le *Livre blanc* allemand, que c'est un certain Herr Herrmann Consten, citoyen suisse (sic) au service de la Croix-Rouge, qui renseigna ainsi son empereur.

Voulez-vous voir maintenant qui est ce Consten ? Le *Matin* de Paris a fait une petite enquête sur son compte auprès du chef de police suisse, et voici ce qu'on lui a dit de l'*informer* du Kaiser :

" M. Herrmann Consten est un Allemand qui a créé, il y a quelques années, une agence de renseignements à Bâle. Cette agence a été signalée, il y a deux ans, au gouvernement suisse comme une officine d'espionnage allemande. C'est à partir de ce moment que M. Herrmann Consten est devenu mon client. Presque au même moment, il demandait la naturalisation suisse. Cette naturalisation lui a été refusée.

" Au mois de novembre dernier, une instruction judiciaire a été ouverte par les autorités de Bâle, à la suite de diverses plaintes en escroqueries contre M. Herrmann

Consten. Cette instruction judiciaire a abouti à un arrêté d'expulsion que j'ai pris le 10 septembre contre lui.

" En réponse à vos questions, je réponds :

" 1o M. Herrmann Consten n'a jamais appartenu à la Croix-Rouge suisse.

" 2o M. Herrmann Consten n'est pas Suisse, la naturalisation lui ayant été refusée.

" 3o Depuis deux ans, M. Herrmann Consten est sous la surveillance de la police suisse. J'affirme que depuis la déclaration de guerre, ce personnage n'a quitté la Suisse que pour une absence du 9 au 14 août. Il est absolument impossible qu'il ait pu se trouver à Liége à l'époque du siège que vous indiquez.

" 4o M. Herrmann Consten a quitté définitivement la Suisse à la suite de l'arrêté d'expulsion du 19 septembre.

" 5o Le crédit moral et matériel de M. Hermann Consten est nul. C'est un individu peu recommandable."

On admettra que ce n'est pas fameux comme informer, ce M. Consten, et comme disait un chroniqueur français, ceci nous prouve que si le " coeur de Guillaume peut encore saigner, son front ne sait plus rougir."

• • •

Le colonel allemand Von Unger a publié à l'usage des soldats de son pays, ce qu'on appellerait en français " Les articles de guerre " (*Kriegs Artikeln*) ; ce sont les règles qu'on enseigne aux recrues à leur entrée à la caserne, et je ne puis lire sans un certain scepticisme, L'ARTICLE XVII, qui se lit comme suit :

" *En campagne, le soldat ne doit jamais oublier que la guerre n'est faite qu'aux forces armées de l'adversaire. La vie et les biens des habitants du pays ennemi, les blessés, les malades et les prisonniers de guerre sont sous la protection particulière de la loi : ils sont en quelque sorte le propre bien des troupes allemandes ou alliées.*

" *Les prises du butin arbitraires, le pillage,* L'ENDOMMAGEMENT OU LA DESTRUCTION DES PROPRIÉTÉS ÉTRANGÈRES PAR MÉCHANCETÉ OU AMUSEMENT, *l'oppression des habitants du pays recevront les plus sévères châtiments. Il n'y a pas pillage, quand il s'agit de s'approprier les choses nécessaires à la vie immédiate, quand il s'agit de remèdes, de vêtements, d'objets pour faire du feu, de la nourriture, de moyens de transport ou d'objets de nécessité urgente.* ".

Quand on relie toutes les horreurs commises par les Prussiens en Belgique, comment peut-on croire que les soldats à qui, on enseigne ces obligations se sont comportés de la sorte ?

Après avoir lu tout le récit des atrocités allemandes comment peut-on lire, sans stigmatiser l'hypocrisie et la barbarie, le commentaire suivant, que fait de cet article le colonel Von Unger lui-même :

" Nous voulons conduire la guerre honorablement, rien qu'avec la partie armée de l'ennemi, répète-t-il à son tour. Des actes comme ceux qui sont mentionnés à l'article XVII sont incompatibles avec les notions de loyauté et de conduite honorable. En les commettant, le soldat devient un voleur et un pillard. Le plus beau titre de gloire d'une armée à la guerre, c'est lorsque même l'adversaire parle avec respect de la conduite du soldat. Chacun doit se souvenir en guerre que par sa conduite particulière, il tient entre ses mains le bon renom de toute l'armée. ".

N'est-ce pas que c'est beau la morale en théorie, quand elle est pratiquée par des brutes de la trempe des soldats du Kaiser ?

L'année dernière, j'avais le bonheur de visiter Bruxelles, et je passai quelques heures au Musée Wiertz ; j'y vis là un tableau du grand peintre belge, que je revois encore en esprit. Il a pour sujet *"Une Scène de l'enfer"*, où l'on voit Napoléon maudit par toutes les mères et par toutes les femmes.

S'il vivait encore quel beau sujet Wiertz aurait-il pour peindre avec Guillaume II, lui, qui aimait tant à immortaliser sur la toile, toutes les horreurs.

L'empereur d'Allemagne, dont les troupes occupent maintenant Bruxelles, pourrait aller méditer devant le tableau de Wiertz. Il pourrait ressentir déjà toute la haine qu'il a suscitée dans les coeurs.

DEUXIÈME PARTIE

LA NOMINATION DE LA MISSION BELGE

Tant d'atrocités, de si odieux procédés, qui révoltent la conscience universelle, ne pouvaient rester ignorés ; ils devaient être dénoncés aux puissances signataires des conventions de La Haye. " Il convenait, disait récemment M. Paul Leroy-Beaulieu, que tous ces crimes fussent flétris par la civilisation toute entière; il convient qu'ils restent dans l'histoire, attestés par une haute autorité impartiale. ".

Tous ces faits que nous avons relatés, et bien d'autres encore, ont été recueillis par une commission royale, nommée par Sa Majesté le roi Albert I. Les membres de cette commission furent choisis parmi les magistrats les plus en vue, et parmi les professeurs des grands établissements scolaires : leur indépendance, leur intégrité, leur haute réputation, est une garantie de leur impartialité, et personne n'oserait douter un instant de l'exactitude des conclusions de leur rapport.

Ces commissaires royaux, avant que la Belgique formule



une dénonciation solennelle, s'enquirent de tous les faits et forfaits imputés à la soldatesque teutone, et pas une déclaration n'a été reçue, sans qu'elle fût appuyée par le serment. On ne saurait donc mettre en doute la véracité des témoins, non plus que la vérité des faits qu'ils allèguent, puisqu'ils ont été corroborés.

Quand la commission royale fut en possession de tous ses renseignements, Sa Majesté Albert I, nomma une Mission spéciale avec l'objet de mettre le Président des Etats-Unis, pays neutre, au courant des odieux procédés de l'Allemagne, qui, après avoir violé sa neutralité, infligea à la Belgique, les plus cruelles souffrances, les dommages les plus considérables, et qui abreuva sa population des outrages les plus indicibles.

M. Henri Carton de Wiart, ministre de la Justice, fut chargé de cette mission; il se fit accompagner par MM. Louis de Sadeleer, Paul Hymans, leader libéral et Emil Vander Velde, chef du parti socialiste, tous trois ministres d'Etat. Le comte Louis de Lichtervelde, secrétaire du premier ministre, fut attaché à la Mission en qualité de secrétaire.

Et c'est le voyage de cette mission en Angleterre, aux Etats-Unis et en Amérique, que nous allons maintenant raconter.





CHAPITRE PREMIER

LA MISSION BELGE CHEZ LE ROI D'ANGLETERRE

Partie d'Anvers, où le gouvernement belge avait transporté son siège, la Mission belge se rendit aussitôt en Angleterre.

Elle tenait à exprimer au roi George V toute la reconnaissance de la Belgique, pour la belle action de la Grande-Bretagne, qui s'est empressée de répondre à l'appel du roi Albert I.

Au roi d'Angleterre, Son Excellence Henri Carton de Wiart, exprima ainsi les sentiments de son roi :

" Sire,

" La Belgique, ayant à choisir entre le sacrifice de son honneur et les dangers de la guerre, n'a pas hésité. Elle s'est préparée à l'agression brutale d'une puissance qui était l'une des garantes de sa neutralité. Dans cette situation critique, notre pays a trouvé un appui inestimable dans l'intervention résolue et immédiate de la grande et puissante Angleterre.

" Chargés par le roi des Belges d'une mission auprès

du président des Etats-Unis, nous avons considéré qu'il était de notre devoir de présenter à Votre Majesté, la respectueuse et ardente expression de la gratitude du peuple belge. Nous n'avons jamais oublié que l'Angleterre présida à la naissance de l'indépendance de la Belgique. Elle avait confiance dans la sagesse et la loyauté de notre pays.

" Nous avons essayé de justifier cette confiance en restant strictement fidèles au rôle qui nous a été assigné dans la politique internationale. En 1870, le gouvernement de la reine Victoria d'illustre mémoire, est intervenu spontanément pour assurer la neutralité et l'indépendance de la Belgique. Aujourd'hui les messages personnels adressés par Votre Majesté à notre souverain, les déclarations solennelles et impressionnantes de votre gouvernement, les nobles discours des représentants de tous les partis dans votre Parlement, la courageuse coopération des forces anglaises de terre et de mer ont fait revivre et ont fortifié la volonté de la Belgique de défendre son droit.

" Contrainte de faire la guerre pour la protection de ses institutions et de ses foyers, la Belgique a tenu à partager le fardeau de la lutte entreprise par les nations civilisées, lutte imposée par les traités internationaux et par la conscience humaine. Notre adversaire, après avoir envahi notre territoire, a décimé la population civile, massacré les femmes et les enfants, emmené en captivité des gens inoffensifs, massacré des blessés, détruit des villes sans défense, brûlé des églises, des monuments historiques, et la célèbre bibliothèque de l'Uni-

versité de Louvain. Tous ces faits sont établis par des documents authentiques et nous aurons l'honneur de les soumettre tous au gouvernement de Votre Majesté.

" En dépit de toutes ces souffrances, la Belgique, en qui est personnifié le droit outragé, est résolue à accomplir jusqu'au bout ses devoirs envers l'Europe. Quoi qu'il arrive, elle défendra son existence, son honneur et sa liberté. ".

A cette déclaration si empreinte de grandeur et de loyauté, Sa Majesté George V, répondit en assurant la Belgique de toute sa sympathie et de la sympathie de tout son peuple; de plus, elle donna à l'héroïque nation, l'assurance de son appui jusqu'à la fin, et jusqu'à l'heure du triomphe définitif de la cause du droit contre la force.

C'est ainsi réconfortée, que la Mission belge s'embarqua pour l'Amérique, où elle venait dénoncer au chef d'une des grandes nations du monde, les odieuses pratiques, et les actions infâmes de l'Allemagne.

Après le roi George V, le Parlement anglais, voulut, par une manifestation exprimer, toute l'admiration du peuple anglais, pour le souverain et la nation belges, et le 27 août, M. Asquith, dans un discours, que l'histoire conservera comme une belle pièce d'éloquence, autant que comme un témoignage à l'héroïsme belge, se fit l'interprête de tout son peuple.

Le premier ministre s'exprima en ces termes :

" Peu de paroles sont nécessaires pour recommander cette adresse à l'attention de la Chambre. La guerre qui

ébranle actuellement dans ses fondements mêmes le système européen tout entier à son origine, dans un conflit dans lequel notre pays n'était pas directement intéressé. Nous avons lutté de toutes nos forces, comme chacun sait, pour empêcher la crise d'éclater, et, lorsque cela fut devenu impossible, pour en limiter le champ. Il est essentiel, et je crois opportun, qu'on sache clairement *quand* et *pourquoi* nous sommes intervenus.

" Ce fut seulement lorsque nous nous fûmes trouvés en présence de cette double alternative : tenir ou renier nos engagements solennels, justifier la confiance mise en nous ou nous incliner devant la force brutale, que nous avons tiré l'épée. Nous ne nous repentons pas de notre décision.

" La tâche qui nous incombait était une de celles auxquelles une grande nation jalouse de sa renommée, une race élevée comme la nôtre dans ce pays de liberté, ne pouvait se dérober sans se couvrir d'une honte éternelle. Nous étions contraints de par des obligations précises et supérieures *d'affirmer et de maintenir l'indépendance menacée d'un Etat neutre.*

" La Belgique n'avait aucun intérêt à elle propre à défendre, si ce n'est les intérêts suprêmes et prépondérants de chaque Etat, grand ou petit, digne de ce nom, à savoir : le maintien de son intégrité et de sa vie nationale.

" L'Histoire nous enseigne que le devoir de faire triompher le grand principe qui est, après tout, le principe fondamental de la civilisation et du progrès, a incombé parfois aux moments les plus critiques dans le passé aux Etats relativement petits sous le rapport de l'étendue et de la population, mais grands en courage et

en ressources, à Athènes, à Sparte, aux Cantons suisses, et si glorieusement, il y a trois siècles, aux Pays-Bas.

" Jamais, j'ose l'affirmer, ce devoir n'a été plus clairement reconnu et jamais il n'a été plus vigoureusement et plus courageusement rempli que durant les dernières semaines par le souverain belge et par la nation belge. Il ont envisagé sans crainte et malgré la supériorité écrasante de leurs adversaires les horreurs de l'invasion, de la dévastation, des spoliations et des outrages de toutes sortes. Ils ont résisté vigoureusement et avec succès aux ruées successives de formidables masses armées.

" La défense de Liège sera toujours le thème d'un des plus beaux chapitres des annales de la liberté. Les Belges ont conquis la gloire immortelle qui appartient au peuple qui préfère sa liberté à son bien-être matériel, à sa sécurité et à la vie elle-même. Et nous sommes fiers de leur alliance et de leur amitié.

" Nous les saluons avec respect et avec honneur. Nous sommes avec eux de coeur et d'âme, parce qu'à leurs côtés et avec eux, nous défendons en même temps deux grandes causes : *l'indépendance des petits Etats et l'inviolabilité des obligations internationales.*

" Par cette motion, nous demandons à la Chambre de leur donner aujourd'hui l'assurance, au nom du Royaume-Uni et de l'empire tout entier, qu'ils peuvent compter jusqu'au bout sur notre dévouement et notre appui absolu. ".

Nous avons voulu citer ce discours, parce qu'on ne pourra assez proclamer la grandeur d'âme de la nation belge, et la noblesse de son roi, et en même temps, parce qu'il définit bien l'attitude de la Grande-Bretagne.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA MISSION BELGE AUX ETATS-UNIS

C'est le 16 septembre que la Mission belge fut reçue par le Président Wilson, des Etats-Unis.

Au nom de la Mission, M. Henri Carton de Wiart, s'adressa en ces termes, au Président Wilson, qui était accompagné de M. Bryan, secrétaire d'Etat des Etats-Unis et de M. Havewith, ambassadeur de la Belgique à Washington.

" Excellence,

" Sa Majesté, le Roi des Belges, nous a chargés d'une mission spéciale auprès du Président des Etats-Unis.

" Laissez-moi vous dire combien nous nous sentons honorés d'avoir été appelés à exprimer les sentiments de notre Roi et de toute notre nation, à l'illustre homme d'Etat, que le peuple américain a appelé à la plus haute dignité de la Confédération.

" En ce qui me concerne, j'ai déjà été capable, au cours d'un voyage précédent, d'apprécier complètement

les nobles vertus de la Nation américaine, et je suis heureux de saisir cette occasion pour exprimer toute l'admiration qu'elle m'inspire.

" Toujours depuis que son indépendance a été établie, la Belgique a été déclarée pays neutre à perpétuité. Cette neutralité, garantie par les Puissances, a été violée par l'une d'elles. Que nous ayions abandonné notre neutralité pour le bénéfice d'un des belligérants, nous eussions renié nos obligations vis-à-vis des autres. Et c'est le sens de nos obligations internationales aussi bien que notre dignité et notre honneur, qui nous ont conduits à la résistance.

" Les conséquences supportées par la Nation belge, n'ont pas été confinées purement au préjudice occasionné par la marche forcée d'une armée envahissante. Cette armée ne s'est pas emparé seulement d'une grande partie de notre territoire, mais a commis des actes de violence incroyables, dont la nature est contraire à la loi des Nations.

" De paisibles citoyens furent massacrés, des femmes et des enfants sans défense ont été outragés, des villes ouvertes et non défendues furent détruites; des monuments historiques et religieux furent mis en poussière, et la célèbre bibliothèque de Louvain fut livrée aux flammes.

" Notre gouvernement a nommé une commission judiciaire pour procéder à une enquête officielle, afin d'examiner complètement et impartialement les faits et afin de déterminer leur responsabilité, et je vais avoir l'honneur, Excellence, de vous remettre le procès-verbal de cette enquête.

" Dans cet épouvantable holocauste qui balaie l'Europe, les Etats-Unis ont adopté une attitude neutre.

" Et c'est pour cette raison que votre pays, se tenant à l'écart d'aucun des belligérants, est en meilleure position pour juger, sans biais et partialité, les conditions dans lesquelles cette guerre est conduite.

" C'est à la demande, et même à l'initiative des Etats-Unis, que toutes les nations civilisées ont formulé et adopté à La Haye une loi régissant les lois et les usages de la guerre.

" Nous refusons de croire que la guerre a aboli la famille des Puissances civilisées, ou les règlements auxquels elles ont librement consenti.

" Le Peuple américain a toujours montré son respect de la justice; il recherche le progrès et il a un instinctif attachement aux lois de l'humanité. C'est pourquoi il a toujours gagné une influence morale que le monde tout entier reconnaît. C'est pour cette raison que la Belgique, liée à vous comme elle est par ses relations commerciales et par une amitié qui se resserre de plus en plus, se tourne vers le Peuple américain à ce moment-ci, pour lui faire savoir la vérité, sur la situation présente.

" Résolue de continuer une inflexible défense de sa souveraineté et de son indépendance, elle estime que c'est un devoir pour elle de porter à l'attention du monde civilisé, les innombrables et graves violations du droit des gens, dont elle fut la victime.

" Au moment de quitter la Belgique, le Roi nous a

rappelé son voyage aux Etats-Unis et l'impression vive et forte que votre civilisation puissante et virile a laissé dans son esprit.

" Notre foi dans votre probité, notre confiance dans votre justice, dans votre esprit de générosité et votre sympathie, tout cela nous a dicté notre présente mission. ".

A cette adresse, le Président Wilson répondit dans les termes suivants :

" Excellence, Messieurs,

" Permettez-moi de vous dire avec quel plaisir sincère je vous reçois comme les représentants du Roi des Belges, un peuple pour lequel le peuple des Etats-Unis ressent une amitié si forte et une si grande admiration, un roi, pour lequel il entretient un respect si sincère ; et pour vous exprimer mon espoir que nous aurons maintes occasions de gagner et de mériter leur considération. Vous ne vous trompez pas en croyant que le peuple de ce pays aime la justice, cherche les véritables progrès, et qu'il a une attention passionnée pour les droits de l'humanité. J'ai lieu d'être profondément fier qu'il me soit permis en ce temps-ci de représenter un tel peuple et d'être son interprête, et je suis honoré que votre Roi se soit tourné vers moi dans ce temps de détresse, comme vers celui qui désire, au nom du peuple qu'il représente, prendre en considération les réclamations faites à la sympathie impartiale du genre humain, d'une nation qui estime avoir été maltraitée.

" Je vous remercie du document que vous m'avez mis

entre les mains et qui contient le résultat d'une enquête conduite par un comité judiciaire nommé par le Gouvernement belge, pour étudier la question dont vous êtes venus m'entretenir. Je le lirai avec la meilleure attention et il recevra ma plus sérieuse considération.

" Je suis assuré, que vous ne vous attendez pas que je dirai plus. Actuellement, je prie Dieu très souvent, de mettre fin à cette guerre. Le jour des comptes viendra, et alors, les nations de l'Europe s'assembleront pour définir le règlement. Où des torts auront été commis, leurs conséquences et leur responsabilité relative seront réparties. Les nations du monde ont heureusement préparé un plan pour établir un tel compte et définir un règlement.

" Il ne serait pas sage, il serait prématuré, pour un gouvernement seul, quoique heureusement en dehors du conflit actuel, il serait incompatible à la position neutre d'une nation qui aime n'avoir aucune part dans cette contestation, de donner ou d'exprimer un jugement final.

" Je n'ai pas besoin de vous dire que cette conclusion, dans laquelle je sens instinctivement que vous concourrez, vous est formulée franchement parce qu'elle est inspirée par une cordiale amitié, et comme le meilleur moyen de bien s'entendre ensemble, entente basée sur un respect, sur une admiration et sur une cordialité mutuels.

" Vous êtes les bienvenus et nous sommes grandement honorés, que vous nous ayiez choisis comme des amis devant lesquels vous pouviez exposer toute matière de conséquence vitale pour vous, avec la confiance que vous

serez compris et rencontrés avec le même respect qui vous a inspiré votre décision. ".

Leur mission remplie auprès du Président des Etats-Unis, les Délégués belges visitèrent quelques villes des Etats-Unis, comme New York, Boston et Chicago.

Partout la Mission belge a été reçue avec sympathie.

On nous permettra de placer ici une considération, qu'on a voulu faire découler de cette visite de la Mission belge au président des Etats-Unis.

On a voulu prétendre que peut-être les Etats-Unis seraient invités, comme médiateurs de la paix, à cause des démarches faites par la Belgique auprès du Président Wilson.

A ce sujet, M. Paul Leroy-Beaulieu écrivait dans l'*Economiste Français* du 3 octobre :

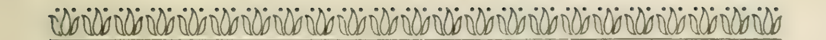
" Il ne peut être, en aucune façon, question, non seulement maintenant, mais plus tard, il ne pourra jamais être question d'une médiation des Etats-Unis pour mettre fin à la guerre présente. On a pu prendre les Etats-Unis comme *témoins* des atrocités, des violations de droit international, commises par les armées germaniques ; jamais les puissances de la Triple-Entente et leurs alliés n'admettront, quand le jour sera venu, qui est encore distant, les Etats-Unis comme médiateurs ou comme arbitres. Et cela n'est nullement un manque d'égards à l'endroit des Etats-Unis ou du président Wilson pour lesquels les nations de la Triple-Entente professent les sentiments de la plus haute estime; c'est le sentiment du droit naturel qu'après avoir subi des sa-

crifices immenses, après avoir été poussés par un adversaire hautain et déloyal dans une guerre abominable, on est seul juge, après la victoire,des conditions que l'on doit imposer pour que la paix apporte les réparations et les garanties nécessaires. Ainsi, aucune médiation ne sera ni recherchée ni acceptée. Les Etats-Unis et le président Wilson, qui invoquent constamment la doçtrine de Monroe, n'accepteraient, s'ils étaient en guerre avec un Etat américain, aucune médiation européenne. Il doit aussi y avoir une doctrine de Monroe pour l'Europe.

" Les Etats-Unis, au contraire, et le philanthrope président Wilson peuvent être des *témoins* des atrocités et des violations du droit public commises au cours de cette guerre. Ici, leur témoignage, qui est simplement un jugement de conscience, a du prix et peut être invoqué comme une appréciation désintéressée et compétente. ".

Cette déclaration d'un homme qui jouit de tant d'autorité, valait qu'on l'enregistre.





CHAPITRE TROISIÈME

LA MISSION BELGE AU CANADA

L'explosion de sympathie, pourrions-nous dire, qui s'est produite au Canada, à la nouvelle des malheurs et des infortunes de la Belgique, devait être un avant-goût pour les envoyés du roi Albert I de visiter notre pays.

Aussi n'hésitèrent-ils pas à se rendre à l'invitation cordiale qui leur fut faite de venir à Montréal.

Avertie de la visite prochaine de la Mission belge, la Chambre de Commerce du District de Montréal, se mit aussitôt à l'oeuvre pour organiser une réception digne de ces illustres hommes d'Etat et digne de la noble nation qu'ils représentaient. Elle prit l'initiative de composer un comité de réception, dont les membres furent choisis au *Board of Trade* de Montréal, au *Canadian Club,* au *Comité du Fonds patriotique canadien,* à la *Chambre de Commerce* belge, *à la Chambre de Commerce* française, et aux sociétés belges de notre ville.

M. ADÉLARD FORTIER, président de la Chambre de

Commerce, fut le président de ce comité; on lui adjoignit pour représenter la Chambre de Commerce de Montréal, les messieurs de l'Exécutif, et ceux des comités des finances et de réception.

MM. R. J. DALE, président du Board of Trade, JOS. QUINTAL, 1er vice-président, W. D. CAMPBELL, 2ème vice-président, et STANLEY COOK, représentaient leur institution.

Le DR F. D. ADAMS, président du Canadian Club, représentait cette grande organisation.

Le Fonds patriotique Canadien avait pour le représenter le COL. A. E. LABELLE, un des officiers.

La Chambre de Commerce belge, M. GUSTAVE FRANCQ, président, M. E. DE BOECK, son vice-président et M. CHS HELEN, son secrétaire.

La Chambre de Commerce française, M. JOS. OBALSKI, son président.

L'Union Belge, M. J. HICGUET, son président.

Le Club Wallon, M. G. NOEL.

Le Comité central de secours belge, le COMTE DE SARS-LE-COMTE, MM. PAUL CORNEZ, DR DU JARDIN, J. J. GOULET.

Le Comité Franco-belge, M. LE DR BRISSET-DES-NOS, M. TARUT et M. J. DE BRAY.

Le comité s'était à peine constitué que son président recevait une dépêche lui annonçant que la Mission belge arriverait à Montréal le mercredi soir, 23 septembre. Il fallut redoubler de zèle et en peu de temps, tous les pré-

paratifs étaient faits, grâce à l'actif et dévoué concours des diverses associations.

La Mission belge quitta Boston le mercredi matin, 23 septembre en route pour Montréal. Une délégation composée de MM. A. Fortier, R. J. Dale, E. de Boeck, Jos. Obalski, de M. M. Goor, consul général de Belgique, et M. de Sola, vice-consul, se rendit à Saint-Jean.

La ville de Saint-Jean acclame les délégués belges

La ville de Saint-Jean n'avait pas voulu laisser passer chez elle les représentants belges, sans aller les acclamer. Aussi une belle manifestation leur était réservée. Une heure avant le passage du train, le quai de la gare était couvert d'une foule sympathique, qui voulait dire à la Belgique toute son admiration.

"Vive la Belgique! " C'est par cette acclamation enthousiaste, poussée par quelques milliers de voix que les membres de la délégation belge furent accueilli à Saint-Jean, lors de l'arrivée du train de Rutland à la gare du Pacifique Canadien, pendant que la fanfare du Cercle Philharmonique de Saint-Jean, sous la direction du Dr Norbert Boisvert, jouait les airs nationaux.

Les drapeaux belges, français et anglais, éclairés par des feux de bangales flottaient le long de la voie et le spectacle était vraiment imposant. Des arrangements avaient été faits pour retenir le train quelques minutes à Saint-Jean, et le secrétaire-trésorier de la ville, M. Alcide Raymond, avait été envoyé au devant de la délégation belge à Iberville.

Quand la fanfare eût cessé ses accents harmonieux, rappelant aux délégués les airs de leur patrie en deuil, M. JOSEPH DEMERS, député du comté Saint-Jean et Iberville, au parlement d'Ottawa, s'avança et se faisant l'interprète de tous ses concitoyens il salua en ces termes la mission belge.

" MM. les Délégués de l'héroïque et noble Belgique,

" J'ai, ce soir, l'extrême privilège d'avoir, en ma qualité de député du comté de Saint-Jean d'Iberville, à être le premier à vous souhaiter la plus cordiale et la plus affectueuse bienvenue sur le sol de notre cher Canada. La manifestation toute spontanée dont vous êtes ce soir, l'objet, montre mieux que toute chose, l'émotion profonde dont nos coeurs et nos âmes se sentent étreints en voyant apparaître parmi nous les représentants d'une nation qui fait en ce moment l'admiration de l'univers entier. Partout au Canada vous pourrez constater les mêmes sentiments de sympathie, d'affection, d'admiration et de reconnaissance pour le peuple héroïque que vous représentez aujourd'hui, et partout aussi vous rencontrerez des citoyens prêts à faire face à la situation et à faire leur part pour le triomphe de la justice, de la liberté, de la paix universelle et pour l'honneur de l'humanité. ".

M. Carton de Wiart, ministre de la justice de Belgique, au nom de ses collègues et au nom de son pays, visiblement ému par cet accueil spontané et inattendu, en arrivant sur le sol canadien, en réponse à M. Demers, remercia les autorités et les citoyens de Saint-Jean, de l'accueil chaleureux et pour ainsi dire, fraternel, qu'ils faisaient aux représentants de la Belgique.

Simplement, sobrement, mais avec une éloquence impressionnante, il évoqua les horreurs de la guerre et le spectacle lamentable de son pays dévasté. " Lorsque nous retournerons là-bas, dans quelques jours, dit-il, nous trouverons des mères en pleurs, des femmes en deuil, des familles entières décimées, la ruine et la désolation partout, peut-être le désespoir, mais à ces braves gens, à nos malheureux compatriotes, nous dirons l'accueil généreux et cordial que nous avons reçu au Canada, particulièrement à Saint-Jean, et ce leur sera d'un grand réconfort. ".

La foule salua ces paroles par les cris de : Vive la Belgique! Vive la France! Vive l'Angleterre! Vive la Russie! auxquels les délégués belges répondirent par : Vive le Canada !

Et le train s'ébranla aux accords de la musique jouant *God save the King,* et fila vers Montréal où une grande manifestation attendait la délégation belge.

Le maire Papineau, le pro-maire Pinsonnault, les échevins Brassard, Rhéaume, Lasnier, Gaudette, Lussier, Maguire et Poirier, l'avocat de la Ville, Mtre Stanislas Poulin, représentaient officiellement la ville de Saint-Jean en cette circonstance, et avec M. Joseph Demers, député, saluèrent les délégués de Belgique et les présentèrent à plusieurs citoyens notables. Le clergé était représenté par M. le curé Collin, M. le curé Labrèche, M. l'abbé Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean, et plusieurs autres prêtres.

Parmi les autres citoyens remarqués à la gare, notons le Rév. M. Moore, ministre de l'église anglicane, MM.

Frs Raymond, D. W. Douglass, le shérif Mayrand, les Membres du cercle Collin, ayant à leur tête M. Charles Romeau, président, qui fit aux délégués la présentation d'un drapeau Belge de la part du cercle. MM. J. P. Carreau, A. D. Girard, P. A. Chassé, S. Poulin, J. Cartier, G. Fortin, avocats; MM. A. Bisaillon, ex-maire, A. N. Deland, Eug. Archambeault, F. X. Archambeault, notaires; A. Bouthillier, Daigneault, Brosseau, Sabourin, Lafleur, Phenix, Godin, médecins; MM. J. A. Lomme J. H. Racicot, T. Côté, R. Bayard, A. Brosseau, A. Hébert, J. Lanctôt, I. Hevey, P. Beaudoin, E. Papineau, A. Camaraire, J. P. O. Langlois, L. Moreau, L. Dubois, J. McNulty, W. McNulty, E. McNulty, L. McNulty, G. McNulty, C. Harbec, A. Forget, J. McLaughlin, Wilkinson, Campbell, Knight, Black, principaux marchands et hommes d'affaires de la ville de Saint-Jean, P. Smith et A. Bessette, journalistes.

Sur le drapeau belge qui leur fut présenté par le Cercle Collin, les délégués voulurent bien apposer leur signature, et c'est avec vénération que ce précieux souvenir sera conservé dans les salles du Cercle.

L'arrivée de la Mission belge à Montréal

C'est une entrée triomphale qui attendait la Mission belge à Montréal. Vingt-cinq mille personnes avaient dès neuf heures et demie, pris d'assaut la gare Windsor, et ses abords. On voyait arriver tour-à-tour les associations belges portant les portraits des souverains belges, et les armes des provinces de la Belgique, les étudiants gais, comme toujours, faisant résonner les voûtes de la

gare des chants canadiens et de la *Brabançonne,* la fanfare du 65ème, jouant les airs nationaux des alliés; une multitude enthousiaste qui se pressait pour acclamer les délégués belges; une foule de notabilités venues, elles aussi, présenter leurs hommages aux illustres visiteurs.

Le train avec une heure de retard, n'entra en gare qu'à onze heures et quinze.

Au débarcadère la délégation belge fut reçue par Son Honneur le Maire Martin, par MM. A. P. Frigon et Georges Gonthier, et Arthur Lemont de la Chambre de Commerce, Jos. Quintal et W. D. Campbell, du Board of Trade, le Dr F. D. Adams, du Canadian Club, et par des représentants de la Colonie belge, l'hon. sénateur Dandurand, président du Comité France-Amérique.

Parmi les notabilités qui s'étaient rendues à la gare pour saluer les délégués belges, nous avons reconnu le commissaire Ainey, les échevins L. A. Lapointe, Trefflé Bastien et G. Ménard; M. Jos. Verhoeven, vice-président de l'Union belge; M. Jules Briault, M. Henri Hicquet, président de l'Union belge; MM. Joseph Jacques, Hubert Gram, Paul Adams, M. Ghysens, Jos. Rondou, M. U. H. Dandurand, MM. C. E. Martin, Paul, Cornez, W. Coffin, Albert Cowan, Charles Helen, Paul Renson, Dr Dujardin, M. J. A. C. Bumbray, maire de Châteauguay; M. H. Mariotti, MM. E. Backhoven, A. Van Rossum, Arthur Platteau, Hector et Richard Gauvin, Aimé Lafontaine, président des étudiants en droit; A. Monet, MM. Henri Birks, L. Lecompte, Jules Bernard, président du Club Wallon; le Dr Henri Renaud, M. Geo. Noël, Dr A. Brisset des Nos, président de l'Union Natio-

nale Française; MM. Alfred Tarut, Alfred Dupré, Jean Kuninckx, Jean Fincken, J. S. Buchan, Dean Adams, M. Charles Martin, R. Bédard, Lucien Hage, M. Mathieu M. et Mme LeSuisse, Mlle Dechef, M. Achille Verschueren, A. Deschênes, M. Prud'homme, Jean Vanhouste, H. Birman, Geo. Hodge, G. Brousseau, R. Langlois, P. Brousseau, M. A. J. de Bray, M. J. W. Lévesque, député de Laval.

Etaient parmi la délégation italienne: Le Dr A. Ciaramelli, MM. L. Scanga, C. Consiglio, C. Grimaldi, F. Castellanio, le R. P. G. Evangelisti, Mmes Grimaldi, Orcchina, M. S. de Cesare, et d'autres encore.

Les délégués avaient à peine apparu à la grille qui sépare le quai de la gare, qu'une immense acclamation éclata, aux accents de la *Brabançonne* entonnée par la fanfare.

L'enthousiasme était à son comble, et c'est aux bruits des vivats que les représentants belges, arrivèrent avec beaucoup de difficultés, tant la foule était compacte, à leurs voitures.

Ici une nouvelle scène inoubliable se produisit.

On vit la jeunesse étudiante dételer les chevaux et traîner la voiture jusqu'à l'hôtel Windsor. La rue était littéralement bondée et c'est aux cris de " Vive le roi des Belges ", " Vive la Belgique ". " Vivent les défenseurs de Liège ", que les illustres visiteurs furent escortés.

M. Carton de Wiart, ministre de la justice de Belgique, président de la délégation, s'arrête sur le perron du Windsor. Il parle et la foule se tait: ce qu'il dit d'une voix vibrante c'est un avant-propos des grands discours que nous entendrons demain.

L'orateur, après avoir expliqué brièvement le but de leur mission de protestation contre les atrocités allemandes, dit sa reconnaissance pour l'accueil qui est fait à la délégation à Montréal. Il accepte ces hommages comme s'adressant à la Belgique et à tous les peuples avec lesquels elle lutte contre l'Allemagne.

Ici, les applaudissements et les acclamations retentissent.

" La guerre présente, ajoute l'orateur, n'est pas une lutte de rivalité, c'est une lutte du droit et de la justice, la lutte de la civilisation et de l'humanité contre la barbarie.

"Cette splendide démonstration, ce magnifique enthousiasme qui nous accueillent peuvent donner à cette soirée un air de fête, mais peuple canadien, vous êtes trop patriote et vous avez l'âme trop haute pour ne pas savoir que notre coeur est loin d'ici.

" Notre coeur, il est là-bas dans ce noble petit pays que nous avons quitté depuis trois semaines et où nous serons rentrés dans quinze jours, auprès de ceux qui se battent et qui souffrent pour la cause de l'humanité.

" En prenant congé de vous, nous nous reverrons demain, je vous prie de vous unir avec moi et de crier de toute votre âme : " Vive le Canada ! Vive l'Angleterre ! Vive la France ! Vive la Russie et Vive la Belgique. "

Et la foule dans un splendide mouvement d'enthousiasme lance dans les airs ces frénétiques acclamations.

On sent que l'emprise des apôtres du bon droit est complète, entière, et que toute l'assistance communie et

d'âme et de coeur avec les vaillants pays qui défendent là-bas une cause sacrée.

Aussi lorsque la fanfare du 65ème reprend la *Brabançonne,* la foule s'écoule lentement et commente un événement qui restera à jamais gravé dans les coeurs, pour y grandir et faire les âmes plus vaillantes et plus fortes.

La réception à l'Hôtel-de-Ville

Le jeudi matin, les Délégués belges quittaient leur hôtel à 10.30 heures pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, escortés par un grand nombre d'automobiles portant quelques citoyens éminents de notre Cité.

L'entrée des Délégués belges au palais municipal fut l'occasion d'une nouvelle manifestation d'enthousiasme.

La salle du Conseil avait mis sa toilette de fête ; M. le maire Martin, avait revêtu son manteau officiel et portait le grand collier de premier magistrat. Le bureau exécutif de la cité et les échevins avaient pris place à leur siège. Les galeries étaient encombrées.

C'est encore avec des acclamations de toute cette foule que les représentants de la Belgique furent reçus, quand ils arrivèrent en compagnie du Maire.

Le premier magistrat lut ensuite aux délégués l'adresse de bienvenue suivante :

" Monsieur le Président,

" MM. les membres de la délégation belge,

" Messieurs,

" Je suis heureux qu'il me soit donné de souhaiter la bienvenue à la délégation la plus populaire, la plus digne de sympathie qui ait jamais visité la ville de Montréal.

“ Vous êtes les représentants de ce brave petit peuple belge, petit par l’étendue de son territoire, mais grand par son courage et par son héroïsme. Vous nous arrivez avec l’auréole que la guerre actuelle a mise au front de votre patrie, déjà si glorieuse, si digne d’admiration. Le monde entier rend hommage aux sentiments de fierté et d’indépendance avec lesquels la Belgique a répondu aux sommations insolentes du Kaiser, et repoussé ses hordes barbares et il n’y a qu’une voix pour dénoncer leur inhumanité et déplorer les malheurs que la guerre la plus injuste ait déchaînés sur votre patrie.

“ Vos campagnes ravagées, vos villes incendiées, vos industries ruinées, votre population décimée, votre pays couvert de ruines et de sang, excitent partout la pitié la plus profonde. Vous payez cher l’honneur et le mérite d’avoir voulu opposer le droit à la force, la justice à la violence, d’avoir fait de vos poitrines un rempart qui, en retardant la marche sanglante des armées allemandes, a donné le temps à la France et à l’Angleterre de se préparer à les repousser, à les vaincre.

“ L’Europe ne pourra jamais trop reconnaître ce qu’elle doit à votre résistance héroïque et le monde entier applaudira à sa reconnaissance.

“ Messieurs, la population non seulement de Montréal, mais de tout le Canada proteste avec énergie contre les actes de vandalisme dont votre noble patrie est victime en ce moment, et elle est convaincue que partout, chez toutes les nations civilisées, vous trouverez les mêmes sympathies, le même désir de voir la fin de vos glorieuses infortunes et l’heureux couronnement de votre héroïsme. ”.

L'ÉCHEVIN BOYD, au nom des citoyens de langue anglaise, a exprimé aux délégués la profonde sympathie qui a provoqué chez le peuple anglais, les sacrifices faits par la Belgique pour la liberté du monde.

L'HON. SÉNATEUR L. O. DAVID, prenant à son tour la parole, dit que les Canadiens n'ont pas grand mérite à éprouver les sentiments qui les animent aujourd'hui, puisque ce sont les sentiments qui animent le genre humain. Rappelant l'héroïque parole de Cambronne, M. David dit que la Belgique envahie par le brutal Prussien, a déclaré qu'elle mourrait, mais qu'elle ne se rendrait pas. Elle ne mourra pas, s'écria-t-il; elle vivra plus glorieuse, plus honorée que jamais. Son héroïsme fait honneur à l'humanité.

Le maire ayant cédé sa place, au trône officiel, à M. DE WIART, celui-ci remercia en termes émus la population de Montréal de l'accueil si chaleureux et si sincère qu'elle faisait aux délégués. Il comprend que le Canada vibre à l'unisson de la Belgique, car le Canada a le culte de toutes les libertés. Il salue Montréal dont le prestige s'étend aujourd'hui partout.

" La Belgique envahie, dit-il, n'a plus qu'un seul coeur, et elle ne connaît qu'un seul devoir. Son patriotisme a armé les bras de ses enfants et ceux-ci lutteront jusqu'au bout. ".

M. de Wiart dit la joie qu'a causé en Belgique la nouvelle que la nation canadienne n'était pas restée indifférente :

" Voilà donc, dit-il, les Canadiens et les Belges lut-

tant pour la même cause: celle de la justice, du droit et du respect des traités.

" Elevons nos coeurs et crions ensemble : " Vive la Justice ! "

Des acclamations ont accueilli les dernières paroles de l'orateur.

Après les discours eut lieu la présentation des délégués aux dignitaires de la ville et aux éminents citoyens qui avaient tenu à se joindre aux autorités pour rendre hommage au courage du peuple belge.

La visite de la ville en automobile

En quittant le palais municipal, les Délégués belges commencèrent la visite de la ville qui dura deux heures. Un grand nombre d'automobiles, gracieusement mises à la disposition du comité de réception, par des membres de la Chambre, firent escorte aux représentants de la Belgique.

L'itinéraire comprenait les rues Notre-Dame, Saint-Gabriel, Champ-de-Mars, Gosford, Craig, Saint-Denis, Avenue Viger, Saint-Hubert, Sherbrooke, Parc-Lafontaine, Rachel, Parc Lafontaine-Ouest, Cherrier, Saint-Denis, Sherbrooke, Mance, Milton, Saint-Urbain, Avenue des Pins, Avenue du Parc, puis avec l'autorisation du Maire, l'ascension du Mont-Royal jusqu'à l'observatoire. Le retour s'effectua en passant par le cimetière catholique, la Côte-des-Neiges, le Boulevard Westmount, l'Avenue Claremont, le Chemin Saint-Antoine, le Boulevard Décarie, la rue Sherbrooke, la rue Bleury, Sainte-Catherine-Ouest, Guy, Dorchester-Ouest, Hôtel Windsor.

Touchant incident en passant chez l'hon. L.-O. David

Au passage des Délégués, rue Saint-Hubert, des fleurs furent présentées à M. Henri Carton de Wiart, président de la mission, par Jean Rainville, bambin de six ans portant casque, épée et fusil, fils de M. Bourbeau Rainville, magistrat, auteur de *Dollard des Ormeaux,* drame historique canadien, — petit-fils de l'hon. L.-O. David, sénateur, auteur de *Les Patriotes de* 1837-38,

M. Bourbeau Rainville, autour duquel s'étaient groupés les étudiants de l'Institut Dentaire Laval, lut la dédicace suivante :

"Monsieur le Président,

"Messieurs les Délégués,

Que ces fleurs que vous tend un fils du Canada
Couronnent la vaillance au front de vos soldats.
Que leur tige se change en burin de l'histoire
Gravant, sur les feuillets des pétales, ta gloire,
Belge, champion de la justice, peuple heureux,
Peuple chevaleresque et grand, peuple de preux. ".

Un étudiant tenait maître Jean Rainville sur son épaule. M. de Wiart remercia avec des mots émus et choisis, et les étudiants crièrent trois fois : " Vive la Belgique ! "

Comme témoignage de reconnaissance, M. de Wiart eût l'aimable pensée d'écrire à M. Bourbeau-Rainville, du Waldorf-Astoria, New York, le 29 septembre, la lettre suivante :

" Monsieur,

" Avant de quitter le Nouveau-Monde, je tiens à vous remercier de tout coeur, au nom de la Délégation Belge, de l'attention si gracieuse que vous avez eue pour nous à notre passage à Montréal.

" Nous garderons un souvenir reconnaissant de ce jour, et dans ce souvenir vous aurez votre part.

" Agréez, je vous prie Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

H. Carton de Wiart.

" Monsieur B. Rainville,
" Rue Saint-Hubert, 385,
" Montréal, Canada. "

La délégation acclamée au Mont-Saint-Louis

Une autre agréable surprise attendait les Délégués au Mont-Saint-Louis. Les directeurs de l'institution avait fait ranger leurs élèves et la fanfare dans le jardin, et c'est aux acclamations des six cents et quelques élèves, que les distingués visiteurs furent salués à leur passage. Cette manifestation si spontanée força encore le cortège à s'arrêter. Les élèves des Frères des Ecoles chrétiennes chantèrent des airs belges et canadiens,puis la fanfare fit sonner la *Brabançonne.*

Visiblement ému par tant de sympathie, M. Carton de Wiart adressa quelques mots aux élèves, et ces quelques mots soulevèrent à nouveau l'enthousiasme de cette ardente jeunesse qui acclama avec plus de frénésie encore la Belgique, ses souverains et ses représentants.

Le déjeuner au " Canadian Club "

De l'aveu des plus anciens membres du *Canadian Club,* jamais déjeûner n'eût plus de succès que celui qui fut offert à la Mission belge, dans la grande salle rose du Windsor. Jamais on ne vit un si grand nombre de convives, jamais non plus, on ne vit de convives plus enthousiastes, et manifester une si intense sympathie.

Le Dr F. D. Adams, présidait le déjeûner, et autour de la table d'honneur, avaient pris place, avec les Délégués, l'hon. J. D. Hazen, ministre de la Marine, représentant le gouvernement du Canada, MM. Goor et de Sola, consuls belges, M. C. E. Bonin, consul général de France, M. L. Reynaud, consul de France, les honorables sénateurs Dandurand, J. P. B. Casgrain, le maire Martin, M. R. J. Dale, du Board of Trade, Adélard Fortier, de la Chambre de Commerce, Jos. Obalski, de la Chambre de Commerce française et de Boëck, de la Chambre de Commerce belge.

Une grandiose ovation, qui dura quelques minutes, salua les Délégués quand ils prirent place à table.

Au café, le président Adams se leva pour présenter ses hôtes distingués, et pour, en quelques mots, expliquer aux convives, que ces messieurs étaient venus dénoncer au monde civilisé, la barbarie des Allemands dans cette guerre, dont la Belgique a essuyé avec tant de rigueur et de cruauté, les premiers coups.

Quand M. Carton de Wiart se leva pour répondre à l'allocution du Dr *Dean* Adams,toute la salle se leva avec lui pour l'acclamer à grands cris, et c'est encore pendant plusieurs minutes que dura cette nouvelle manifestation.

M. Carton de Wiart, parla en français. Il rappela la réception cordiale que ses collègues et lui, avaient reçue aux Etats-Unis, puis il exprima avec une émotion visible tous le plaisir qu'il ressentait de la chaleureuse bienvenue qui leur a été offerte au Canada ; ce qui a été pour eux une preuve que le peuple canadien continue les grands principes et les traditions démocratiques de l'Empire britannique. " Ces événements, déclare-t-il, vont unir en une amitié que rien ne pourra plus briser, le Canada et la Belgique. ". (Applaudissements.).

" Dans cette guerre, ajoute-t-il, la Belgique a pris les armes pour une cause juste, pour défendre son honneur contre l'Allemagne, et pour défendre les droits du peuple et assurer le triomphe de la civilisation sur le militarisme brutal.

" Il était nécessaire de battre cette sauvage politique de l'Allemagne, qui ne considère plus les traités que comme des chiffons de papier, et qui fait une guerre brutale aux vieillards, aux femmes et aux enfants sans défense, et qui ravage toute notre contrée. (Cris de Honte! Honte!).

" Et, dit encore M. de Wiart, il y a quelque chose de plus grand que ces choses matérielles : il y l'honneur de l'humanité. C'est surtout pour cela que nous combattons, et c'est avec joie que nous trouvons la puissante Angleterre et la grande France, à côté de nous, pour soutenir ce formidable combat. C'est encore avec une joie plus grande que nous voyons le Canada et le reste de l'Empire britannique donner au monde le si beau spectacle de tous ces peuples qui supportent si

allègrement leur part dans ce grand combat pour la civilisation. Nous faisons vraiment la guerre à la guerre, c'est la guerre au militarisme, et, aussi longtemps qu'il faudra combattre, nous resterons unis pour triompher. ". Une autre ovation salua ces derniers mots de M. Carton de Wiart.

M. PAUL HYMANS, acclamé à son tour, succéda à son collègue. Il s'exprima en anglais, et remporta lui aussi, un très vif succès.

" C'est réconfortant, dit-il, pour les Délégués belges qui ont laissé leur patrie désolée et ravagée par les Allemands, de passer quelques heures avec leurs véritables amis, les citoyens de l'Empire britannique. ". (Applaudissements.)

M. Hymans avec une grande facilité d'élocution, explique ensuite comment la guerre a commencé, en citant les documents que nous avons déjà reproduits, pour démontrer quelle attitude correcte la Belgique a toujours tenue. Il rappelle aussi l'histoire de la neutralité belge, garantie par les grandes puissances, la Grande Bretagne, la France, la Prusse, l'Autriche et la Russie. Il prouve que, toujours, la Belgique a scrupuleusement observé la plus stricte neutralité, et que les grandes puissances firent de même jusqu'à il y a quelques semaines.

Pour montrer toute la fourberie de l'Allemagne, il raconte aux convives indignés, cet incident des relations de Guillaume II et du général Von Emmich avec la Belgique.

" En 1910, Sa Majesté Guillaume II, rendit officiellement visite au roi des Belges à Bruxelles. A cette occasion, il parla en termes les plus élogieux de la Nation belge, et de ses institutions. Il remercia la Belgique pour l'hospitalité qu'elle donne et le bien-être qu'elle assure aux milliers de sujets allemands.

" En 1913, l'empereur d'Allemagne prenant avantage de la " Joyeuse entrée " du roi et de la reine, et des enfants royaux à Liège, il se fit représenter à cette solennité par le général Von Emmich, qui apporta à la famille royale l'assurance solennelle de l'amitié la plus cordiale de l'empereur.

" Et le 2 août 1914, à 7 heures du soir, sans le moindre avis à ce sujet, le ministre allemand à Bruxelles, remettait au gouvernement belge l'ultimatum de l'Empereur, ultimatum qui était une véritable déclaration de guerre.

" Et le général Von Emmich qui, en 1913, portait à la famille royale, les congratulations de l'Empereur d'Allemagne, et l'assurance de son amitié cordiale est le même qui a mis à sac toute la Belgique. (Cris de Honte! Honte!).

" Quand la Belgique reçut du ministre de France à Bruxelles l'assurance que la République respecterait la neutralité belge, la Belgique s'attendait que le ministre Allemand fit de même; au lieu de cela c'est l'ultimatum de l'Allemagne qui fut servi au Gouvernement belge.

" Les Allemands ont prétendu qu'ils savaient que la France avait l'intention d'attaquer l'Allemagne par la Belgique, et qu'ils craignaient que les Belges laissés sans secours seraient incapables de les repousser. Et

vous savez quelle sorte de secours les Allemands nous ont donnés, dit ironiquement M. Hymans au milieu des rires sarcastiques des convives.

" Et la preuve que ce n'était là pour l'Allemagne, qu'un prétexte, c'est que trois semaines durant, l'armée belge, seule, a combattu les Allemands sur le territoire belge. ". (Longue ovation.)

M. Hymans montre ensuite avec mépris comment l'Allemagne a tenté de corrompre la Belgique à son bénéfice, déclarant qu'elle a essayé d'acheter pour du comptant la conscience de la Belgique, tout en la menaçant de la guerre. Et la réponse à ces infâmes propositions, devait être donnée dans les douze heures, un dimanche soir.

" Notre roi, raconte M. Hymans, appela d'urgence ses ministres. Je dois dire que leurs délibérations ont été courtes et que leur réponse fut unanime. Nous avons répondu aux Allemands que nous protégerions notre neutralité contre la flagrante violation des lois des nations qu'ils nous proposaient, et si nous eussions accepté leurs propositions, nous aurions sacrifié notre honneur national et trahi nos engagements vis-à-vis de l'Europe.

" La conséquence immédiate fut la guerre, dans laquelle tous les Belges sont unis comme un seul homme, mettant de côté toutes les divergences, comme on a fait en Grande-Bretagne, et ne faisant plus qu'un coeur et qu'une âme pour sauver la cause de l'indépendance et de l'honneur national. (Acclamations.)

" Telle est notre position. C'est une position juste et

loyale. J'ai foi dans notre destinée. Une nation qui se défend elle-même, doit gagner le respect du monde. Une nation qui combat pour son honneur, a dit notre Roi, ne peut pas périr, Dieu sera avec nous dans cette lutte juste, et avec l'aide de la Grande-Bretagne et de nos autres Alliés, ajoute M. Hymans, nous vivrons encore dans une Belgique libre. ".

Un tonnerre d'applaudissements, des acclamations vigoureuses couvrirent ces dernières paroles de l'orateur.

On se sépara en poussant d'enthousiastes hourrahs pour la Belgique et pour ses Alliés.

La Délégation au Board of Trade

Un avis de quelques heures avait suffi pour réunir au Board of Trade un groupe important de nos hommes d'affaires, désireux à leur tour d'exprimer leur admiration aux Délégués belges. La réunion avait lieu à trois heures. Une indisposition dont souffrait M. R. J. Dale, depuis le matin, l'empêcha de faire les honneurs de son institution ; M. Jos. Quintal, premier vice-président, le remplaça avec tout le tact et l'urbanité qu'on lui connaît; M. Georges Hadrill, secrétaire l'assistait.

En peu de mots, M. Quintal se fit l'interprête de ses collègues pour exprimer aux Délégués toute la sympathie de leur institution, et les assura que ce sentiment est celui que tous les Canadiens entretiennent à l'égard de l'héroïque petite nation belge. " Sur tous les points du Canada l'attitude de la Belgique, qui a supporté tant de souffrances et subi tant d'humiliations et les mons-

trueux procédés allemands, ont provoqué la plus vive admiration, ", dit M. Quintal.

" On devra se rappeler toutes ces choses quand l'heure de la rétribution viendra. En attendant, ajoute-t-il, il ne nous suffit pas de vous exprimer notre sympathie ; nous ne devons pas nous contenter d'honorer les Belges, notre devoir est de donner une preuve plus substantielle de notre admiration pour nos infortunés alliés. (Vigoureux applaudissements.).

M. CASTON DE WIART parla quelques mots en français, puis, comme la majorité des personnes présentes sont des anglais, M. Hymans les répète dans leur langue.

M. Hymans dit tout le plaisir que les Délégués ressentent de rencontrer les hommes d'affaires de Montréal et citant Goethe, il leur dit: " La pensée d'un brillant homme d'affaire est la plus puissante pensée du monde."

Le fait qu'un si grand nombre d'hommes d'affaires de Montréal sont venus rencontrer la Mission belge, est une preuve du vif intérêt qu'ils prennent dans les affaires du monde et au nom de la Belgique il les remercie de l'appui moral et matériel qu'ils ont donné à la délégation.

Puis continuant, M. Hymans, déclare : " C'est le temps pour vous, hommes d'affaires, de considérer où sont vos intérêts. C'est votre devoir de vous demander quelle est la cause de cette guerre. Cette guerre est la lutte formidable de la civilisation contre le militarisme, c'est la guerre de la paix contre la force brutale. Nous faisons actuellement la guerre à la guerre et à l'esprit de guerre prussien, qui ne donnera de paix au monde

que le jour où il aura été détruit. Nous combattons réellement pour la paix et, si par malheur, le militarisme du Kaiser triomphait, cela voudrait dire, tant pour l'Ancien que pour le Nouveau-Monde, le triomphe de la réaction brutale au lieu du progrès de la civilisation.

" C'est pour cette cause que la Grande-Bretagne et la France sont avec tant de noblesse accourues à notre secours, et c'est pour cette cause que vos héroïques fils vont aussi combattre. Et ce fut un beau jour pour nous, malgré notre deuil, celui où nous avons vu les hommes éminents du Canada, appartenant à toutes les sphères, se lever pour la défense de cette noble cause.

" Quand nous sommes arrivés à Montréal et que nous avons entendu parler notre langue, et que nous avons vu nos drapeaux et nos écussons, et que nous avons entendu vos fanfares chanter notre langue nationale, nous avons pensé retrouver ici, une nouvelle famille.

" Au nom de notre Roi, qui nous a envoyés, et du peuple belge, nous vous exprimons nos remerciements les plus sincères pour la chaleureuse réception que vous nous avez faite. ". (Longs applaudissements).

M. Emile Van der Velde, qui, pour la première fois, prenait la parole depuis son arrivée à Montréal, a clos la série des allocutions. Le chef socialiste n'a pas fait mentir sa réputation d'orateur éloquent.

En termes véhéments, il dénonce à son tour les crimes et les outrages commis en Belgique par les assassins du Kaiser.

Puis il conclut : " Aussitôt que la guerre fut décla-

rée, nous avons vu disparaître toutes les divergences et notre nation ne faisait plus qu'un coeur et qu'une âme pour combattre le grand combat en faveur de nos libertés et de nos droits.

" Vous, au Canada, avec tant de nationalités qui vivent ensemble, avez les mêmes idéals du droit et de la liberté, vous êtes unis pour les défendre, comme nous le sommes. Et avec l'appui de l'Angleterre et de la France, Dieu merci, nous combattrons jusqu'à la fin pour sauvegarder notre honneur et notre liberté. ".

Une ovation fut faite à M. Van der Velde, et on se sépara au chant de " O Canada ", et en poussant de vigoureux hourrahs à la Belgique.

La visite du port de Montréal

En partant du Board of Trade, la Mission belge s'en fut visiter le port à bord du " Sir Hugh Allan ", de la Commission du port. Cette visite avait encore réuni un grand nombre de citoyens en vue de notre cité.

Les Délégués belges n'ont pas manqué d'exprimer leur admiration et n'ont pas caché que le port de Montréal était appelé à de grandes destinées.

Les commissaires du port, comme toujours, surent faire les honneurs aux Délégués, ainsi qu'à tous ceux qui les accompagnaient.

Un télégramme des Délégués au Gouverneur-Général

Le président de la Mission belge, quand il vit qu'elle ne pourrait se rendre à Ottawa pour présenter ses hom-

mages au Gouverneur général, lui adressa la dépêche suivante :

" En arrivant sur le sol du Dominion, je tiens à présenter à Votre Altesse Royale les respectueux hommages des membres de la Mission belge. Nous saluons en Elle le représentant de Sa Majesté Britannique, dont l'armée et la flotte combattent avec nous pour la même cause, avec un si généreux élan. Nous saluons le Prince dont le passage en Belgique n'est pas oublié. Nous regrettons profondément que la rapidité que les circonstances imposent à nos déplacements, nous empêche de nous rendre à Ottawa pour dire à Votre Altesse Royale et à son gouvernement tout ce que nous dictent nos coeurs de Belges.

" CARTON DE WIART. "

La grande soirée au Monument National

Nous pourrions dire, sans exagération, que la soirée offerte à la Mission belge, au Monument National, a été, comme l'apothéose anticipé des héros de la Belgique.

Près de trois mille personnes avaient envahi la spacieuse salle, où, comme l'a écrit un journaliste, " l'on sent battre le coeur des nôtres aux grandes heures d'émotion. ".

C'est trois mille personnes, de toutes les langues, de toutes les croyances, de tous les partis, de toutes les classes, qui étaient venues là pour assurer une fois de plus, les envoyés de Sa Majesté Albert I, que le coeur de notre peuple, que sa pensée, que toute son âme est avec le coeur, la pensée et l'âme de ses héros; pour lui, assurer

une fois encore, que tout ce peuple canadien souhaite ardemment, et qu'il contribuera par tous les moyens à assurer le triomphe de la grande, de la noble cause, dont le roi Albert I, avec tous ses preux, se sont faits les indéfectibles défenseurs.

Le spectacle de cette soirée, nous ne l'oublierons jamais, tant il nous a causé de joie intense, tant il nous a fait frémir d'émotion.

Honneur à notre cité ! Cette manifestation fut bien celle qui convenait: elle a voulu exprimer tous ses hommages à la valeur, à l'admirable patriotisme et à l'indomptable fierté de cette nation.

Dès huit heures, la salle était archicomble, et l'on sentait planer au-dessus d'elle, comme l'âme des héros déjà tombés au champ d'honneur; on eût dit que c'était eux qu'on attendait et l'on se préparait à les acclamer, à les glorifier, en une manifestation telle que la Salle Nationale n'en vit jamais.

De banquettes en banquettes, vont de gracieuses jeunes filles qui se sont faites vendeuses de cocardes et de drapeaux belges; et on voit tomber nombreux, les billets de banque et la monnaie. Un abbé a payé $10.00 un petit drapeau noir, jaune et rouge.

C'était toute la Belgique qu'on voyait partout, dans les portraits de ses souverains appendus au balcon, au milieu des écussons des neuf provinces; dans tous ces drapeaux noir, jaune et rouge, qui incarnent dans leurs plis toute l'âme de la valeureuse petite nation; dans ces envoyés, qui sont les porte-parole du noble souverain, qui a voulu dire au monde entier son inaltérable dévoue-

ment à la justice des nations, et dénoncer les crimes et les hontes dont l'Allemagne avait souillé son nom.

Il était neuf heures quand les délégués firent leur entrée dans la salle, précédés de M. Adélard Fortier, président de la Chambre de Commerce. Ce fut une formidable acclamation que les accents de la *Brabançonne* exécutés par un puissant orchestre, pouvaient à peine couvrir.

Sur l'avant-scène, au premier rang,avaient pris place à la droite du président, Son Excellence Henri Carton de Wiart, MM. Emile Van der Velde, le " Dean " Adams, le Comte de Lichtervelde, M. Joseph Obalski, de la Chambre de Commerce française, M. C. E. Bonin, consul général de France, Louis Reynaud, consul de France, l'hon. sénateur Raoul Dandurand, président du Comité France Amérique, et M. Ed. Montpetit, avocat, secrétaire de France-Amérique et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes,; à la gauche du président venaient: M. Louis Hymans, l'hon. J. D. Hazen, représentant le premier ministre du Canada, M. W. D. Campbell, vice-président du Board of Trade, Son Honneur le maire Martin, M. Maurice Goor, consul général de Belgique, M. Clarence de Sola, vice-consul, E. de Boëck, vice-président de la Chambre de Commerce belge, M. Joseph Quintal, du Board of Trade, M. Duncan McDonald, commissaire de la Cité.

Aux autres rangs on remarquait les consuls de Suisse et d'Italie, les honorables juges Charbonneau et Guérin, MM. les commissaires Hébert et Ainey, l'hon. Narcisse Pérodeau, M. C. A. Chouillou, le Dr Brisset des Nos,

président de l'Union Nationale française, Henri Hicguet, président de l'Union belge, Chs Hélen, secrétaire de la Chambre de Commerce belge; M. A. P. Frigon, M. Gonzalve Désaulniers, président de l'Alliance française ; Mtre Léon Garneau, C. R., et Ed. Fabre Surveyer, les avocats du Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Georges Gonthier, président de l'Institut des Comptables, MM. S. D. Joubert et Frank Pauzé, les vice-présidents de la Chambre de Commerce de Montréal, M. W. U. Boivin, secrétaire; M. L. J. Gauthier, président-général de la Société des Artisans Canadiens-Français, M. Ludger Gravel, ancien président, Mtres L. T. Maréchal, C. R., C. P. Beaubien, C. R., L. J. Loranger, C. R., J. C. Lamothe, C. R., L. A. Lavallée, ancien maire, et président général de l'Alliance Nationale, M. L. J. Tarte directeur de la *Patrie*, MM. les échevins L. A. Lapointe, G. Ménard, Narcisse Lapointe, Loranger, E. Dubeau, secrétaire du Collège dentaire, N. Giroux, N. Turcot, G. Mayrand, le col. Fages, le major Leduc, le capitaine Archambeault, MM. les abbés McShane et Elliott, plusieurs pères franciscains, le R. P. Daly.

Dans la salle au hasard, nous avons remarqué l'hon. sénateur Wilson, M. Chs Duquette, président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Brosseau, secrétaire général, M. l'abbé Dupuis; M. J. B. Rolland, M. Alfred Lambert, directeur de la Chambre de Commerce, et multitudes d'autres, parmi nos citoyens en vue, dont les noms nous échappent.

Après que l'orchestre eût terminé d'exécuter les airs nationaux belges, français, russe, anglais et canadien, M. Adélard Fortier, ouvrit la série des discours par l'allocution de bienvenue suivante :

" Messieurs les Ministres,

" Monsieur le Maire,

" Mesdames, Messieurs,

" Depuis hier la Cité de Montréal a l'honneur d'avoir comme hôtes, les illustres représentants de sa noble et vaillante Majesté le Roi Albert Premier de Belgique, dont le nom aujourd'hui, est acclamé chez tous les peuples de l'univers, provoquant la plus vive sympathie des uns, l'étonnement des autres, et suscitant l'admiration et le respect de tous. (Applaudissements.)

" C'est donc un grand honneur pour moi, mes chers concitoyens, d'avoir à vous présenter, ce soir :

" Son Excellence Henri Carton de Wiart, Ministre de la Justice du cabinet belge et président de la Délégation.

" Monsieur Paul Hymans, ministre d'Etat, et chef du parti libéral belge.

" Monsieur Emile Van Der Velde, ministre d'Etat et chef du parti socialiste belge.

" Monsieur le Secrétaire de la Délégation, le Comte Louis de Litchtervelde, secrétaire du Premier Ministre de Belgique, le Baron de Broqueville.

" Messieurs les Délégués, qu'il nous soit permis, en vous souhaitant la plus cordiale et la plus sympathique bienvenue, de saluer en même temps votre héroïque patrie qui a préféré subir les horreurs de la plus horrible guerre, plutôt que de forfaire à l'honneur.

" Je ne saurais vous exprimer toute l'émotion que

chacun de nous a ressentie en lisant la fière et vigoureuse réponse du peuple belge aux infâmes propositions de l'Allemagne.

" A l'ultimatum de l'arrogante nation qui offrait ses faveurs à la Belgique en retour de la violation de sa neutralité, la petite nation s'est levée indignée, et dans une note vigoureuse, elle a repoussé les avances qui lui étaient faites, en proclamant avec fierté :

" Le gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. Si cet espoir était déçu, le gouvernement belge est fermement décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir, toute atteinte à son droit."

" Mes chers concitoyens, c'est pour avoir voulu respecter la parole donnée, pour avoir refusé de violer ses engagements solennels, que ce brave petit peuple a été soumis aux traitements les plus atroces, et c'est le récit ému de ces malheurs qui ont affligé leur patrie, que Messieurs les Délégués Belges viennent vous faire. Ils ne viennent pas seulement pour demander la sympathie, ils viennent encore pour dénoncer énergiquement, au nom de la civilisation moderne, ce perfide et barbare envahisseur qui a dérogé à l'honneur des nations.

" On eût dit que la Belgique avait eu comme une intuition de ce qui est arrivé. Ses hommes d'Etat ne se

faisaient pas illusion sur l'efficacité d'une barrière dressée par les traités internationaux pour assurer l'inviolabilité de leur territoire; ils avaient bien prévu qu'une barrière de papier tomberait avec les scrupules qu'il est si facile de nourrir en temps de paix, mais qui pèsent si peu le jour de la guerre devant l'appétit insatiable d'un envahisseur comme l'Allemagne. En effet depuis plus d'un an, les autorités belges, dans leur clairvoyance, voyaient venir ce qui s'est produit. Aussi ont-elles préparé leur pays à dresser une barrière plus formidable pour fermer la route à l'ennemi. Vous avez vu quelle résistance héroïque le petit peuple belge a opposée au grand peuple allemand, résistance qui assurera le glorieux et décisif triomphe de la civilisation sur la barbarie. (Applaudissements.)

“ Messieurs les délégués, laissez-moi vous assurer, au nom de tous mes compatriotes, que les Canadiens ont une sympathie marquée pour les Belges, et les manifestations qui se sont produites lors du départ des réservistes et les acclamations qui ont salué le drapeau de leur nation en sont un témoignage. Nous avons dans notre pays, une colonie belge nombreuse qui se distingue par son amour du travail, par sa loyauté et par son énergie à l'effort et il me semble que le meilleur moyen que nous ayions de prouver toute notre estime et notre admiration à la Belgique dans la rude épreuve qu'elle vient de subir, c'est de travailler à lui aider à reconquérir sa place dans le domaine où elle s'était illustrée avec tant d'éclat.

“ Devant le parlement belge, en une séance mémorable, votre noble souverain disait : “ Un pays qui se défend s'impose au respect de tous et ne périt pas. ”.

" Le Roi Albert 1er a raison de proclamer la résurrection de son pays.

" La Belgique ne périra pas; elle deviendra plus grande, plus prospère, commandant le respect de tous les peuples.

" Messieurs les délégués, c'est le voeu sincère que nous formulons tous ici, ce soir, comme celui que formulent aussi tous les peuples grands et nobles. ".

Les applaudissements nombreux qui hachèrent cette courte allocution, et l'acclamation qui salua la péroraison du discours de M. Fortier, sont un témoignage plus éloquent que tout commentaire, de l'unanimité du sentiment qui animait les milliers de personnes présentes.

M. Fortier, prit ensuite la parole en disant, Mesdames et Messieurs, vous allez entendre maintenant M. W. D. Campbell, qui parlera au nom du Board of Trade.

M. W. D. CAMPBELL, acclamé à son tour, ne dit que quelques mots :

" Messieurs les Délégués,

" Au nom de l'institution que je représente, j'ai l'honneur à mon tour de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

" Nous savons quelle calamité affreuse a frappé la Belgique et l'effort courageux et héroïque qu'elle a fait pour résister à l'invasion allemande. Que Dieu bénisse chacun de vous, Belges héroïques! Espérons que justice complète sera faite bientôt et que la guerre finie, la paix

et la prospérité fleuriront de nouveau, dans ce beau, dans ce bon, dans ce noble pays, de la Belgique. ".

Encore un tonnerre d'applaudissements saluent ces simples paroles, dites avec tant d'âme et tant d'émotion.

Le président invite ensuite M. E. DE BOECK, à parler au nom de la colonie belge.

Voici le texte sténographié de ce discours du vice-président de la Chambre de Commerce belge :

" Messieurs les ministres,

" J'ai le grand honneur de vous souhaiter la bienvenue au nom de la colonie belge de Montréal, et plus particulièrement de la Chambre de Commerce belge à Montréal, de l'Union Belge de Montréal, du Comité Central de Secours Belge à Montréal, et du Cercle Wallon.

" C'est avec un légitime orgueil que nous avons vu notre petit pays, fidèle à ses devoirs internationaux, répondre fièrement au grand empire, et plutôt que de forfaire à l'honneur, préférer subir toutes les horreurs de la guerre. Et quelle guerre! Les atrocités commises par les hordes germaniques ont justifié l'envoi par notre roi, en Amérique de la mission que nous saluons ce soir sur cette terre de liberté. L'on connaissait déjà ce qui se passe là-bas, mais il convenait que l'on connût mieux les procédés sauvages, dignes des temps barbares, employés par les envahisseurs.

" La conduite héroïque des belges a suscité le plus grand enthousiasme dans tout l'univers, mais certainement nulle part ailleurs davantage, que dans ce beau

pays du Canada, où l'on trouve une hospitalité si généreuse et si large.

“ Ici nous nous trouvons dans une situation spéciale; nous vivons sous le drapeau britannique, mais une bonne partie de la population parle la langue française et a conservé de vifs sentiments d'affection pour la France, tout en étant animés de sentiments de loyalisme profond envers la Couronne britannique.

“ C'est à l'Angleterre, messieurs les ministres, que la Belgique a dû son indépendance en 1830; c'est encore à elle que la Belgique la devra en 1914.

“ Au Canada, plus que dans aucun autre pays, on voit notre devise nationale en pratique : *L'union fait la force.* Canadiens de toutes les races, anglais, irlandais, français, russes, italiens, belges, et d'autres, nous formons un peuple uni et prospère sous le drapeau britannique.

“ Messieurs les ministres, l'enthousiasme que vous avez pu constater dans nos rues, se traduit par autre chose encore que des mots. Nos réservistes, belges, français, et des volontaires canadiens, étant partis pour combattre dans les rangs des alliés, immédiatement s'est formé ici, à Montréal, un fonds de secours patriotique dans le but de pourvoir au besoin de leur familles; et, rien qu'à Montréal, un million et demi de dollars a été versé en une semaine par la population. Actuellement un comité belgo-canadien s'est constitué pour recueillir au Canada des fonds et des secours en nature, et l'on se propose d'affréter plusieurs navires et de les remplir de provisions et d'habillements pour les faire parvenir en Belgique.

" Avec ces concours spontanés que l'on trouve dans toutes les parties de l'empire, si nous vivons dans l'anxiété, nous avons aussi la plus grande confiance. Nous avons foi dans la victoire; non seulement parce que les alliés combattent pour la cause du droit et de la justice, mais parce qu'ils combattent avec l'enthousiasme et l'énergie qu'il faut pour vaincre, et que l'on met pour défendre sa vie et ses biens contre des bandits.

" François Ier, à Pavie, s'est écrié: " Tout est perdu, fors l'honneur ". Nous croyons fermement que le temps n'est pas éloigné où Guillaume II devra s'écrier à son tour: " Tout est perdu, même l'honneur. ".

" L'année 1914, sera sans doute une année ineffaçable dans l'histoire de l'humanité, mais les pages de cette histoire, dans lesquelles il sera question de la Belgique, seront des pages glorieuses pour notre petit pays et qui soulèveront dans le monde entier des sentiments de profonde admiration.

" Les belges à Montréal sont heureux de la réception faite à la Mission envoyée par le roi Albert, et nous en remercions le peuple canadien; ils conserveront toujours un souvenir ému de ce que leur patrie d'adoption a fait pour leur patrie d'origine. Ils espèrent que quand vous serez rentrés en Belgique vous vous souviendrez de ce jour, et que vous direz là-bas ce que vous avez vu au-delà de l'Atlantique; que vous parlerez du spectacle réconfortant auquel vous assistez ce soir, et que vous direz que vous avez vu des milliers de personnes agitant leurs mouchoirs et criant de toutes leurs forces : Vive la Belgique ! "

Le nombreux auditoire n'a pas ménagé non plus, ses applaudissements au porte-parole de la colonie belge.

Puis ce fut au tour de l'HON. J. D. HAZEN, ministre de la Marine, et représentant du gouvernement canadien qui fut présenté par M. Fortier.

Le ministre est salué avec enthousiasme, quand il s'avança pour porter la parole.

Il parla en anglais, avec chaleur et émotion, et il a trouvé toutes les âmes de ses auditeurs au diapazon de la sienne :

" Messieurs les Délégués,

" M. le président,

" Mesdames, Messieurs,

" Mes premiers mots sont pour vous exprimer tout le regret de Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, de n'avoir pu être, ici, ce soir, retenu dans la capitale par ses fonctions de premier ministre. Il m'a fait l'honneur de me prier d'être son interprète pour vous souhaiter au nom du gouvernement du Canada, la plus cordiale et la plus sympathique bienvenue dans notre pays; et cette bienvenue est celle que vous souhaitent aussi tous les citoyens de ce pays, à quelques races, à quelques croyances, ou à quelques partis qu'ils appartiennent.

" Il n'est pas un homme, il n'est pas une femme, il n'est pas un enfant de ce pays, qui n'ait ressenti en son âme, une profonde indignation à la nouvelle des atro-

cités, que les Allemands ont infligées à votre patrie et des outrages dont ils ont abreuvé votre population, qui n'avaient commis d'autre crime, que de protéger leurs foyers contre l'odieuse attaque de vandales sans scrupule et sans coeur.

" Ces barbares porteront dans l'histoire la responsabilité d'avoir dévasté vos belles cités, d'avoir rasé jusqu'au sol vos beaux édifices,d'avoir mis la torche enflammée dans vos bibliothèques inestimables, d'avoir odieusement profané vos temples, et d'avoir commis les crimes les plus odieux sur les jeunes filles et les femmes.

" Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieurs, les Canadiens sont intéressés tout autant que vous à voir écraser pour toujours le militarisme de ces hordes allemandes.

" Oui, c'est la destinée du Canada qui va se décider sur les champs de bataille de la Vieille Europe. C'est pourquoi du Pacifique à l'Atlantique, il n'est pas un Canadien, qui n'éprouve pour votre pays et vos personnes une grande admiration. Vous êtes les soldats du droit et de l'honneur, vous avez arrêté les hordes germaniques, dont le flot déferlait à vos frontières : vous avez droit à la reconnaissance, non seulement de notre pays, mais à la reconnaissance du monde civilisé tout entier. Mais je dirai que vous avez droit surtout à la nôtre puisque vous avez défendu l'empire que le militarisme prussien menace.

" Si l'empire s'effondrait sous la botte des soudards allemands, pourrions-nous continuer à jouir des libertés qui font ce pays prospère et heureux ?.

“ Depuis longtemps, nous vivons sous la protection d’un drapeau qui a garanti pleinement nos libertés religieuses et politiques. Nous avons appris à connaître ce que c’est que la véritable liberté. Mais laissez abattre dans la poussière ce drapeau, laissez vaincre la cause des Alliés, et laissez tomber l’Empire, et en même temps disparaîtront toutes les libertés, dont nous jouissons.

“ Il faut que la cause des Alliés triomphe, il faut que le drapeau, qui nous protège continue de flotter haut, il faut que l’Empire se maintienne : c’est ce que chacune des colonies a compris. Voilà pourquoi les Allemands terrifiés voient accourir de tous les points du monde des corps expéditionnaires qui vont fondre sur leur pays, après avoir libéré le vôtre de la tyrannie de ce souverain barbare et sanguinaire.

“ Nous envoyons dans votre pays un premier corps : nous en enverrons un autre bientôt. C’est notre orgueil de nous dire, qu’ils vont combattre côte à côte avec les héroïques soldats belges. C’est notre espoir de croire qu’ils seront dignes de leurs compagnons d’armes.

“ Bientôt partira pour la France un corps canadien-français, en qui nous mettrons toute notre confiance. Lisant l’histoire des français du Canada on ne peut que penser qu’ils seront dignes de leurs grands ancêtres. Ils ont déjà sauvé le drapeau à Châteauguay : ils sauront encore le sauver sur les champs de bataille de la France. Je dirai avec Sir Georges-Etienne Cartier que la défense du Canada est la base même de la Confédération. L’heure est venue de se lever en armes : levons-nous et que l’ennemi apprenne que nous sommes des braves et que nous savons vaincre.

" A nos soldats qui vont partir, aux soldats des Alliés, qui combattent à l'heure présente, je suis venu dire ce soir au nom de tout le peuple canadien : bonne chance et que Dieu vous bénisse. ".

Ces derniers mots lancés, avec chaleur, avec flamme, provoquèrent dans toute la salle une immense acclamation.

Ce fut encore une plus belle ovation qui salua le nom de M. EDOUARD MONTPETIT, quand il fut présenté par le président.

" Monsieur le Président,

" Messieurs les Ministres et Délégués de la Belgique,

" Mesdames et Messieurs,

" C'est, Messieurs, tout un peuple qui vous acclame. La ville de Montréal, centre de cette vieille province, a voulu vous prouver sa sympathie, vous manifester son admiration et vous dire les nombreux titres que vous avez à notre reconnaissance émue.

" Nous avons toujours été vos alliés pacifiques; vous nous avez donné le meilleur de vous-mêmes, votre pensée et votre énergie; vous nous avez envoyé vos professeurs, vos ingénieurs, vos artistes; nous avons su apprécier vos paysans et vos ouvriers; à cette oeuvre de conquête que nous devons accomplir, vous avez apporté l'appui de capitaux patiemment accumulés; vous avez été vraiment pour nous des collaborateurs aimés, et si le Canada vous

doit une part de sa splendeur, souffrez qu'il vous en remercie d'abord.

" Vos premières victoires ne nous ont pas étonnés ; nous vous connaissions. Aussitôt, vos couleurs nous sont devenues familières. Regardez ! Elles sont multipliées chez nous, comme sous les murs de Liège. Tous les portent avec orgueil ; on dirait vraiment qu'il y sur toutes nos poitrines des parcelles de votre gloire. (Ovation.). Elles nous rappellent votre belle patrie. Vous y avez donné un exemple d'une merveilleuse activité ; vous avez fait rayonner sur le monde à la fois vos initiatives et vos idées ; mais vous avez toujours su conserver le culte de votre histoire et vous avez toujours été jaloux de votre indépendance.

" Ceux qui cherchent dans les livres le secret de l'âme belge et qui prétendent ne pas la trouver, en connaissent maintenant la sublime beauté. Aujourd'hui nous vous accueillons le coeur absolument ouvert, puisque vous avez bien voulu venir vers nous. (Applaudissements.)

" Dès que l'Allemagne, au mépris de sa signature, eut foulé votre territoire, vous avez tressailli. Aussitôt, du pays de Meaterlinck, qui chanta les abeilles et révéla dans son oeuvre immortelle les qualités profondes de votre race ; du pays de Bruges, où, sous l'apparente et douce torpeur des toits crénelés, vit et travaille l'active dentellière du nord ; du pays des clochers et des beffrois, où demeurent et se transmettent de génération en génération, l'ardeur et le courage des anciens bourgeois communiers ; de Gand, la ville des fleurs et reine de la terre flamande ; de ce pays de Liège, au coeur français ; des

régions noires de Mons et de Charleroi; de toute la Belgique — de la petite Belgique, comme nous disons, pour exprimer encore mieux à la fois la grandeur de ses destinées et notre attendrissement à nous-mêmes, — de toute cette Belgique une armée s'est levée, vaillante, énergique, décidée à tout, et elle a répondu à l'envahisseur par le mot le plus beau que je connaisse, quand il s'adresse à la force cruelle et injuste: “ *Non serviam* ” — “ Je ne servirai pas. ”. (Ovation à l'orateur.)

“ Les promesses, les menaces ont été vaines. Rien n'a pu réduire cette admirable fierté. Sous la conduite d'un roi soldat, la Nation entière a juré de lutter jusqu'à la fin, avec l'aide des deux grands pays auxquels nous tenons par tous les liens de notre histoire, l'Angleterre, à qui une foi jurée et sans réplique nous attache, et la France, dont nous avons gardé profondément le souvenir.

“ Faut-il en deux mots vous dire l'éclat de ses batailles et l'éclat de ses victoires ? l'héroïsme du sergent Rousseau; le geste du major Namèche, dont le corps garde encore les ruines du fort de Chaudfontaine; (Applaudissements) ; la médaille militaire sur la poitrine du roi Albert; Liège, se défendant, pendant des heures d'abord, puis pendant des jours, contre 120,000 Allemands, décorée de la Légion d'Honneur; le général Léman à qui un vainqueur étonné n'a pu enlever son épée; M. Vandervelde, à Malines, conduisant les autres; le gouvernement, uni dans un même sentiment national, donnant à la nation entière son plus large appui et sa plus large protection; enfin, le dévouement des humbles, des petits, des sans grades, dont le faisceau gagne des victoires ? (On acclame l'orateur.)

" Faut-il aussi, faut-il dire les deuils qui ont enveloppé cette terre valeureuse ?

" Il y a, mesdames et messieurs, des êtres devant lesquels le coeur s'émeut d'amour et de pitié: un vieillard qui souffre, un enfant qui sourit, une femme qui pleure. Ce sont des faibles qui ne peuvent pas faire le mal et qui ne savent qu'aimer. Il y a des choses devant lesquelles l'homme se découvre, respectueusement: les cathédrales, augustes prières des siècles, et les bibliothèques silencieuses, qui devraient être immortelles. Il y a des choses qui sont la vie d'une nation, et sur lesquelles s'accumule petit à petit l'histoire jusqu'à faire une civilisation. Il y a des choses que l'on ne touche pas sans les profaner. Et pourtant, en Belgique, nous avons vu tout-à-coup une main sacrilège se crisper sur tout cela. Nous avons eu tout-à-coup cette vision terrible de la barbarie. Vous avez vraiment souffert plus qu'aucun peuple. (Applaudissements.)

" Ah! belges, nous ne pouvons pas vous rendre vos enfants, vos femmes, vos vieillards, mais nous ferons tout ce que nous pourrons pour que ces cruautés soient vengées, et pour que votre peine immense soit un peu apaisée par un autre petit peuple. (Acclamations.)

" Enfin, Mesdames et Messieurs, enfin, Messieurs les Délégués, un dernier mot, un dernier voeu. Il fut formulé par une femme belge, par Mme Vandervelde ; (on salue le nom de Mme Vandervelde) ; sachez que nous l'avons recueilli pour en faire notre plus cher espoir :

" Lorsque le sort des armes aura décidé; lorsque les alliés victorieux auront signé ce que l'on appellera le Traité de Berlin, comme pour mieux le clouer dans

l'histoire; lorsque tout sera fini, et que la justice enfin aura triomphé; lorsque les troupes passeront à Paris, qui demain comme hier continuera à jeter sur tout acte d'héroïsme la consécration de sa gloire; lorsque nous verrons passer les soldats: soldats russes, lourds de leurs victoires, chers soldats français, alertes et gais, soldats anglais, stoïques et résistants jusque dans la mort, que nous puissions alors voir paraître, au chant de la *Brabançonne,* où perce un appel de clairon, les vaillants soldats de la Belgique; de la Belgique, pays du droit vengé, des libertés conquises et de la parole gardée, fusse dans le silence de la mort. ".

Plusieurs minutes on acclama M. Montpetit qui venait de prononcer l'un des plus beaux discours de sa carrière oratoire, qui en compte déjà beaucoup.

Le Président : Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur d'inviter à vous adresser la parole Son Excellence Henri Carton de Wiart, envoyé extraordinaire de Sa Majesté Albert Ier et ministre plénipotentiaire.

M. Fortier avait à peine nommé M. Carton de Wiart, que toute la salle se leva et que l'orchestre entonna la *Brabançonne.* Jamais nous vîmes un orateur recevoir une plus grandiose ovation.

M. Carton de Wiart :

" Monsieur le Président,

" Monsieur le Ministre,

" Monsieur le Maire,

"Mesdames et Messieurs,

" Vous nous avez fait vivre aujourd'hui des heures

vraiment inoubliables ; et quelle que soit la bonté de votre coeur, quelle que soit sa divination, je ne pense pas que vous puissiez comprendre tout ce que ce jour comporte pour nous de complexe et de profondément émouvant. Nous voici dans ce grand Dominion, que nous ne connaissions que de réputation, que nous aimions de loin, de bien loin, dont nous admirions l'histoire, les institutions, les moeurs, avec lequel nous sentions je ne sais quelle communauté mystérieuse faite de sympathie et d'affinité secrètes, ce grand territoire qui va de l'Atlantique au Pacifique, ce territoire plein de disponibilités, en quelque sorte infinies pour les activités industrieuses, et nous y avons trouvé des familles réunies, ardentes au travail, nous y avons vu fleurir les industries, nous y avons admiré l'activité d'un centre prospère. Et nous sortons, il y a trois semaines à peine, d'un pays, — un petit pays, car s'il compte la même population que le Canada, ou à peu près, vous savez que son territoire n'est pas bien grand, et qu'il tiendrait, je crois, dans un de vos grands lacs — et ce petit pays, qui était aussi une terre industrielle. ardente au travail, au progrès, ce petit pays nous l'avons laissé profondément dévasté, déchiré, imbibé de sang. (Acclamations.)

" Vous ne vous rendez pas compte, vous ne pouvez pas vous rendre compte de ce que ce contraste a de poignant pour nous, dont les esprits et les coeurs, vous le sentez bien, malgré tout ce que cette assemblée de ce soir, offre d'enthousiasme pour nous, dont les pensées et les coeurs ne sont pas ici. Non, vous ne pouvez pas vous rendre compte de ce que ce petit pays a souffert ; vous ne pouvez pas vous rendre compte des deuils, des ruines, du

sang, des larmes qui ont coulé là-bas, qui coulent encore au moment même où j'ai l'honneur de vous parler. (Applaudissements.)

" Je ne sais pas s'il faut que j'entre dans des précisions. Beaucoup d'entre vous, je le sais, dans leur charité attentive sont avides de connaître ce qui s'est passé depuis le 4 août, jour où l'envahisseur a pénétré sur notre territoire et y a rencontré la résistance opiniâtre que vous avez bien voulu saluer, et y a fait preuve d'une brutalité sans nom. Nous avions cru que, sinon les traités garantissent notre neutralité, du moins les conventions toutes récentes sur les lois et les usages de la guerre, n'étaient pas de " vains chiffons de papier ", et nous avons vu tour-à-tour les propriétés privées pillées ; nous avons vu des villes sans défense bombardées sans notification ; nous avons vu employer des projectiles strictement et formellement défendus par les conventions de 1907, et une multitude d'autres faits dont la liste serait en quelque sorte sans fin, et dont un recueil résumé se trouve publié dans une brochure que beaucoup d'entre vous liront et qui a paru hier à New York. Nous y exposons, d'après des témoignages signés, d'après des témoignages sous serment, des faits qui ont été établis devant une commission judiciaire présidée par des magistrats éminents.

" Et s'il fallait apporter à ces faits notre propre témoignage, que de choses je pourrais vous dire ! J'ai devant les yeux un malheureux à l'hôpital Saint-Jean, de Bruxelles, que j'allais visiter le 14 août. C'était un jeune pharmacien des environs de Tirlemont, qui s'en allait le long de la chaussée, à byciclette, ne sachant pas

que les Uhlans étaient à proximité. Les Uhlans s'emparent de lui, l'obligeant à servir de guide. A un moment donné, comme il essayait de profiter de la croisée d'un chemin pour s'esquiver, ils tirent sur lui, et on le retrouve quelques heures après percé de trois balles et de deux coups de baïonnette. Je l'ai vu dans cet état, agonisant, à l'hôpital Saint-Jean. (Honte! Honte!)

" Un de mes frères m'a raconté le fait qui s'est passé près de Dinant, où les Allemands, pour passer un pont sur la Meuse, n'ont rien trouvé de mieux — et il semble que ces pratiques leur soient devenues familières — que de pousser devant eux les femmes et les enfants d'un village qu'ils venaient de dévaster. (Honte! Honte!)

" Et dans un autre village ce sont des jeunes filles et des mères de familles qui sont arrachées à leurs foyers et qui, devant leurs frères, devant leurs pères, et devant leurs mères, sont livrées aux pires violences, aux pires outrages. (Honte! Honte!)

" Tous ces faits nous en avons le coeur rempli et nous en avons, comme vous le pensez bien, la pensée obsédée. Excusez-moi si je vous en parle. Peut-être un de mes amis, M. Hymans, y insistera-t-il tout-à-l'heure.

" Eh bien, malgré toutes ces abominations, malgré toutes ces horreurs, malgré toutes ces tristesses, malgré toutes ces larmes, malgré tout ceci, eh bien, nous ne nous plaignons pas. (Applaudissements.)

Non, nous ne nous plaignons pas, et nous ne sommes pas venus dans ce Nouveau-Monde pour nous plaindre et pour essayer d'exciter quelque commisération. Nous ne nous plaignons pas. Pourquoi? Parce que, comme un

de vos orateurs le disait en un langage superbe, parce qu'il y a quelque chose de plus fort que tout cela, quelque chose de plus fort que tous les profits matériels, quelque chose de plus fort que toutes les prospérités; c'est l'honneur; et nous avons le sentiment, ce sentiment qui console l'homme dans les épreuves les plus dures et les plus cruelles, nous avons ce sentiment, cette consolation intime d'avoir fait notre devoir, de le faire encore. Et puis, nous savons bien aussi, suivant cette devise qui est inscrite sous une vieille pierre dans un de nos musées à Namur, nous savons bien aussi cette vérité : " Heure viendra qui tout paiera. ".

" Oui, " une heure viendra, qui tout paiera. ". Voici que de tout le monde civilisé les consciences honnêtes s'indignent; voici qu'elles s'associent; voici que de votre cher et grand Canada, des enfants généreux se lèvent et partent pour l'ancien monde afin de nous aider. Je les salue, messieurs, au nom de mes amis, au nom de mon pays. Je salue aussi le Gouvernement canadien, représenté ici par M. le Ministre de la marine. Je salue ce peuple canadien et je me réjouis de voir que nos causes sont désormais indissolubles; de voir que les enfants de notre sol et du vôtre vont lutter pour la justice et la civilisation dans ces pays historiques. (Acclamations.)

" Oui, " l'heure viendra bientôt qui tout paiera. ". Elle s'annonce déjà. La revanche de l'histoire sonnera bientôt; nous le sentons tous, de jour en jour nous en avons le sentiment plus net et plus précis.

" Ah! ah! il a plu au Kaiser d'Allemagne d'invoquer dans un langage que, — moi, catholique, je n'hésite pas à déclarer blasphématoire, — il lui a plu d'invoquer le

Dieu tout-puissant pour essayer de couvrir de ce pavillon sacré les plus odieuses, les plus abominables marchandises; il lui a plu, à lui qui traitait comme un chiffon de papier les traités les plus solennels, il lui a plu d'invoquer la Providence à l'appui de ses odieux desseins. Mais la Providence aura son heure; la Providence répondra à cette tentative de chantage, et la Providence nous savons de quel côté elle se prononcera. (Ovation à l'orateur.)

" Il est écrit dans les Livres Saints: " Un jour la paix et la justice se sont rencontrées et se sont embrassées. ". Oui, la paix viendra, mais elle ne viendra que lorsque la justice sera satisfaite toute entière. Nous attendrons son heure, et jusque là nous lutterons sans trève ni merci, fiers et réconfortés par les concours que de grandes et généreuses nations comme la vôtre nous apportent chaque jour. (Acclamations.)

" C'est au triomphe de cette paix là, qui est promise aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire aux consciences honnêtes et loyales, c'est à cette justice que j'élève mon coeur, c'est cette justice que je salue dans l'histoire du peuple canadien, et avant de me rasseoir, avant de laisser la parole à mes chers collègues de la délégation belge, laissez-moi vous dire sans plus de phrases, tout simplement, laissez-moi vous dire qu'il n'y a pas de mot, dans aucune langue, ni en anglais, ni en français, pour vous dire notre reconnaissance. ".

De nouveau la salle se lève pour acclamer M. Carton de Wiart.

Le Président : J'invite maintenant M. Paul Hymans ministre d'Etat et chef du parti libéral belge, à bien vouloir prendre la parole.

Le nom de M. Paul Hymans, est aussi acclamé avec frénésie.

M. HYMANS :

" Monsieur le Président,

" Messieurs les ministres,

" Monsieur le Maire,

" Mesdames et Messieurs,

" On m'a demandé de prononcer devant cette assemblée quelques paroles en anglais, et je vais m'y efforcer. Je commencerai par vous demander, en français, toute votre indulgence; et si je commets quelques fautes, ce à quoi vous devez certes vous attendre, j'essaierai de les réparer en terminant mon discours en français. Ce sera donc un discours bilingue. (On rit.)

Dans un anglais facile, le chef du parti libéral belge, raconte brièvement les origines du conflit actuel, puis, en citant de nombreux exemples, que nous avons déjà cités, plus haut, il relate les atrocités commises par la soldatesque allemande.

Cette dénonciation faite avec éloquence provoque l'indignation de l'auditoire, qui, à certains moments crie avec chaleur: Honte! Honte!

Puis M. Hymans poursuit son discours en français.

" Et je crois que les faits qui ont été établis devant cette commission d'enquête, composée des hommes les plus notables et les plus impartiaux de notre pays, je considère ces faits, et tous les honnêtes gens, de mon

pays et d'ailleurs, considèreront ces faits comme définitivement établis.

" Certes, on lit dans les journaux, dans certains journaux américains, des démentis vagues. On allègue contre ces pauvres belges, à la gorge desquels on a sauté, on allègue de prétendus actes d'hostilité, sans que l'on ait pu démontrer qu'en un point quelconque de notre territoire les civils aient pris les armes. Imaginez la terreur qui se répand à l'approche des troupes allemandes ; imaginez l'état moral d'une population de paysans, sachant que les régiments du Kaiser sont dans le voisinage; lisez sur les murs les proclamations du bourgmestre : " Rendez les armes; pas d'actes d'hostilité par les civils contre les soldats, de peur de représailles "; et vous vous imaginez que ces malheureux paysans, qui sont allés, sur l'ordre des autorités civiles, déposer toutes leurs armes à la maison communale, iront commencer par tirer sur l'ennemi. Allons donc! On n'en a pas apporté de preuves, d'ailleurs, et je considère comme définitivement établis ces faits à la charge de la nation allemande, qui prétend combattre pour répandre dans le monde la *deutch kultur;* je prétends qu'elle fait une guerre d'horreurs, de barbarie, de destruction systématique. (Acclamations.)

" Sans doute, comme on l'a dit, cette guerre nous impose d'immenses souffrances, et des souffrances que, de l'autre côté de l'océan, bien que vous en ayez lu les descriptions, vous ne pouvez peut-être pas saisir dans toute leur affreuse réalité — des champs qui sont dévastés, des maisons qui sont abandonnées, une population qui a fui toute entière à l'étranger, abandonnant son

bétail, son pauvre petit mobilier, ne sachant que devenir; recueillie par la généreuse Angleterre, recueillie par la France — vous ne vous imaginez pas tout cela. Eh bien, nous subissons toutes ces souffrances avec la conviction que, cependant, comme on l'a dit tout-à-l'heure, avec la conviction qu'il y a au bout de toute cette lutte une issue, et que cette issue, ce sera la victoire et ce sera la justice. (Applaudissements.)

" Sans doute, il y a dans le monde des horreurs, il y a d'abominables attentats, il y a d'effroyables violations du droit des gens, du droit des individus et du droit des nations; mais moi j'ai tout de même cette profonde conviction qu'au-dessus des batailles il y a une loi supérieure de justice. Et si nous n'avions pas cette conviction, que deviendrions-nous donc ? Nous pensons que quand un peuple innocent, loyal, intelligent, qui a rempli dans le monde depuis des siècles un grand rôle, mais qui, depuis 80 ans, est un peuple libre, un peuple indépendant, qui a donné l'exemple au monde de la liberté loyalement pratiquée, qui a été considéré pendant 80 ans comme à la tête, malgré le petit nombre de sa population, de la civilisation européenne, ou tout au moins au premier rang, ce peuple là ne peut pas périr. (Ovation à l'orateur.). Il ne peut pas périr, surtout quand il a derrière lui cette grande, puissante et généreuse Angleterre qui a enseigné la liberté au monde, qui a présidé à notre naissance, que nous avons trouvée derrière nous dans toutes les heures difficiles; car si nous n'avons jamais connu d'heure aussi périlleuse et aussi douloureuse que l'heure actuelle, cependant, dans la vie de notre nation, il y a eu des heures difficiles, il y a eu des

heures d'inquiétude. Chaque fois nous nous tournions vers l'Angleterre, elle était là, elle nous couvrait de son pavillon. Elle nous a sauvés maintes fois, elle nous sauvera encore.

" C'est chez elle qu'il y a quelques jours notre jeune reine a conduit les petits princes pour les faire échapper aux bombes que jettent, à l'ombre de la nuit, les courageux héros qui naviguent dans les zeppelins; et c'est l'Angleterre aussi qui recueille aujourd'hui les enfants de notre classe rurale. Et moi aussi, du haut de cette tribune, dans ce Dominion du Canada, je la salue et je lui apporte mon hommage. (Applaudissements.)

" Je salue aussi le peuple canadien. La population du Canada, on me le disait tout-à-l'heure, est à peu près la même que la nôtre, nous ne sommes pas beaucoup plus nombreux les uns que les autres. Nous sommes, nous, un vieux petit pays, avec de longs siècles derrière nous; vous êtes un peuple jeune, vaillant, habitué comme nous à pratiquer la liberté, et la pratique de la liberté vous a donné une conscience noble, éclairée, intelligente, et vous fait comprendre, à cause des parallèles de la situation présente, quel est votre devoir; et c'est ainsi que vous envoyez 30,000 jeunes hommes, 30,000 canadiens par delà les mers pour aller verser leur sang sur le sol de la vieille Europe. " Good luck to them, God bless them. " (Acclamations.)

" Messieurs, certainement, j'ai rarement éprouvé dans ma vie, et je ne l'oublierai jamais, l'impression... les impressions que j'ai recueillies ici. Je ne dirai pas spécialement l'impression de ce soir, parce que je vis dans

une atmosphère si saturée d'enthousiasme depuis hier soir que je commence à m'y faire. Non, la grande, la forte impression, c'est celle que nous avons éprouvée hier. Nous arrivions après un long et fatigant et chaud voyage. Sans doute, nous avions été reçus avant-hier, à Boston, à l'Université de Harvard, une des grandes capitales intellectuelles du monde, de la manière la plus gracieuse et la plus bienveillante, sentant monter autour de nous toutes les sympathies; mais enfin, malgré les joies que nous donnent cet accueil, et aussi les curiosités qu'on nous montre, et tous les merveilleux aspects de ces pays nouveaux pour nous, ou tout au moins pour moi, tout de même, à chaque instant on est obligé de rentrer en soi-même et on découvre au fond de soi-même, en-dessous de la surface, l'angoisse profonde, l'inquiétude de ce qui se passe là-bas.

“ Que deviennent les nôtres? Sans doute nous avons confiance dans l'issue finale; mais quelle sera la quantité de souffrances que nous aurons encore à supporter avant d'atteindre cette heure bienheureuse ?

“ Eh bien, alors, tout-à-coup nous voilà arrivant sur le sol du Canada. On nous arrête à une petite station, à Saint-Jean, et nous voyons là, devant nous, une population de 2,000 âmes, hommes, femmes, enfants, petites filles, avec des drapeaux belges, chantant la *Brabançonne* et nous acclamant comme si nous étions des frères, comme si vous et nous, nous n'étions qu'un seul et même peuple, qu'une seule et même famille. (Applaudissements.)

“ Et enfin, arrivant à Montréal hier soir, quelle ré-

ception nous est faite encore! Nous sommes des hommes politiques, nous sommes habitués à être acclamés par nos amis, on nous a quelquefois portés en triomphe ; mais mon Dieu, cela était peu de chose. Ce qui était touchant c'était de voir la jeunesse étudiante de Montréal, de voir la population de Montréal criant de tout coeur : " Vive la Belgique ! " et nous apprenant... nous apprenant que nous sommes vraiment un grand peuple. Je le dis avec une certaine fierté, oui, nous commençons — et vous y êtes pour quelque chose — nous commençons à croire que nous sommes un grand peuple. (Ovation à l'orateur.)

" Nous n'en tirons pas vanité; cependant, nous avons conscience que nous étions devant un grand péril et que nous n'avons pas eu peur.

" Aidés de votre amitié, fortifiés par votre admiration, inspirés par la joie que nous a causée la vision sur ce sol étranger de nos propres drapeaux, des écussons de nos provinces, de l'image de notre souverain, comme si vous vouliez nous faire oublier que nous ne sommes plus en Belgique, nous continuerons la lutte, et nous avons la conviction que, si nous avons encore de dures épreuves à traverser, il faudra les supporter, mais avec une confiance inaltérable dans la fin. Elle viendra, elle viendra à coup sûr l'heure viendra où la civilisation triomphera.

" Qu'est-ce que c'est, Messieurs, que la civilisation ? C'est avant tout, n'est-ce pas, le respect des conventions. Est-ce qu'il y a une civilisation au monde qui ne soit pas basée sur la convention librement acceptée et loyalement respectée et accomplie par tous ceux qui l'ont signée ?

Est-ce que cela n'est pas vrai pour les individus ? Est-ce que ce qui règle les rapports des individus entr'eux, ce n'est pas la convention qu'ils ont signée, pour leurs affaires, pour leur honneur, pour leurs intérêts, pour leurs familles, et est-ce que l'homme qui déchire sa signature et qui trahit sa promesse n'est pas un malhonnête homme? Est-ce que l'homme qui viole ses promesses et ses engagements n'est pas condamné par la loi civile et par la loi pénale ? Eh bien, il y a une justice aussi pour les gouvernements qui trahissent leurs promesses, et ceux-là aussi seront condamnés par la loi inéluctable de l'histoire. (Acclamations.)

" C'est pourquoi nous marchons vers l'avenir le front haut, confiants, pleins d'admiration, non pas pour nous-mêmes, mais pour nos pauvres petits soldats belges, qui ont été — je les ai vus — qui ont été admirables; qui n'avaient jamais fait la guerre, qui n'ont pas eu peur du feu. Ils sont aujourd'hui des vétérans qui ne craignent rien.

" Merci encore de tout coeur et à bientôt, dans une libre Belgique. ".

L'assemblée fait une longue ovation à M. Hymans.

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs, nous allons maintenant avoir le plaisir d'entendre M. Emile Vandervelde, ministre d'Etat et chef de parti.

Le chef du parti socialiste n'a pas été accueilli avec moins de chaleur, on l'a acclamé vigoureusement, quand il s'est avancé.

M. Vandervelde :

" Monsieur le Président,

" Mesdames et Messieurs,

" Notre mission est terminée, notre voyage touche à sa fin ; dans quelques jours nous rentrerons dans la fournaise. Après avoir entendu mes amis, disant ce que nous avons tous dans le coeur, je me demande si je dois parler encore, et je serais tenté de me souvenir du proverbe : " La parole est d'argent, mais le silence est d'or ", si vous n'avièz pas fait mentir le proverbe, et si pour les victimes de la guerre en Belgique,ce soir la parole n'était pas d'or. Seulement, nous, nous apportons la parole, et vous, à pleines mains, vous donnez l'or. Et vous nous donnez bien plus encore ; vous nous donnez... vous nous donnez votre coeur. Tous nous l'avons éprouvé depuis le moment où nous nous sommes trouvés parmi vous. (Applaudissements.)

" Ah certes, les Etats-Unis nous avaient manifesté leur sympathie, et partout cette sympathie était égale à la vôtre; mais elle était contenue par des conventions diplomatiques, tandis que, à peine nous étions à Saint-Jean, à peine nous étions à Montréal, que nous nous sommes sentis chez nous. Je me suis senti particulièrement chez moi, car dans ce pays où les Belges, des Français, des Anglais, vivent les uns avec les autres, comment ne me souviendrais-je pas que je tiens à la fois à ces trois peuples. Ma mère était française, ma femme, dont on a parlé tout-à-l'heure, avec une émotion qui m'a été au coeur, ma femme est anglaise, et moi, qui aimais

jusqu'à ces derniers temps à dire que j'étais un européen avant tout, moi, qui reprochais quelquefois à mes compatriotes d'aimer à trop bien vivre, je me suis aperçu depuis quelques temps que s'ils aiment à bien vivre, ils sont capables de bien mourir, et mon patriotisme s'est fortifié dans l'adversité. (Acclamations.)

" Oh ! c'est avec un sentiment de joie et de confiance profond qu'à cette heure, où notre patrie est en deuil, je sens entre vous et nous la fraternité des armes, et que je songe que vos fils et que les nôtres vont combattre sur les mêmes champs de bataille, pour la même cause sacrée, la cause du droit, la cause de la civilisation, la cause de l'indépendance des peuples, et la cause de la paix, car nous faisons la guerre à la guerre. (Applaudissements.)

" Nous luttons pour le droit, et y a-t-il une incarnation du droit plus saisissante que ce petit peuple belge, dont l'indépendance et la neutralité ont été garanties par toutes les puissances européennes, par la France, par l'Angleterre, par l'Allemagne aussi, et pour qui l'indépendance et la neutralité n'étaient pas seulement un droit, mais un devoir, et un devoir de loyauté. Or, il s'est trouvé à un moment donné que l'une des puissances garantes de la neutralité belge est venu dire à la Belgique : Laissez-nous passer, afin de mieux attaquer nos ennemis. Si vous nous laissez passer, nous vous donnerons un bon prix. Nous vous accorderons notre amitié, nous étendrons sur vous notre protection. Vous aurez la paix, vous aurez la richesse, vous aurez la sécurité. Vous ne perdrez qu'une seule chose : l'honneur. (Rires.)

" Mesdames et Messieurs, à ce moment, je ne faisais pas partie des conseils de la Couronne ; je puis parler de l'attitude des membres du gouvernement, mes adversaires d'hier, sans doute mes adversaires de demain, avec une objectivité parfaite; eh bien, le gouvernement, à cette heure solennelle, n'a pas trompé la confiance que nous avions mise en lui. (Applaudissements.)

" Jadis, quand le despote militaire le plus puissant de l'antiquité disait à Léonidas et aux 300 Spartiates qui étaient aux Thermopyles : " Rendez-nous vos armes", Léonidas répondait : " Viens les prendre. " Quand l'Allemagne a dit à la Belgique : "Donne-nous tes forteresses; donne-nous tes forteresses pour servir de base d'opération contre la France ", le gouvernement belge a répondu : " Viens les prendre. " (Ovation.) Et une armée, que toutes les autorités militaires méprisaient, une armée composée de soldats formés en quelques mois, imparfaitement équipés, avec des uniformes voyants, un armement qui n'était pas parfait en tous points, cette armée a suffi pour arrêter pendant quelques jours, pendant quelques semaines, la puissance militaire la plus formidable du monde, lui infligeant par là une défaite que, sans doute, l'avenir montrera irréparable. (Applaudissements.)

" La Belgique a été le soldat du droit. Et s'il est un spectacle plus beau que celui de ce petit peuple, fidèle à ses devoirs et à ses obligations internationales, c'est celui de la grande Angleterre, qui, en bonne commerçante, a fait honneur à sa signature; qui a dit qu'un traité solennel n'était pas un chiffon de papier, et qui, quand la Belgique lui a crié " A l'aide! " a répondu " Je suis là."

" C'est ainsi qu'aujourd'hui l'Allemagne, qui se croyait sûre de la victoire, voit se dresser devant elle les puissances les plus formidables de ce temps, la France, la Russie, et l'Angleterre, avec son empire sur lequel le soleil ne se couche jamais. Elles luttent non seulement pour le droit, mais, comme je vous le disais tout-à-l'heure pour la civilisation.

" En 1870, quand l'Allemagne, la grande Allemagne, l'Allemagne qui avait pour dieux Goethe et Schiller, se battait contre l'empire français pour constituer son unité nationale, on disait que ce qui lui avait donné la victoire, c'étaient ses maîtres d'écoles. Je ne sais pas à quelle école sont allés les allemands de 1914. Je me demande dans quelle école on leur a appris les procédés les plus perfectionnés pour mettre le feu aux monuments publics. Sont-ce des écoles de pétroleurs? Partout où ils ont passé, partout où ils n'ont pas trouvé une force armée, pour les tenir en respect, on a vu les populations décimées, des villages brûlés, des villes mises en cendre, la bibliothèque de Louvain, avec ses trésors de science, anéantie comme la bibliothèque d'Alexandrie, et la cathédrale de Rheims, bombardée par ceux qui...

(La voix de l'orateur est couverte par des cris de honte ! honte !)

" Eh bien, mesdames et messieurs, quand ces forfaits ont été accomplis, on dit que le pape, le pape de Rome, s'est écrié : " Ceux qui ont brûlé la cathédrale de Rheims nous ramènent au temps d'Attila. ". Il se trompait, car entre Attila et Guillaume II il y a une différence. Quand Attila allait dévastant l'Europe sous les sabots de son

cheval il était à la tête de ses armées, tandis que Guillaume II, quand Louvain brûle et quand Rheims est bombardée, est tranquillement dans son quartier général, en Luxembourg, sous la protection d'une flottille de zeppelins. (Rires.)

" Nous luttons pour le droit, nous luttons pour la civilisation et nous luttons pour l'indépendance des peuples; car songez à ce qui arriverait si, pour le malheur de l'Europe et du monde, l'Allemagne — que dis-je ! l'empire allemand — devait avoir la victoire finale. Ce serait la généralisation du régime de l'esclavage : La Pologne resterait opprimée, le Schleswig privé de son autonomie nationale, la statue de l'Alsace-Lorraine, sur la place de la Concorde à Paris, resterait en deuil, la Belgique indépendante n'existerait plus, la Hollande serait domestiquée. (Acclamations.)

" Tandis qu'au contraire, et c'est ce qui montre toute la grandeur de la lutte que nous poursuivons, que demain les alliés l'emportent, et la Pologne renait, l'Alsace et la Lorraine s'affranchissent, l'Italie retrouve ses provinces perdues; et enfin, la Belgique, sous la protection de l'Angleterre et de la France, reste la libre nation qu'elle était hier et qu'elle sera demain. (Applaudissements.)

" Mesdames et Messieurs, j'ose le dire sans crainte d'être accusé de paradoxe, à l'heure même où nous faisons la guerre, la guerre jusqu'au bout, la guerre jusqu'à la victoire complète, définitive, nous luttons pour la paix, pour cette paix que tous les peuples d'Europe réclament ; car, Mesdames et Messieurs, ne croyez pas que si les armées allemandes et autrichiennes se sont jetées sur la France et sur la Bel-

gique, la masse du peuple en Allemagne ou en Autriche aient souhaité la guerre. Ils voulaient la paix. Et en ce moment même je me souviens de cette séance du bureau socialiste international, où trois jours avant la déclaration de guerre, des autrichiens, des anglais, des russes, des italiens, des belges, assis à la même table, s'accordaient pour signer un manifeste demandant à la France d'exercer son action modératrice sur la Russie, à l'Allemagne d'agir sur l'Autriche pour lui imposer la paix. Et ceux qui signaient ce manifeste, c'étaient mon grand ami Jaurès, qui deux jours après devait tomber sous les balles d'un fanatique, et c'était le président de la faction socialiste du Reichstag allemand, tous les deux fraternellement accolés dans la même aspiration vers la paix et vers la justice. (Applaudissements.)

" Les Allemands, comme les anglais, ou comme les français, voulaient la paix; mais il y a entre l'Allemagne et l'Angleterre ou la France cette différence qu'ici, qu'en Angleterre, qu'en France, c'est le peuple lui-même qui gouverne, tandis qu'en Allemagne le peuple est gouverné; il est gouverné par une aristocratie féodale, il est dominé par un pouvoir personnel; et c'est ainsi que l'on a vu, comme un immense troupeau sous la houlette du pasteur, les armées innombrables de l'Allemagne s'ébranler sur le geste d'un homme, l'ennemi du genre humain.

" Ah! dans ces conditions, qui ne voit quelle est la portée de cette lutte grandiose, dont l'issue finale est pleine d'espérance pour le monde? Ce qu'il faut abattre, ce n'est pas l'Allemagne, que j'aime, que j'admire; ce qu'il faut abattre, c'est le militarisme prussien, c'est le

césarisme allemand, dans l'intérêt de l'Europe, dans l'intérêt de l'Allemagne elle-même.

" Il le comprenait fort bien, notre roi, lorsque l'autre jour, après la séance même où l'on annonçait que la frontière belge avait été violée, le gouvernement me nomma ministre d'état, c'est ce que comprenait le roi, lorsque, se trouvant pour la première fois en présence du leader du parti socialiste, du chef d'un parti qui se déclare républicain, il me dit : " Vous sentez bien, n'est-ce pas, que nous luttons pour la démocratie. " (Applaudissements.) Et c'est bien pour la démocratie que nous luttons, la démocratie qui est à la fois le droit, la civilisation, l'indépendance des peuples et la paix. (Acclamations.)

" Les Allemands ont une formule qui ne va pas au-delà de leurs frontières ; ils aiment à dire : *Deutchland hoch!* — " l'Allemagne au-dessus de tout. ". Eh bien, la coalition qui s'est dressée contre eux leur apprendra qu'il y a quelque chose au-dessus de l'Allemagne. Au-dessus de l'Allemagne il y a l'humanité, et c'est à l'humanité que restera le dernier mot. (Applaudissements.)

" Dès à présent nous en avons la consolante certitude, dans quelques jours nous serons en Belgique ; nous entendrons de nouveau le bruit sinistre du canon, nous verrons le défilé lugubre des blessés ramenés dans les hôpitaux, nous assisterons à la procession lamentable des paysans fuyant leurs villages incendiés ; mais il nous restera la confiance dans l'avenir, il nous restera l'espérance.

" Le jour où Liège a tenu, le colosse allemand a reçu

un premier coup; le jour où les armées françaises et anglaises les ont refoulés loin de Paris, il a connu pour la seconde fois la défaite, et dans quelques mois sans doute l'Europe sera libérée. Elle le sera, une fois de plus, par l'Angleterre. (Applaudissements.)

" Il y a eu dans ces derniers siècles trois grandes coalitions contre le despotisme militaire. Par une coïncidence saisissante, elles se sont produites de cent ans en cent ans. En 1714, coalition de l'Europe contre Louis XIV; en 1814, coalition de l'Europe contre Napoléon; en 1914, coalition de l'Europe contre Guillaume II. Louis XIV a été vaincu par l'Angleterre; Napoléon a fini par être vaincu par l'Angleterre; le Kaiser n'est pas Napoléon — il n'est pas même Louis XIV — nous osons prédire qu'il sera vaincu par l'Angleterre, et dès à présent nous vous disons: Merci. ".

M. Van der Velde est acclamé à tout rompre, quand il va reprendre son siège.

M. le président présente ensuite à l'immense auditoire M. F. D. Adams, président du *Canadian Club*, qui, en quelques mots, propose qu'un vote de félicitations et de remerciements soit voté aux distingués visiteurs, qui n'ont pas craint les fatigues d'un long voyage pour venir nous parler des malheurs de leur noble patrie.

Et il exprime, lui aussi, toute l'admiration des Canadiens pour l'héroïsme, dont la Belgique a fait preuve en se levant pour résister au colosse allemand, pour protester contre les violations du droit des nations.

L'enthousiasme qui s'est manifesté quand M. Adams

formula sa proposition, dit assez l'unanimité qu'elle rencontra partout.

LE PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs, vous allez maintenant entendre M. A. P. Frigon, directeur de la Chambre de Commerce.

M. FRIGON :

" Monsieur le Président,

" Monsieur le Maire,

" Messieurs les Délégués,

" Mesdames et Messieurs,

" Je suis fier et très reconnaissant de l'agréable mission que l'on m'a confiée d'appuyer la motion du Dr Dean Adams, et de remercier MM. les Délégués pour l'honneur qu'ils nous ont fait de vouloir accepter notre invitation.

" Soyez sans crainte, je n'aurai pas la témérité de faire un discours. Je veux vous laisser sous le charme de l'éloquence de ceux qui vous ont si bien parlé de la Belgique.

" Messieurs les Délégués belges, c'est au nom de la Chambre de Commerce, c'est au nom de cette immense assemblée, et je crois que je suis justifiable de dire, au nom de toute la population de Montréal, que nous vous adressons le plus sincère et le plus chaleureux des remerciements. Merci ! de l'honneur que vous nous avez procuré de vous recevoir, vous qui représentez si dignement l'héroïque Belgique. Merci ! de nous avoir donné l'occasion de manifester publiquement toute l'admiration que

nous avons pour la vaillance et le sublime courage de ce petit peuple belge, qui vient, encore une fois, de prouver au monde qu'il sait devenir un peuple de géants quand il s'agit du sacrifice, de l'honneur et du devoir. (Applaudissements.)

" Soyez certains, Messieurs les Délégués, que nous ressentons du plus profond de nos coeurs les souffrances endurées par le peuple belge et dont vous nous avez fait un si saisissant tableau. Vous irez ailleurs, partout vous serez acclamés; mais soyez certains d'une chose, c'est que nulle part ailleurs vous n'aurez d'applaudissements et d'acclamations qui seront plus sincères que ceux que vous avez eus à Montréal. (Applaudissements.)

" A votre retour dans votre pays, Messieurs les Ministres, veuillez bien dire au peuple belge que les Canadiens sont leurs amis d'hier, leurs frères d'aujourd'hui et de demain, et, permettez-moi d'ajouter, car je ne puis oublier que je suis de la Chambre de Commerce, permettez-moi d'ajouter nos associés dans l'avenir. Et pour parler ainsi je m'inspire de vous, Monsieur le Président de la délégation, qui, avec votre haute expérience et les convictions de votre patriotisme, avez démontré en mars 1911, à Liège, devant une société d'extension belge, " que l'idée de la patrie et les luttes économiques sont compagnes et que leur co-existence est nécessaire. " (Applaudissements.)

" Nous voulons que cette fraternité se manifeste et s'accentue en allant acheter chez vous ce qu'hier nous allions acheter en Allemagne; car, il ne faut pas l'oublier, le *Made in Germany*, n'existe plus. En retour,

Messieurs, vous nous enverrez cette magnifique et si énergique surpopulation que vous avez en Belgique ; vous nous enverrez vos cultivateurs, si travailleurs et si énergiques; ils viendront ici s'établir dans un pays sain, y trouvant la même langue et la même religion; ils viendront ici dans notre cher Canada refaire, dans un coin de notre province de Québec, une petite Belgique. (Applaudissements.)

" Si je prends la liberté de parler ainsi c'est parce que nous sommes convaincus que si la Belgique souffre en ce moment, elle n'est pas, grâce à Dieu, encore morte, qu'elle ne mourra pas, et que bientôt, victorieuse, elle reprendra, grâce à l'énergie de sa population, à la sagesse de son roi et de son gouvernement, la route et les sentiers du progrès, de tous les progrès, intellectuels, industriels, et tous les autres progrès dont elle a tracé les sentiers dans le passé.

" Mesdames et Messieurs, j'ai dit que je ne ferais pas de discours, et je sais que je n'ai qu'à appuyer la proposition faite par le Dr Dean Adams pour recueillir l'approbation unanime de toute cette salle. Ce que je vous demande c'est un dernier merci aux délégués, c'est un vote d'approbation de cette proposition, qui, je le sais, sera d'une unanimité enthousiaste. ". (Acclamations.)

Le Président :

" Mesdames et Messieurs,

" Il me fait plaisir de remercier la population de Montréal qui s'est rendue en si grand nombre pour entendre les délégués de la Belgique.

“ Je dois vous annoncer que toutes les recettes de ce soir vont à un fonds commun que nous appellerons “ le fonds de la Belgique. ”.

“ Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous aider à faire de cette fête ce qu’elle a été. Nous regretterons de n’avoir pas été informés plus longtemps d’avance de votre venue, Messieurs les Délégués. En si peu de temps, vous voyez ce que nous avons pu faire ; mais, Messieurs, je vous certifie que si nous avions appris votre visite huit ou dix jours d’avance vous auriez vu toutes les maisons de Montréal pavoisées de pavillons belges, et je suis certain que tout le monde à Montréal s’appellerait des belges. (Rires et acclamations.)

“ Mesdames et Messieurs, avant de nous quitter je vous demanderais de crier ensemble trois hourras pour la Belgique. ”.

(Trois hourras enthousiastes sont lancés.)

Et l’immense assemblée se disperse pendant que l’orchestre entonne les hymnes de la Belgique, de la France, de l’Angleterre, de la Russie et enfin l’hymne national Canadien.

Au salon de réception de la Société Saint-Jean-Baptiste, un certain nombre de citoyens éminents viennent saluer les Délégués, qui se dirigent ensuite vers leur hôtel.

D’autres témoignages de sympathie

En outre de la sympathie exprimée par tous les citoyens, nous avons vu la presse de toute la ville, en des

articles spéciaux saluer les éminents représentants de la Belgique, et proclamer bien haut l'héroïsme de leur patrie.

En outre de cela, le premier ministre du Canada, Sir R. L. Borden, faisait parvenir à M. Fortier, la lettre suivante :

" Ottawa, Ont., le 23 septembre 1914.

" Monsieur,

" Je regrette beaucoup que mes devoirs publics ne me permettent pas d'assister à la réception des délégués belges, au Monument National, jeudi le 24 de ce mois.

" Veuillez bien faire part aux délégués belges de l'assurance que mes collègues et moi ont la plus profonde sympathie pour le peuple belge dans la grande épreuve qu'il traverse. Exprimez aussi notre grande admiration de son courage et de sa valeur dans la résistance à l'envahisseur et la défense de son pays.

" Votre tout dévoué,

" R. L. BORDEN. "

Le Président de la
Chambre de Commerce,
Montréal, Qué.

De son côté le PRINCIPAL DE L'UNIVERSITÉ MCGILL, écrivait au président de la Chambre :

" Le 23 septembre 1914.

" Le principal de l'Université McGill, a l'honneur d'accuser réception de l'invitation qui lui a été faite par

le Comité de réception chargé de recevoir la Délégation belge, d'assister à la grande soirée, qui aura lieu le 24 septembre.

" L'Université McGill se joint aux Universités du monde civilisé tout entier dans leur attitude de sympathie et de chagrin, à l'occasion des outrages diaboliques qui ont été perpétrés en Belgique, et elle serait heureuse de s'associer à la Chambre de Commerce dans les compliments qu'elle adressera aux représentants du roi Albert.

" Malheureusement, le Dr Peterson doit partir ce soir pour Québec, où il doit assister à une réunion du Comité de l'Instruction, et ne reviendra que samedi. Il va toutefois s'efforcer de trouver un moyen de se faire remplacer par un des doyens de l'Université. ".

M. Gustave Francq, président de la Chambre de Commerce belge, retenu à Saint-Jean (N. B.), par une session du Congrès ouvrier, adressait la dépêche suivante :

" Regrette de ne pas être capable d'assister à la soirée ce soir, pour exprimer mes meilleurs souhaits à la Délégation belge. ".

Le départ de la Mission belge

La Mission belge nous quitta le vendredi matin, à 8.45 heures, pour Chicago, viâ le Pacifique Canadien.

A la gare, plusieurs citoyens s'étaient rendus pour saluer une dernière fois les Délégués belges.

Et avant de monter dans le train, M. Henri Carton de Wiart n'a pu retenir son sentiment de satisfaction et à ceux qui l'entouraient il déclara : " Nous avons été si profondément impressionnés, par la sympathie, que nous avons trouvée au Canada à l'égard de la Belgique, que notre affection pour votre pays n'est surpassée que par l'affection que nous avons pour notre propre patrie.

" Cette guerre va rapprocher le peuple canadien et le peuple belge plus que tout ce qui aurait pu arriver. Nous n'oublierons pas de dire à nos compatriotes que ce sont des vrais coeurs britanniques qui battent dans les poitrines des Canadiens. ".

Et quand le train s'ébranla, les assistants poussèrent de vigoureux hourras pour la Belgique.



CHAPITRE QUATRIÈME

LES DEVOIRS DU CANADA VIS-A-VIS DE LA BELGIQUE

De tout ce que nous avons écrit jusqu'ici de la Belgique, il nous reste à tirer des conclusions. Ce sera le sujet de ce dernier chapitre.

Nous voulons croire à la sincérité des manifestations que la visite de la Mission belge a provoquées; nous sommes encore tout ému des marques de sympathie, d'admiration, qui ont été données aux représentants de la Belgique; mais tout cela ne reste qu'un faible témoignage à tant de valeur, à tant de patriotisme, à tant de fierté, et c'est le devoir du Canada de faire plus encore; il ne faut pas qu'il se contente d'un sentiment platonique purement idéal et sans réalité physique.

Nous avons contracté vis-à-vis de la Belgique une dette de reconnaissance, il est inutile de le démontrer; notre âme le sent bien; et cette dette il faut la payer.

Dans son mémorable discours, quand il a parlé au nom des Canadiens, M. Edouard Montpetit a promis à la Mission belge que nous l'acquitterons cette dette.

" Ah ! Belges, s'est-il écrié, dans un beau mouvement oratoire, nous ne pouvons pas vous rendre vos enfants, vos femmes, vos vieillards, mais nous ferons tout ce que nous pouvons pour que toutes ces cruautés soient vengées et pour que votre peine immense soit un peu apaisée par un autre petit peuple. ".

Les acclamations qui ont reçu cet engagement solennel, disent assez que cette sympathie ne devait pas rester un sentiment purement platonique.

Et ce devoir, ce n'est pas seulement un Canadien français, qui nous le signale, c'est aussi deux grands organes de l'opinion publique anglaise qui le dictent à tous les Canadiens.

Le 25 septembre le *Montreal Daily Star* écrivait : " The duty before Canadians is to do what they can to *succour the immediate sufferers.* Any appeal, made on behalf of the Belgians, should be met to the fullest of our abilities, and with a constant remembrance they are our brothers in affliction and danger, and that they fought for the cause to whose support we are just sending our bravest and our best. ".

Et le même soir le *Herald-Telegraph* disait aussi : " It is to aid the people of this heroic land that Canadians are now asked to give out of their abundance, either in money or in kind. The clear cut statements of the delegates kindled the heart of everyone who heard them more than volleys of impassioned pleading could have done. Such a service to the civilized world cannot pass without recognition and Canada must and will share in that acknowledgment. ".

Cet appel n'a pas été fait en vain. Les délégués n'étaient pas encore parmi nous, quand la Chambre de Commerce de Montréal proposa que les recettes de la soirée du Monument National fussent versées à un fonds qui s'appellerait le Fonds de la Belgique ; puis ce fut le Board of Trade, qui, à l'issue de la visite des Délégués belges chez lui, organisa un fonds de secours ; ce fut ensuite le Comité de Secours belge organisé par un groupe de citoyens de notre ville, sous le patronage des consuls belges au Canada; ce fut partout la formation de comités semblables, à Québec, à Chicoutimi, et dans tous les grands centres du Canada.

Partout on ressentit tant de pitié pour cette vaillante petite nation, qui avait préféré sacrifier tous ses biens, à l'honneur de respecter la parole donnée, que de tous les points du pays, les gouvernements eux-mêmes se crurent obligés de faire leur part. Et c'est ainsi qu'on vit tour-à-tour les gouvernements du Canada, et les gouvernements des provinces souscrire généreusement, pour venir en aide, au plus tôt, à la nation belge appauvrie, ruinée par les hordes de pillards du Kaiser. Les particuliers, comme les gouvernements, ont rivalisé de zèle, et nous les avons vu s'inscrire au fonds de secours. Cet appel n'a pas laissé, nos enfants, eux-mêmes, indifférents, et parmi les souscriptions, il se trouve des bambins, des fillettes, que les souffrances et les cruautés infligées aux chers enfants belges ont attendri profondément.

Tout cela est très beau. Bravo !

Mais là ne s'arrête pas encore notre obligation envers la Belgique. Quand ces argents généreusement souscrits seront judicieusement dépensés pour l'achat de vêtements et de nourriture pour les belges dépouillés et affamés, il faudra aussi songer à ces millions d'individus que la guerre a chassés de leurs foyers et de leur patrie, et qui ont été recueillis par la France, l'Angleterre et la Hollande.

Ici, c'est un devoir national qui s'impose à nous. Notre pays n'a pas encore traversé la période de ce que nous pourrions appeler de la formation de l'âme canadienne, et notre pays a tout intérêt pour compléter cette oeuvre, à réunir tous les meilleurs éléments ethniques.

Depuis quinze ans, le Canada laisse envahir ses plus belles régions par des centaines de milliers d'étrangers qui n'ont rien de commun avec nous; c'est ce qui fait qu'ils arriveront difficilement, sinon jamais à se " canadianiser "; certains de ces éléments resteront réfractaires à l'assimilation, et il faudra encore bien des années avant de voir se réaliser ce que nos hommes d'Etat ont rêvé d'appeler " l'âme canadienne. ".

La guerre et les infortunes de la Belgique nous donnent l'occasion de réparer notre erreur. Pourquoi pas dès aujourd'hui, un grand effort officiel n'est-il pas tenté pour amener au Canada cette vaillante population qui retrouvera, ici, leur langue, leurs croyances, et qui s'adapteront facilement à nos us et coutumes, comme à notre climat.

Ce serait là aider vraiment la Belgique.

Quelle belle oeuvre accompliraient le gouvernement du Canada et le gouvernement de notre province !

M. Henri Carton de Wiart, en parlant de ses compatriotes, disait un jour, bien longtemps avant sa visite à Montréal : " le caractère dominant de toutes ces physionomies, c'est une simplicité grave, sûre d'elle-même et s'imposant aux autres. ".

Et au Monument National, il nous disait encore : " Le belge est industrieux, ardent au travail, au progrès ", et l'héroïsme dont il vient de donner au monde civilisé un si éclatant exemple, nous est une preuve de sa loyauté, du respect qu'il a de la parole donnée. Que pourrions-nous désirer de mieux ?

Le belge est agriculteur, expérimenté, il est artisan habile, il est savant et érudit, il est travailleur infatigable, et c'est ce qui faisait dire à Elisée Reclus et à Henri Charriaut que la Belgique est " le champ d'expérience " tout autant que le champ de bataille de l'Europe.

Le président de la Mission belge l'a reconnu : " le Canada d'un océan à l'autre possède un territoire plein de disponibilités, en quelque sorte infini " ; qu'on place une énergie, comme l'énergie belge devant un tel champ d'activité ; quels bénéfices ce serait pour les belges autant que pour nous.

Les Belges trouveront aussi dans notre pays, comme dans le leur, deux des grands peuples qui ont contribué le plus à faire la civilisation moderne : l'Angleterre et la France, veux-je dire ; quelle coopération, quelle collaboration précieuse ils donneraient à la réalisation de l'idéal national canadien, et avec tous les éléments ethniques qui composent la nation belge quelle belle nation nous

pourrons devenir ! Ces éléments mis dans le creuset de notre civilisation, il se produirait une fusion de premier ordre.

L'action des agents divers sera d'autant plus efficace, que selon le mot de M. Henri Carton de Wiart, " nous sentons entre les belges et nous " une communauté mystérieuse faite de sympathie et d'affinités secrètes? "

La Chambre de Commerce de Montréal, dans une de ses réunions, a discuté cette question de l'immigration belge ; tous les membres présents ont été favorables au projet : seulement, il faut le dire, nous ne sommes pas prêts à recevoir maintenant cette précieuse immigration.

C'est ici que les Gouvernements doivent intervenir. Pourquoi les Gouvernements n'organiseraient-ils pas, dès maintenant, à Montréal, port d'arrivée, des bureaux de placement agricole ? Le Gouvernement fédéral n'a rien épargné pour donner à l'Ouest tous les avantages sur ce point; pourquoi à Montréal, ne ferait-il pas de même ? Pourquoi le Gouvernement provincial n'agirait-il pas de la même façon ?

Les Belges sont des experts en agriculture : pourquoi les grandes compagnies qui détiennent d'immenses étendues de terrains à Montréal et autour, ne les subdiviseraient-ils pas, et ne prépareraient-ils pas, dès cet hiver, des *Semi-ready farms,* comme le C. P. R. a fait dans l'Ouest? Et quand les Belges arriveront au printemps, à bonne heure, ils pourraient aussitôt se mettre au travail, les uns comme fermiers engagés, les autres comme fermiers, locataires, suivant qu'ils auront plus ou moins de capitaux.

Et après tout cela il nous restera un devoir d'ordre économique à remplir vis-à-vis de la Belgique.

M. Hymans le disait aux hommes d'Affaires réunis au Board of Trade : " C'est le temps pour vous, hommes d'Affaires, de considérer où sont vos intérêts. ". Jusqu'ici la Belgique, quoiqu'elle nous ait fourni des capitaux pour la mise en valeurs de nos richesses naturelles, faisait relativement peu de commerce avec nous : nous lui préférions l'Allemagne; qu'il en soit fini de cette préférence, allons donc où notre sympathie nous porte.

Jusqu'à temps, que la Belgique soit relevée de ses malheurs et de ses infortunes, fournissons-lui, tout ce dont elle a besoin pour reprendre sa vitalité nationale et économique. Ayons pour elle un meilleur traitement ; adaptons nos tarifs à ses besoins, et aidons-là à reconquérir la place, qu'aux prix de tant d'efforts et tant de travail, elle s'était faite dans le domaine des activités humaines. Et quand lui seront revenus, avec la paix, la prospérité et le bien-être, notre pays sera heureux de l'amitié qu'il aura conquise.

L'heure de la rétribution tardera peut-être à venir, mais elle viendra et alors les puissances alliées victorieuses feront le partage des dépouilles : s'il est vrai que la récompense doit être proportionnée aux services rendus et la compensation aux dommages subis, n'est-ce pas que la Belgique devrait être la première et la mieux rétribuée. C'est elle qui a le plus lutté, c'est elle qui a le plus souffert, c'est elle qui aura accompli les plus beaux exploits d'héroïsme, n'aura-t-elle pas mérité la plus généreuse compensation.?

Et j'entrevois, maintenant, la Belgique agrandie, à même le territoire de son infâme envahisseur; je vois renaître de leurs cendres sa grande université et sa bibliothèque, reconstituées, comme l'a suggéré M. Clément Janin, avec les chefs d'oeuvres, des universités et des bibliothèques allemandes, je vois ses églises et ses temples recontruits, après la destruction des usines d'Essen, la cathédrale de fer des hordes teutones "; j'entrevois enfin une Belgique enrichie, pour avoir tout donné, une Belgique prospère et puissante, dont l'amitié sera recherchée par tous les peuples, dont la puissance sera redoutée par tous ses ennemis vaincus; et alors quel orgueil ce sera pour notre pays, de se donner le témoignage dans l'histoire des peuples, qu'il a contribué pour sa part à la grandeur, à la prospérité et à la puissance d'une nouvelle Belgique, devenue une des grandes nations du monde !

O Belgique..............................

....

Tu vivras, toujours grande et belle, et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle: " Le Roi, la loi, la liberté. ".

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

DEUXIÈME PARTIE

Arbour & Dupont, imprimeurs-éditeurs, 249, Lagauchetière-Est, Montréal.

LA MISSION BELGE AU CANADA

On annonce que la Chambre de Commerce publiera prochainement sous ce titre une brochure qui contiendra, avec un historique des origines du conflit européen, le récit des manifestations faites en l'honneur des délégués belges, le texte de leurs discours et un exposé des "devoirs de notre pays envers la Belgique".